



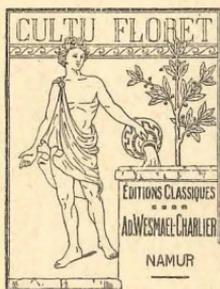
COURS
D'ETHNOGRAPHIE
ET DE
GÉOGRAPHIE ETHNOGRAPHIQUE

donné au Doctorat en Géographie
et à la Licence en Sciences Commerciales

PAR
JOSEPH HALKIN

Professeur à la Faculté des Sciences et à l'École spéciale de Commerce de l'Université de Liège
et à l'École supérieure des Sciences Commerciales et Consulaires de Gand

SIXIÈME ÉDITION



UNIVERSITÉ DE LIÈGE

1924

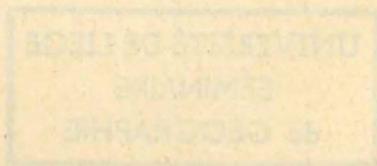
UNIVERSITÉ DE LIÈGE
SÉMINAIRE
de GÉOGRAPHIE

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR.

NAMUR

MAISON D'EDITIONS AD. WESMAEL-CHARLIER

81, Rue de Fer, 81 (Soc. An.)



COURS D'ETHNOGRAPHIE
ET DE
GÉOGRAPHIE ETHNOGRAPHIQUE.

PLAN DU COURS.

INTRODUCTION : *Les sciences anthropologiques; définitions, domaine, histoire, méthode, utilité.*

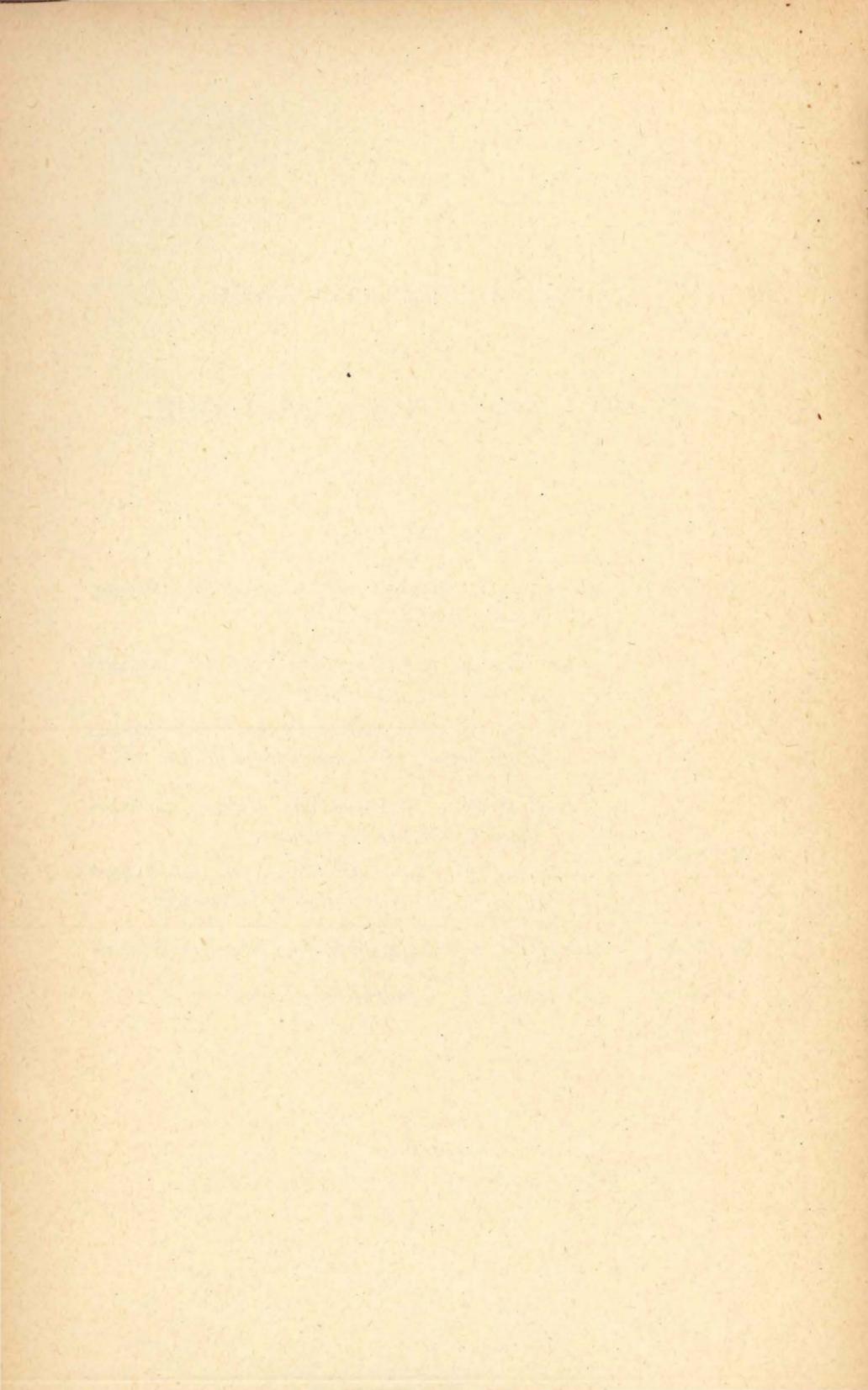
1^{re} PARTIE : { CHAPITRE I^{er}. — *Ethnographie générale; caractères distinctifs des groupes ethniques.*
CHAPITRE II. — *Les groupes ethniques; leur situation géographique; leurs caractères particuliers.*

2^e PARTIE : { CHAPITRE III. — *Anthropologie générale; caractères distinctifs des variétés humaines.*
CHAPITRE IV. — *Les variétés humaines; leur situation géographique; leurs caractères particuliers.*

3^e PARTIE : CHAPITRE V. — *Paléanthropologie et paléethnographie.*

4^e PARTIE : CHAPITRE VI. — *Anthropogéographie.*

CONCLUSION.



INTRODUCTION.

A. — LES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES.

On désigne généralement sous le nom de sciences anthropologiques les sciences qui ont pour but l'étude de l'homme, soit au point de vue physique, soit au point de vue psychique ou social. Elles sont nombreuses, mais d'importance diverse. Les principales, dont il faut tenir compte ici, se répartissent en deux grands groupes (division basée sur la distinction entre l'homme physique et l'homme psychique) :

Tout d'abord les sciences qui étudient la *vie physique* de l'universalité de l'espèce humaine ainsi que de ses groupes physiques, les variétés humaines. Elles sont au nombre de trois : *a*) l'anthropologie générale (ou anthropologie proprement dite) étudiant l'espèce humaine dans son ensemble (objet du chapitre III de ce cours); *b*) l'anthropologie spéciale (ou anthropographie) déterminant les variétés, les types et leurs caractères (objet du chapitre IV de ce cours); *c*) la paléanthropologie qui est l'anthropologie des variétés disparues (objet de la première partie du chapitre V de ce cours). Ces sciences fournissent les éléments d'une géographie anthropologique.

Ensuite les sciences qui étudient la *vie psychique et la vie sociale* des hommes ainsi que des groupes sociaux, les groupes ethniques ou les peuples. Elles devraient s'occuper de toutes les sociétés humaines, mais comme de nombreuses sciences ont depuis longtemps pour domaine l'étude des peuples civilisés, l'ethnographie et l'ethnologie se sont surtout cantonnées dans l'étude des peuples incultes et mi-civilisés. Ces sciences

sont au nombre de quatre : *a)* l'ethnographie ou description des mœurs, des caractères ethniques et sociologiques et des états de civilisation des groupes ethniques pris séparément; elle constate les faits, les décrit; elle comprend l'ethnographie proprement dite (objet des chapitres II et VII de ce cours) et la paléethnographie qui s'appelle aussi préhistoire ou archéologie préhistorique, dont le domaine est l'étude de la civilisation et des industries des peuples disparus (objet de la deuxième partie du chapitre V de ce cours); *b)* l'ethnologie ou étude comparative des données fournies par l'ethnographie; elle explique les états de civilisation et formule les lois générales qui ont présidé à l'éclosion ou à l'évolution de ces états; elle compare et explique; elle tend vers une histoire de la civilisation dont elle signale les progrès aux divers stades parcourus par l'humanité; elle doit, d'une part, rechercher et déterminer la nature et l'origine des éléments constitutifs d'une civilisation et, d'autre part, exposer ce que sont devenus ces éléments constitutifs au cours des âges subséquents et sous l'influence des lois d'évolution; *c)* l'anthropogéographie, partie très importante de la géographie humaine, qui est l'étude des rapports entre les sociétés humaines actuelles et le milieu géographique dans lequel elles vivent et se développent (objet du chapitre VI de ce cours); *d)* la sociologie ou science de la constitution des sociétés et de leur développement; elle a pour objet la recherche des lois régissant les phénomènes qui s'accomplissent dans leur sein; on l'a aussi définie l'étude de l'interdépendance des faits sociaux. Ces sciences fournissent les éléments d'une géographie ethnographique.

Remarquons que ces divisions des sciences anthropologiques sont loin d'être absolues; aujourd'hui encore, malgré des essais nombreux de classification, on n'est pas d'accord sur ces divisions, ni sur le

nom à donner à chacune d'elles : on voit, suivant les pays et les époques, employer pour désigner la même science les mots : ethnographie, ethnologie, anthropologie, anthropographie, ethnoscience, etc. Nous avons proposé la classification suivante : anthropographie, anthropologie, paléanthropographie et paléanthropologie, — ethnographie, ethnologie, paléethnographie et paléethnologie; — sociographie et sociologie; — anthropogéographie; — géographie anthropologique et géographie ethnographique (Revue anthropologique, 1920).

B. — HISTOIRE DE L'ETHNOGRAPHIE.

La science ethnographique date de 1860 environ, mais de tout temps on a fait des recherches ethnographiques : les voyageurs de toutes les époques ont donné dans leurs récits de voyage des renseignements sur les peuples qu'ils visitèrent.

Nous pouvons déterminer cinq périodes dans cette histoire : *a)* jusqu'au milieu du xv^e siècle : voyages des Phéniciens, travaux d'Hérodote, d'Aristote, de Xénophon, de Tacite, César, Polybe et d'autres dans l'antiquité; au moyen âge, Marco Polo et des voyageurs portugais; *b)* depuis l'époque des grands voyages et découvertes jusque vers 1830 : l'horizon géographique s'agrandit de jour en jour et les constatations de faits ethnographiques abondent; Vasco de Gama, Colomb, Cook, Tasman, etc.; en même temps des savants classent ces faits, les étudient : Buffon, Montesquieu, Ritter, Prichard, Schlegel, Bopp, etc.; à la fin de cette période, l'ethnographie est formée; *c)* la troisième période va de 1830 à 1860 : c'est une période de lutte entre l'ethnographie et l'anthropologie; les anthropologistes n'admettaient pas que l'ethnographie fût une science distincte, mais voulaient qu'elle fût une dépendance de l'anthropologie; et les ethnographes prétendaient que leur science, et par sa méthode, et par ses moyens, devait former une discipline tout à fait indépendante; aujourd'hui, ces controverses sur le domaine de l'anthropologie et de

l'ethnographie ont cessé; *d*) la quatrième période commence vers 1860, époque à laquelle les ethnographes abandonnent définitivement aux anthropologues l'étude de la vie physique de l'homme et les anthropologues commencent à revendiquer avec moins d'âpreté, comme étant de leur domaine, l'étude de la vie psychique et sociale des peuples; des sociétés d'ethnographie sont fondées, des chaires d'ethnographie et des musées sont créés, de nombreuses revues publient des travaux de spécialistes, des associations internationales d'ethnographie sont établies; des questionnaires ethnographiques facilitent les recherches et les constatations des voyageurs et des missionnaires; *e*) la cinquième période a commencé vers 1900 : elle est caractérisée par une étude plus critique des sources, par la publication de monographies plus soignées et plus scientifiques, par des tendances nouvelles dans la méthode.

C. — MÉTHODE DE L'ETHNOGRAPHIE.

Il est assez difficile d'exposer en quelques mots la méthode employée par l'ethnographie dans ses recherches sur la civilisation des peuples. Un premier point, c'est la constatation précise, complète et impartiale de tous les faits ethnographiques et leur comparaison avec des faits similaires constatés chez d'autres peuples. En second lieu, c'est la détermination et l'examen des couches culturelles dans chaque peuple, qui permettent de reconnaître les éléments apportés par le contact avec d'autres civilisations ou produits par évolution, soit spontanément, soit à cause de ces contacts, enfin les modifications que l'introduction de ces nouveaux éléments a créées dans la civilisation étudiée. En troisième lieu, c'est la recherche, parmi les données fournies par l'ethnographie des peuples incultes, de celles qui sont les plus anciennes ou qui ont existé depuis le plus longtemps, qui sont des

survivances directes et non altérées de ce qui pourrait avoir été la forme première de la civilisation. Ainsi l'on parvient à connaître l'histoire de la civilisation chez chaque peuple et, par comparaison, à établir l'histoire de la civilisation générale de l'humanité.

L'ethnographie (ce terme pris dans son sens large) n'est pas seulement la constatation de faits et la réunion d'objets que l'on catalogue et que l'on décrit, mais aussi l'étude de la mentalité, du mécanisme de la production, des conditions psychiques et sociales dont les faits et les objets sont la preuve ou l'indication.

Les diverses méthodes proposées : celle dite psychologico-évolutionniste dont le point de départ est la théorie de l' « Elementargedanke » de Bastian; celle dite ethnologico-historique dont le point de départ est la théorie des cycles culturels de Frobenius, revue et modifiée par Graebner et Ankermann; celle dite comparative (Foucart), etc.

Les faits ethnographiques constatés sont publiés dans des ouvrages et des revues; les objets ethnographiques sont conservés et classés dans des musées ethnographiques; c'est la documentation qu'il faut d'abord réunir, puis contrôler et enfin mettre à profit après en avoir fait une étude critique.

D. — UTILITÉ DES ÉTUDES ETHNOGRAPHIQUES.

Pour le géographe, l'ethnographie est une science absolument nécessaire, car la géographie n'est pas seulement l'étude de la terre, mais aussi des hommes et des rapports entre la terre et l'homme.

Au commerçant, elle rendra de très grands services, parce qu'elle lui fera connaître les peuples avec lesquels il sera en relations commerciales et les produits de leur art et de leur industrie; au colon, elle fournira sur les indigènes du pays où il se rend des renseignements précieux.

A l'homme politique, elle dira quelles sont les coutumes juridiques et sociales des hommes qu'il doit gouverner et élever à un état de civilisation meilleur et elle évitera au colonial de coûteuses méprises; au missionnaire, elle exposera les idées religieuses et morales du peuple qu'il doit évangéliser.

L'ethnographie est de grande utilité pratique et, au point de vue scientifique, elle fournit des documents très importants pour la connaissance de l'évolution de l'humanité et de sa civilisation.

Certains ethnologistes vont plus loin et déclarent que l'ethnologie est la base d'un enseignement général ayant pour but de présenter l'histoire de la civilisation humaine depuis sa toute première origine et d'expliquer les secrets de son évolution. Elle pourra mieux atteindre ce but si, élargissant son domaine, elle ne se contente plus des résultats fournis par l'étude des incultes et des mi-civilisés; elle devra alors, non seulement chercher des documents dans l'examen des civilisations préhistoriques, mais encore mettre à profit toutes les données plus nombreuses, plus sûres et mieux classées chronologiquement fournies par les sciences historiques sur les peuples anciens qui atteignirent un degré de civilisation déjà avancé (égyptiens, chaldéens, grecs, romains, etc.).

N. B. — Il est indispensable pour chaque étudiant de posséder un atlas pour l'étude de la répartition géographique des variétés humaines et des groupes ethniques et pour l'étude de l'anthropogéographie. Nous recommandons l'*Atlas classique* que nous publions (Namur, Wesmael-Charlier) et auquel nous renvoyons dans le texte. Nous attirons l'attention sur l'utilité de faire des cartes signalant la répartition des faits géographiques : nous avons édité dans ce but des planiglobes et des planisphères muets.

CHAPITRE PREMIER.

ETHNOGRAPHIE GÉNÉRALE

CARACTÈRES DISTINCTIFS DES GROUPES ETHNIQUES.

L'espèce humaine se divise de deux manières différentes : si l'on ne tient compte que des caractères physiques, c'est-à-dire somatiques qui sont ou anatomiques, ou physiologiques, ou pathologiques, les divisions obtenues sont des variétés humaines, qui se différencient notamment par la couleur de la peau, la nature des cheveux, la taille, l'indice céphalique, l'indice nasal, etc. (voir les chapitres III et IV de ce cours).

Mais si l'on ne tient compte que des caractères psychiques, c'est-à-dire si l'on part des caractères sociologiques et si l'on fait intervenir les caractères linguistiques et la situation géographique, on arrive à une division des humains en groupes ethniques, lesquels se différencient notamment par des mœurs et des coutumes spéciales quant à la vie matérielle, à la vie familiale, à la vie religieuse, à la vie intellectuelle et à la vie sociale.

Nous classerons tous les faits ethnographiques sous ces rubriques, mais il est à remarquer qu'un seul fait, assez souvent, peut se classer dans plusieurs paragraphes suivant le côté plus spécialement envisagé : par exemple, la circoncision est une déformation ethnique et comme telle classée sous le n^o 194, mais c'est aussi, parfois, la preuve qu'on est initié et, comme telle, elle est classée sous le n^o 75; c'est quelquefois aussi une coutume religieuse et il faut la mentionner, entre autres, sous le n^o 113, c.; nous noterons, en parlant de la vie religieuse des incultes, que les idées religieuses imprègnent toute l'activité des incultes, que presque toutes les coutumes des incultes ont par quelque côté une allure, ou un but, ou un caractère religieux : c'est ainsi que des faits ethnographiques que nous avons classés hors de la vie religieuse, tels les mets permis et défendus, les mutilations, les coiffures sacerdotales, les initiations, devraient être placés dans la vie religieuse pour le spécialiste en science des religions.

I. — RENSEIGNEMENTS ETHNOGRAPHIQUES ET GÉOGRAPHIQUES GÉNÉRAUX.

Avant d'aborder l'étude d'un groupe ethnique ou d'une peuplade, il convient de réunir un certain nombre de détails qui feront connaître ce groupe d'une façon générale ¹.

1. **Nom** de la tribu ou de la peuplade; nom qu'il se donne lui-même et nom que les autres lui donnent (esquimau — innuit); traduction et origine du nom (esquimau = mangeurs de chair crue).

2. **Situation géographique** de ce groupe, étendue du territoire qu'il habite, nature de ce territoire, pays de plaine, de montagnes, sec, fertile, etc.; caractères physiques du pays surtout pour déterminer leur influence sur le genre de vie des habitants, régime hydrographique, météorologie, productions naturelles, situation astronomique (voir le chapitre VI).

3. **Carte du pays** ou croquis de la région signalant surtout les cours d'eau, les montagnes, la situation des villages. Carte ou plan d'une agglomération-type signalant la situation des maisons et des champs cultivés.

4. **Population**, ses mouvements, augmentation, diminution, causes; nombre d'habitants par maison, par village; distance entre les villages; densité.

5. **Occupation principale** : chasse, pêche, jardinage, cueillette, agriculture, élevage, commerce, métiers, vie sédentaire, nomade.

6. **Population flottante**, immigration, émigration.

7. **Parenté avec les tribus voisines**; lieu d'origine de la peuplade. Déterminer les diverses couches de population; quelquefois des

¹ Les nombres 1, 2, 3 ... 202 placés en vedette dans les chapitres Ier et III sont en rapport avec la numérotation de notre *Questionnaire ethnographique et sociologique* qui sert de base à une enquête ethnographique et sociologique sur les peuples de civilisation inférieure, et qui est publié dans : *Annales de la Société belge de sociologie*, t. II, pp. 229-262, et en tiré à part, 94 pp. La disposition des matières de ce questionnaire a été adoptée pour plusieurs publications ethnographiques et plus spécialement par les *Monographies ethnographiques* des peuplades du Congo.

Nous imprimons en petits caractères les paragraphes d'importance secondaire, réservant le grand texte aux questions les plus importantes.

nouveaux venus se sont complètement mélangés aux anciens et ces immigrants peuvent avoir influencé ou modifié l'état de civilisation de la peuplade étudiée.

8. État physiologique et mental. — La mentalité d'une tribu ou d'un groupe ethnique se dégage le mieux par une étude ethnographique approfondie : la pensée d'un peuple se manifeste dans toutes les coutumes, notamment dans la langue, dans les institutions et dans l'art; elle est surtout explicite dans les littératures quand le peuple étudié est arrivé à ce développement intellectuel nécessaire pour l'éclosion des œuvres littéraires, des contes ou des légendes.

9. Mœurs en général.

II. — VIE MATÉRIELLE.

Les faits de la vie matérielle sont ceux qu'il est le plus aisé de constater et d'étudier; nous les classerons sous cinq rubriques : soins et exercices, alimentation, vêtement, habitation, métiers et occupations.

A. — SOINS DONNÉS AU CORPS ET EXERCICES CORPORELS.

10. Soins de propreté. — Les soins donnés au corps varient avec les peuples : les uns (japonais) prennent très souvent des bains, d'autres ne se lavent que rarement, plusieurs s'enduisent le corps d'huile ou de graisse. Bains ou lavages ou ablutions, pris chauds, froids, en public, en privé, en commun. Savon? La religion ordonne parfois les bains ou certaines ablutions, la purification par l'eau étant un symbole de la purification de l'âme (fontaines dans les mosquées arabes).

11. Coiffure. — Les cheveux méritent une attention particulière, les coiffures sont différentes suivant les régions, les âges, les sexes, la nature des cheveux. Ils sont rasés totalement (musulmans) ou en partie (enfants siamois), ou laissés longs (cinghalais) ou coupés courts (siamois), tressés (chinois) ou relevés en chignon (coréens) ou ramassés en plaques (mongoles) ou laissés flottants (indonésiens). Les peuples à cheveux frisés (plusieurs tours de spire à anneaux larges, foubés, papous) ont

une coiffure très perfectionnée; elle est simple chez les peuples à cheveux lisses ou droits, très simple chez les peuples à cheveux crépus. Les cheveux sont parfois coupés à certaines époques de la vie ou de l'année, aussi comme marque de deuil (juifs) ou par punition (les adultères chez les sémites), etc. Différences entre les sexes. Les instruments employés pour la coiffure : peignes, épingles; les ornements et bijoux attachés aux cheveux. La situation sociale du coiffeur. Les chapeaux, voir n° 37.

12. Ongles. — Ils sont l'objet de soins spéciaux : conservés très longs (indo-chinois) ou presque enlevés, ou teints.

13. Épilation. — L'enlèvement des poils se pratique surtout chez les variétés peu velues; la barbe et la moustache sont rasées et quelquefois d'autres parties du corps sont épilées (musulmans). Les instruments employés.

14. Sommeil. — Le repos se prend ou la nuit ou le jour à certaines heures et les attitudes pendant le sommeil varient.

15. Natation. — C'est le premier exercice corporel qu'il faut citer; chez quelques peuples (malais), on constate une prédisposition marquée pour cet exercice; méthodes diverses de natation; instruments dont s'aide le nageur; la natation est un exercice et un jeu.

16. Équitation. — Autre exercice; très en vigueur chez les peuplades nomades; les montures : cheval, âne, mule, chameau, buffle, etc.

17. Portage. — Les fardeaux se portent souvent à dos d'homme ou sur les épaules ou au bout d'un bâton. (Moyens de transport par eau, voir n° 137, ceux par terre, n° 138).

18. Luttes.

19. Jeux ayant pour but le développement des forces musculaires ou l'agilité; jeux des enfants et jeux des adultes (voir nos 15, 16 et 18).

B. — ALIMENTATION.

L'alimentation joue un très grand rôle chez tous les peuples, mais elle varie suivant le climat et les ressources de la région : dans les régions polaires la nourriture est presque exclusive-

ment animale, tandis que sous l'équateur elle est presque exclusivement végétale (il y a des exceptions : ainsi les veddahs ne vivent pour ainsi dire que des produits de la chasse); dans les pays chauds, l'homme trouve sa nourriture sans peine et en quantité, tandis que dans les contrées tempérées et froides, il doit par son travail se procurer sa nourriture; c'est en partie à ces faits qu'on attribue le développement de la civilisation surtout dans les régions tempérées.

20. Espèce de nourriture. — Les trois règnes fournissent à l'homme son alimentation : végétaux croissant à l'état sauvage ou cultivés, animaux vivant en liberté ou domestiqués, minéraux, notamment le sel qui est très recherché par les peuples à alimentation surtout végétale et qu'ils obtiennent par divers moyens : certains océaniens ajoutent à leurs mets un peu d'eau de mer, les nègres se le procurent dans des carrières de sel ou par la combustion de certaines plantes, etc. Certains mets sont plutôt désirés que d'autres, soit le lait, l'huile, la graisse, le sucre.

21. Façon de se procurer du feu. — Parmi les inventions humaines des premiers âges, l'obtention du feu par des moyens artificiels est le plus grand progrès de l'humanité et on peut la considérer comme l'invention la plus utile et la plus nécessaire à la civilisation; d'une part, ce progrès a permis à l'homme de quitter les régions chaudes pour s'établir dans les pays à température froide ou tempérée dans lesquels son séjour était impossible ou difficile sans une source artificielle de chaleur et de lumière; d'autre part, ce progrès a été le point de départ du développement de quantité d'industries primitives, et il a élevé l'homme, même très inculte, considérablement au-dessus des autres êtres.

Comment l'homme des premiers âges obtenait-il du feu? Il est à supposer qu'il se le procura d'abord aux sources naturelles, tels les volcans, la foudre, les incendies des forêts; puis l'ayant en sa possession, qu'il prit des mesures pour le conserver. Les raisons invoquées en faveur de cette théorie sont : 1^o chez des incultes connaissant un moyen de se procurer du feu artificiellement s'est

continuée l'habitude de conserver du feu et d'en fournir à d'autres; 2^o le feu est souvent considéré comme divin, comme sacré (par exemple, le feu des vestales à Rome; chez les herreros de l'Afrique sud-occidentale la fille du chef est prêtresse du feu et chargée de l'entretenir); 3^o l'inculte ne produit artificiellement le feu que lorsqu'il ne peut en obtenir chez son voisin, ainsi le nègre, l'indien, l'océanien. Aussi la conservation du feu est-elle, chez beaucoup de peuples, une chose importante : des personnes spécialement désignées furent chargées de veiller à la combustion lente d'un bloc de bois dont il suffisait d'approcher de la sciure ou des feuilles sèches pour obtenir une flamme. Il est possible que les tout premiers abris aient été construits, dans les régions intertropicales, non pour l'homme, mais pour le feu dont la surveillance aurait été une des occupations principales de la femme.

Comment l'homme découvrit-il les moyens de se procurer artificiellement du feu? Plusieurs théories ont été proposées, notamment celle qui suppose que l'homme aurait constaté que deux branches d'arbre se frottant continuellement sous la pression du vent pouvaient produire la combustion de ces branches (le cas a été constaté à Bornéo). Nous préférons celle-ci : pour activer le feu conservé dans la hutte, il fallait placer près du bloc de bois en ignition des matières sèches s'enflammant facilement; l'homme s'aperçut bientôt que la poussière de bois était ce qu'il y avait de mieux et il essaya de fabriquer cette poussière par frottement d'un morceau de bois contre un autre; il constata que ce frottement produisait de la chaleur et que la poussière de bois pouvait s'enflammer sous l'influence de la chaleur dégagée.

Les moyens employés par les incultes pour obtenir du feu sont :

1^o Par friction, en frottant une baguette de bois dur contre une planche : dans un morceau de bois sec, on creuse un léger chenal, puis prenant une baguette de bois sec on en fait glisser l'extrémité dans ce chenal en la poussant dans un mouvement de va et vient; ce frottement produit de la chaleur qui enflamme les matières sèches disposées aux deux côtés du chenal. Cette méthode est employée dans une grande partie de la Polynésie et de la Micronésie.

2^o Par sciage, en sciant un morceau de bois sec avec un autre morceau de bois. On connaît de cette méthode trois manières : la manière malaise, un demi-tronc de bambou, dans lequel on a placé des matières sèches et inflammables, est scié par un

morceau de bambou ; la manière australienne, le bambou est remplacé par une tige creuse fourrée de matières sèches ; la manière des Poum de la Nouvelle Guinée, un morceau de bois est fendu sur presque toute sa longueur et un coin est introduit dans la fente, puis ce morceau de bois étant placé horizontalement il est scié par une liane.

3^o Par giration, en faisant tourner rapidement une baguette sur une planche, ou un morceau de bois, perpendiculairement à celui-ci ; on creuse dans un morceau de bois sec une cavité ronde qui doit servir de lit à l'extrémité de la baguette de bois plus dur ; celle-ci est placée verticalement et tournée rapidement entre les deux mains tandis que la planche est maintenue fixe par les pieds ou les genoux. Aussitôt que l'étincelle se produit, on cesse de tourner et on souffle doucement mais sans arrêt et les matières sèches ou la poussière de bois s'enflamment. Cette méthode est presque universelle : australiens, nègres, américains, esquimaux l'emploient. Le mouvement giratoire peut être produit de diverses manières, soit par les mains glissant l'une contre l'autre et enfermant la baguette, soit par une seule main la baguette étant courbée (vilbrequin), soit par un instrument ressemblant à l'archet, soit par un autre instrument utilisant une vis sans fin ou la force d'un volant.

4^o Par percussion, en frappant l'un contre l'autre, soit deux morceaux de bambou (Asie orientale, Bornéo, Sumatra), soit deux morceaux de pierre (quartz), deux blocs de pyrite de fer ou une pierre contre un morceau de pyrite (esquimaux, fuégiens, aléoutes, mexicains, paléolithiques et néolithiques).

5^o Par compression de l'air, à l'aide du briquet à air : une branche d'arbre creusée est munie d'un piston lequel est brusquement enfoncé dans la cavité ; l'air brusquement comprimé s'échauffe et met le feu aux matières sèches placées au fond de la cavité (Sumatra, Bornéo nord occidental).

6^o Par concentration des rayons solaires que l'on fait converger en un point au moyen de lentilles concaves (Sikkim, Chine).

Ces diverses manières de fabriquer le feu se sont conservées, notamment dans les cérémonies religieuses et dans les pratiques

magiques, même après que les allumettes furent devenues d'un emploi général (1833).

Rôle social, domestique et religieux du feu. Légendes relatives à sa découverte.

22. Préparation culinaire. — Les aliments subissent le plus souvent une préparation : ils sont mangés crus, cuits, frais, avancés, pilés ou triturés dans un mortier, sont mélangés les uns aux autres et assaisonnés. La vraie cuisson des aliments n'est possible que si l'homme connaît la poterie et on peut dire que cette cuisson des aliments est une invention de la femme; auparavant on cuisait les aliments soit en les tenant au-dessus du feu, le plus souvent piqués au bout d'un pieu, soit en les plaçant sur des cailloux préalablement chauffés (polynésiens), soit en les mettant dans des vases en bois avec des pierres fortement chauffées (indonésiens, indiens de l'Alaska). Certains mets peuvent répugner ou ne pas faire partie de l'alimentation habituelle (voir n° 25).

23. Cuisine. — La cuisine se présente chez les divers peuples en des formes qui se différencient à l'infini presque, tant en ce qui concerne le mobilier, les ustensiles, la forme et la disposition du foyer, qu'en ce qui a trait à la manière de préparer les repas, d'accommoder les mets et de les servir. Description d'une cuisine et de ses ustensiles.

24. Repas. — Le nombre des repas varie de 3 à 6; le principal a lieu le plus souvent vers le milieu de la journée. Ils sont en général préparés par la ou les femmes. Ils sont mangés en commun, toute la famille ensemble, mais parfois aussi les hommes mangent à part, les femmes à part, les esclaves à part. Dans ces cas, il existe une interdiction de regarder manger certaines personnes (interdiction religieuse), ou la défense de manger en compagnie de personnes de rang social différent (conséquence du régime des castes, Indes), ou la crainte d'une influence magique (peuplades fétichistes), etc. Sanctions aux dérogations à ces interdictions (voir n° 104).

25. Mets permis et mets défendus. — Certains mets sont défendus, soit qu'on ne puisse jamais en manger, soit que la défense soit limitée à une saison déterminée, soit encore qu'elle n'existe que pour une ou plusieurs catégories de personnes. Certains mets sont réservés à un sexe, à des personnes de rang

ou de fonctions déterminés; ils peuvent être préparés d'une façon toute spéciale. Les causes de ces interdictions (v. n° 104, tabou) ne sont pas souvent connues de l'indigène qui obéit à la coutume sans en rechercher le pourquoi; elles sont ou bien d'ordre religieux (juifs), ou bien d'ordre social (chez les peuples à organisation totémique, voir n° 105), ou d'ordre hygiénique, etc.

26. Excitants. — Les excitants peuvent être classés en trois groupes : les végétaux que l'on fume (l'habitude de fumer est très ancienne et remonte aux temps préhistoriques; la pipe était utilisée en Europe bien longtemps avant que le tabac ne fut importé d'Amérique), les solides que l'on mâche ou que l'on prise, les liquides que l'on boit : *a)* le tabac (pipe, cigare, cigarette, narghilé, tchibouk, etc.), l'opium, le chanvre (Congo), le haschisch; *b)* des racines desséchées (sénégalais), le bétel (javanais, siamois, cinghalais), le tabac (marins, mineurs), la prise de tabac ou de plantes aromatiques pulvérisées; *c)* les boissons fermentées tirées du riz, du bambou, du palmier, du sorgho, etc. (samchou des chinois, malafou des congolais, etc.). Effets produits par ces excitants.

27. Les boissons. — La préparation des boissons, la plupart sont enivrantes, est un fait ethnographique des plus intéressant; elle se fait parfois par des personnes désignées à cet effet, dans des distilleries souvent très primitives, quelquefois plus complètes avec des ustensiles perfectionnés. L'absorption de ces liqueurs produit des effets divers.

28. L'anthropophagie ou cannibalisme est une coutume qui consiste dans le fait de manger la chair humaine. Il faut distinguer entre l'anthropophagie occasionnelle, nécessité par le besoin (se constate dans les régions réduites à la famine, dans les villes assiégées, lors des naufrages et n'est pas du domaine de l'ethnographie) et l'anthropophagie habituelle qui est une coutume sociale. Cette coutume est-elle ancienne dans l'humanité? Existait-elle aux temps préhistoriques? Il semble bien que les hommes de cette époque mangeaient de la chair humaine, car on a retrouvé dans les cavernes qu'ils habitaient

des os d'hommes rongés par des dents humaines ou brisés pour en extraire la moelle ou gisant épars dans des restes d'un repas. A l'époque contemporaine nous trouvons l'anthropophagie répandue surtout dans les régions tropicales : Oubangui-Uelé, Congo moyen, Guinée, Sumatra, Salomon, Australie, Polynésie, indiens du Brésil, indiens des Andes. Les progrès de la civilisation font disparaître cette coutume. Les causes de l'anthropophagie sont : *a)* la famine; *b)* la gourmandise (cannibalisme pur et simple qui n'a rien de commun avec la religion); *c)* la croyance que l'on hérite des vertus et des qualités de celui que l'on mange; *d)* pour se débarrasser des prisonniers de guerre; *e)* pour empêcher l'augmentation de la population; *f)* la sixième cause est d'ordre rituel et religieux : des hommes, femmes, esclaves sont mis à mort sur la tombe des chefs, puis mangés (envoi des doubles ou des esprits destinés à rejoindre l'esprit du mort pour l'aider et le servir; voir n^o 98).

29. Géophagie. — Cette coutume de manger de la terre est répandue notamment dans la Malaisie, au Pérou, en Bolivie et dans presque toute l'Afrique; certaines substances terreuses sont mangées : kaolin, argile calcaire, probablement parce qu'elles présentent un attrait particulier pour le goût de ceux qui les consomment; on leur attribue aussi des vertus thérapeutiques. On ne peut considérer comme origine de cette coutume un besoin causé par la pénurie d'aliments.

30. Conservation des aliments. — Les peuplades très peu civilisées vivent au jour le jour et ne font guère de provisions; les autres possèdent des greniers, soit publics, soit privés, pour conserver des graines et des aliments; ceux-ci sont cuits ou congelés, séchés ou fumés, quelquefois placés dans des silos. Les greniers sont formés d'une corbeille suspendue à un arbre (Congo), ou de petites huttes surélevées sur un piquet (Iapons), ou la partie la plus élevée de l'habitation.

C. — VÊTEMENTS.

Le vêtement, avec l'habitation dont il sera parlé ensuite, est le caractère ethnographique le plus important qu'il faille étudier relativement à la vie matérielle.

Il est d'abord à constater que certains peuples ne portent pas de vêtements et qu'il est très probable que beaucoup d'autres n'en portaient pas autrefois. En outre, chaque peuple, pour ainsi dire, a une espèce d'habillement qui lui est particulière et qui souvent permet de le reconnaître.

Si l'on peut admettre qu'à l'origine, l'humanité ne connaissait pas le vêtement, il faut rechercher les causes qui ont poussé l'homme à se vêtir.

On pourrait supposer que le premier couple humain eut le sentiment de sa nudité et que, par pudeur, il se couvrit le corps; dans cette hypothèse, si nous rencontrons encore aujourd'hui des peuples allant nus, c'est que leurs ancêtres ont abandonné une coutume dont ils ne voyaient pas la nécessité. Cette hypothèse, qui attribue la cause du vêtement au sentiment de la pudeur, ne semble pas admissible; s'il en était ainsi ce seraient les parties génitales qui partout devraient être cachées. Or l'on constate que suivant les peuples, c'est tantôt le visage (femmes fellahs), tantôt le pied (chinoise), tantôt le haut de la tête, ici le ventre (malaise), là la poitrine qui sont les parties du corps qu'il est considéré comme impudique de laisser voir, et ailleurs le vêtement, au lieu de cacher ce qui ne devrait pas être montré, a pour effet d'attirer l'attention sur ces parties du corps. Il ne faut pas confondre deux sentiments : le sens moral, qui est inné chez l'homme, et le sentiment de la décence, qui est le produit des conditions sociales, et qui en tant que s'appliquant au corps humain est devenu le sentiment de la pudeur. Bien des peuples s'en vont tout nus et cependant chez eux le sens moral existe à un degré très élevé; et l'on ne peut pas déduire, de l'absence de vêtement chez un peuple, la conclusion que ce peuple n'est pas moral. On peut dire que c'est le vêtement qui a fait naître le sentiment de la pudeur, lequel n'admet point que les parties du corps ordinairement cachées soient mises à nu. La couleur de la peau a une certaine importance.

1^o Pour tous les pays où le climat trop froid ou très variable oblige l'homme à se couvrir le corps pour résister aux intem-

péries, l'origine du vêtement est la rigueur du climat. Cette cause n'a joué aucun rôle dans les régions intertropicales, si ce n'est pour se préserver de la pluie : les malais fabriquent à l'aide de feuilles de palmier des manteaux ou des nattes qu'ils placent sur leur dos pour travailler dans les rizières en temps de pluie abondante.

2^o Le désir de plaire, de se faire remarquer, de montrer sa richesse, sa fortune, est une deuxième cause, et alors le premier vêtement est la parure qu'elle soit à même le corps ou attachée au corps. Il semble que c'est l'homme qui le premier rechercha la parure pour paraître plus fort, plus puissant, exemple que suivit la femme comme moyen d'attraction. On pourrait aussi supposer que la parure, à l'origine, fut un moyen employé par l'homme pour exprimer sa pensée et ce serait alors une forme du langage, comme les gestes, la mimique, etc. (voir n^o 124). Toute parure, sauf celle que peuvent former les cheveux, est quelque chose d'ajouté au corps; elle peut donc servir à exprimer une idée ou un sentiment ou faire ressortir tel avantage ou telle qualité.

3^o La troisième cause, la plus importante peut-être, est d'ordre religieux : les primitifs croyant à la protection que peuvent leur donner certains objets, auxquels ils attribuent une puissance magique, portèrent ces objets ostensiblement; ce sont des amulettes, des gris-gris, des fétiches, qu'ils attachèrent soit à une liane serrant les hanches (de là, la ceinture qui devint un petit tablier, puis une jupe), soit à une lanière enroulée autour du cou (de là, le manteau), soit à une corde liée autour du bras ou du poignet, soit encore à un lien entourant la tête (de là, la couronne). A ces objets religieux ou magiques, vinrent s'ajouter des parures, des coquillages, des bijoux, puis, surtout à la liane serrant les hanches, des morceaux d'écorces, des branches feuillues, des peaux d'animaux, etc.

31. Parures à même le corps, coloriage. — La plupart des peuples qui ne portent pas de vêtement proprement dit se barbouillent le corps avec des matières colorantes et forment

des dessins, des lignes, des cercles, etc.; c'est une espèce de vêtement. Ces coloriations ont pour but soit la beauté, soit le désir de faire peur, soit d'attirer l'attention sur certaine partie du corps ou encore de montrer certains sentiments, la haine, la douleur, soit de mettre le corps à l'abri des piqûres d'insectes, ou de le protéger contre les rayons du soleil ou de signaler la classe sociale, la nationalité ou la société secrète dont on fait partie. Le visage est le plus souvent colorié et ce coloriage est devenu chez quelques peuples le maquillage et le fard. On rattache au coloriage la peinture des ongles, la teinture des cheveux, des sourcils et des cils, l'application de laque sur les dents, etc. Le coloriage est probablement la plus ancienne forme de la parure, aujourd'hui encore très répandu chez les incultes.

32. Parures à même le corps, tatouage. — Le tatouage est un coloriage indélébile; il se fait de deux manières : par piqûre; par incision ou cicatrices. Le tatouage par piqûres est employé par les peuples à peau claire et consiste en des séries de piqûres faites dans la peau au moyen d'une aiguille qui introduit une matière colorante, de la poudre noire en général, sous l'épiderme. Les japonais font ainsi de merveilleux dessins coloriés dans la peau humaine. Les peuples à peau noire ou foncée se tatouent par incisions ou cicatrices, en faisant des incisions atteignant la couche non pigmentée de la peau et qui, en se cicatrisant, laissent des traces plus claires; quelquefois les cicatrices sont à nouveau ouvertes et de la terre est introduite dans la plaie de telle sorte qu'en se refermant elle produit des chéloïdes saillantes. Il y a deux espèces de tatouage par cicatrices : l'une produisant seulement des chéloïdes rondes en forme de boutons (bangalas), l'autre produisant des cicatrices linéaires composant des figures géométriques. Le tatouage, comme le coloriage, peut être différent suivant le sexe, l'âge, la position sociale, le groupe ethnique, ou la tribu; les indigènes du Congo reconnaissent la nationalité des leurs par les tatouages. Le tatouage est une déformation ethnique; voir n° 194. Ces déformations semblent bien de

nature originellement religieuse; elles sont souvent employées comme épreuves dans les cérémonies d'initiation et on pourrait les rapprocher des mutilations et des sacrifices humains dans un but religieux. Elles tendent à disparaître au fur et à mesure que l'emploi du vêtement se généralise.

33. Parures à même le corps, objets suspendus au corps. — D'autres déformations ont permis de porter d'autres parures : la perforation du nez (cloison et ailes), des lèvres, de l'oreille (pavillon et lobe). Par les trous ainsi formés, l'indigène passe un cordon qui sert d'attache à divers objets, ou bien fait passer des morceaux d'os ou de bois, ou attache des bijoux. Quelques déformations peuvent être considérées en elles-mêmes comme des parures, par exemple, les déformations des dents (voir n° 194); ces déformations peuvent avoir pour but d'augmenter la beauté du corps humain, cependant il est des cas où elles ont été imposées aux femmes pour les enlaidir et ainsi les mettre à l'abri d'un enlèvement par des peuplades nomades ou pillardes; elles peuvent avoir été imposées par les croyances religieuses, animistes ou magiques. Il peut aussi ne pas y avoir de mutilation, c'est le cas lorsque les objets sont attachés à la ceinture, au collier, au bracelet, aux cheveux. C'est là le commencement du vêtement proprement dit. Il faut signaler comme parures extraordinaires : les anneaux de métal entourant le cou et pesant jusque sept kilogs (femmes bayanzi), les anneaux de métal entourant le tronc depuis la naissance des jambes jusqu'aux épaules (femmes dayaks), les rondelles de bois introduites dans les lèvres ou dans les lobes de l'oreille et atteignant jusqu'à 12 centimètres de diamètre (femmes bakuli et makonde), les baguettes d'ivoire, d'os ou de bois fichées dans la cloison nasale (certains australiens), etc.

34. Vêtements proprement dits, forme. — La forme du vêtement est très diverse depuis la liane ou le lien entourant les hanches, le tout petit tablier attaché à la ceinture et la simple bande d'étoffe ou d'écorce d'arbre passée entre les jambes et retenue devant et derrière par une ceinture, jusqu'au

vêtement très compliqué des civilisés. Elle varie suivant le sexe, l'âge, le rang, la fonction; il existe des vêtements de deuil (voir n° 98), de fête, de cérémonie, d'intérieur, des vêtements visibles et des vêtements cachés. Souvent la loi ou la coutume détermine la forme à revêtir dans des cas spéciaux, mais il peut exister une tendance à modifier cette forme (disparition de costumes locaux). Les parties du corps toujours couvertes ne sont pas partout les mêmes; certaines parties sont découvertes par politesse (tête, voir n° 184), ou dans des cérémonies religieuses, ou dans certaines circonstances (poitrine découverte à la cour des princes javanais). La forme la plus ancienne semble être, avec le tablier ou morceau d'étoffe ou d'écorce pendu à la ceinture, les branchages feuillus attachés de même, les peaux d'animaux attachées au collier, les bandes d'étoffe serrant les reins. L'évolution du vêtement de la femme est intéressante, plus que l'évolution de celui de l'homme; le costume féminin comprend trois catégories : 1° le costume le plus ancien qui consiste en une étroite ceinture entourant les hanches, qui va s'augmentant en hauteur par l'ajoute d'ornements et de parures; 2° le costume des régions tempérées chaudes où la ceinture est à la taille et qui se développe en jupon ou robe, laissant libre le haut du corps; 3° le costume des régions arctiques dont la forme la plus ancienne est le pantalon en peau et une jaquette à manches.

35. Vêtements proprement dits, matière. — La matière dont sont faits les vêtements est diverse : peau d'animaux, bœuf, mouton, chien, renne, etc., grattée d'abord, puis tannée, peau de poissons (goïds), écorce d'arbre (ababua), fibres végétales tressées, etc., et enfin les étoffes tissées (voir n° 53). Le plus souvent l'indigène fabrique lui-même son vêtement et se sert des matériaux qu'il trouve sur place; à un degré de civilisation plus avancé, le vêtement est fait par des tailleurs attitrés et la matière peut être importée.

36. Vêtements proprement dits, chaussure. — La plupart des incultes ne connaissent pas la chaussure; ils vont nu-pieds. Emploi de l'écorce tressée, du bois, du cuir, etc. Le cordonnier, sa situation sociale.

37. Vêtements proprement dits, coiffure. — Inconnue souvent; employée pour se protéger contre la pluie et le soleil. Coiffure des

chefs, des féticheurs. Ligature autour de la tête, puis couronne de fleurs, de plumes, etc.

38. Ornaments et parures. — Les ornements furent d'abord des objets magiques et considérés comme protecteurs, puis des bijoux ou des objets rares, en métal précieux dans la suite. Ils déterminent le rang, la richesse la fonction, le sexe. Ils sont attachés directement au corps ou aux vêtements ou portés au moyen d'un lien.

D. — HABITATIONS.

L'habitation humaine est aussi diversifiée que le vêtement; actuellement, il n'y a plus guère de peuplade qui ne construise des habitations. Il est probable qu'à l'origine, l'homme s'est servi des abris naturels qu'il a trouvés : cavernes, plis horizontaux des rochers, troncs d'arbres évidés, feuillages, etc., qui aujourd'hui encore sont employés dans certaines régions, mais dans des cas exceptionnels.

La forme la plus ancienne doit être recherchée dans les abris qui servaient à la conservation du feu ou dans les abris de feuillage formés de deux branches recouvertes de feuilles et protégeant contre la pluie et le vent (australiens, veddahs). Ce serait ce paravent qui aurait donné naissance à l'habitation non transportable, laquelle, sous le nom de hutte, serait dérivée de plusieurs paravents réunis et accolés. La hutte est conique, hémisphérique ou en forme de selle avec un toit à double versant. Les parois n'existent d'abord pas, les paravents étant placés à même le sol; puis on creusa l'intérieur de la hutte, puis on suréleva les côtés sur des parois en feuillages et enfin en matériaux plus solides. Ces parois sont cylindriques, forment un carré, un octogone, etc.

Une autre forme non moins ancienne est la peau de bête étendue sur le sol, puis soutenue par des pieux; ce serait cette couverture destinée d'abord à garantir contre la pluie qui aurait donné naissance à l'habitation transportable, laquelle, sous le nom de tente, proviendrait d'un assemblage de peaux de bêtes attachées à des pieux réunis par leur sommet. Les tentes sont de formes diverses, comme les huttes, et se sont modifiées par l'ajoute de parois.

On est parvenu à représenter cartographiquement l'aire de propagation des types principaux de huttes et de tentes, notamment pour le Congo belge : la hutte à base rectangulaire et toit à double pente (bas Congo, bassin occidental du Kasai, le long du Congo de Léopoldville à Équateurville et dans la dépression centrale de l'Ubangi inférieur au lac Kivu); la hutte rectangulaire à toit en dos de tortue (dans le bassin du Sankuru, du Lukenie et du Ruki moyen); à base rectangulaire et à toit conique (dans les régions sud-orientales); à base circulaire et toit conique (dans le bassin de l'Uele et du Bomu).

39. Situation. — L'inculte, comme le civilisé, ne construit pas sa demeure n'importe où; il choisit une place convenable et se laisse guider par la nécessité d'avoir de l'eau potable à proximité; des coutumes l'obligent à l'orienter et souvent le féticheur ou le géomancier signale la meilleure place. Des cérémonies religieuses président à la construction. Influence du climat, des habitudes ethniques, des matériaux qui sont sous la main. La disposition de l'habitation, les matériaux dont elle est faite, sa forme, sont des faits dont la dépendance vis-à-vis du milieu géographique est indubitable (huttes de neige des esquimaux, iourte d'hiver des ostiaks, huttes en feuilles des congolais, tente en feutre des nomades de l'Asie centrale, maison de bois de l'Europe forestière, maison de terre dans le delta du Nil, etc.; voir chapitre VI).

40. Habitations transportables. — Cette espèce est commune à tous les peuples nomades qui, ne se fixant pas longtemps dans un même endroit, doivent posséder une tente facilement transportable; quelques sédentaires ont des huttes qu'ils abandonnent lorsqu'ils doivent changer d'habitat, ce qui arrive notamment quand ils ont épuisé par la culture le sol avoisinant.

41. Habitation type. — Dans une monographie ethnographique, il faut décrire l'habitation dans ses moindres détails et exposer sa construction, faire connaître ceux qui l'établissent (rôle des hommes et des femmes dans leur construction) et les matériaux employés; noter son agencement, ses divisions intérieures, sa forme et sa disposition, les dépendances et les annexes, le foyer, etc., la forme du toit, l'auvent surplombant la porte, etc. Il est impossible de

passer en revue, même sommairement, les demeures de tous les peuples, car sans parler des constructions des civilisés, on constate un développement colossal de l'art de construire même chez les incultes : d'une part, les huttes primitives et en forme de ruches des hottentots et des cafres et d'autre part, les maisons si remarquables tant au point de vue technique qu'architectural des battaks et des dayaks.

Signalons quelques types particuliers. Les maisons sur pilotis, ou palafittes, se rencontrent sous toutes les latitudes; elles sont construites soit dans l'eau, soit sur terre; elles sont fréquentes en Malaisie et en Polynésie comme elles le furent chez les néolithiques d'Europe : une plate-forme est d'abord établie sur pilotis, puis sur cette plate-forme est construite la demeure; en général, les pilotis principaux servent d'attaches aux parois et de base au toit. Ces palafittes ont pour but : d'élever la maison au-dessus des miasmes du sol et de la mettre à l'abri de l'humidité, de protéger les habitants contre les attaques d'ennemis, de pouvoir inspecter les environs, etc. Les demeures sur les arbres ne servent qu'en cas de guerre ou comme lieu d'observation; dans la Nouvelle-Guinée, elles sont réservées aux jeunes filles non mariées. Les habitations creusées dans le roc ou dans la montagne (troglodytes), sont très fréquentes même chez les civilisés (Suisse, Espagne).

42. Réparations et embellissements. — Les maisons construites en peau, en écorce, en branchage, en bois, en terre glaise et en pisé, en torchis et paillis, en pierre enfin, doivent être réparées et sont le plus souvent ornées de dessins, de peintures et de sculptures (voir n° 129), et souvent badigeonnées. Certains embellissements ont un but magique.

43. Meubles et objets meublants. — Le mobilier chez les incultes, se réduit à peu de chose : de la paille ou un paquet d'herbes sèches, quelques peaux ou une planche, voilà le lit; pas de siège ni d'armoire; quelques ustensiles de cuisine. Plus tard apparaissent les chaises; les tables, les tapis et les nattes. Plus tard encore les armoires et les coffres.

44. Éclairage. — Le foyer fut la seule source de lumière dans la maison pendant la nuit, puis d'une part des torches, d'où dérivent les chandelles, d'autre part des réservoirs d'huile avec mèche, d'où dérivent les lampes.

45. Chauffage. — Le foyer primitif est composé de deux pierres placées au milieu de la hutte entre lesquelles on brûle du bois; la fumée sort par les interstices du toit ou par le sommet de la hutte.

Lorsque le foyer ne sert qu'à la préparation des aliments, il est placé hors la hutte, sous un abri. Le poêle et la cheminée sont des inventions assez récentes.

46. Village. — Le village est une réunion d'habitations.

Annexes. — A côté des maisons proprement dites, on constate l'existence d'annexes qui n'apparaissent que chez les peuples un peu moins incultes; ce sont les huttes des femmes et celles des esclaves, la cuisine formant construction à part, les greniers où l'on conserve les graines, les magasins pour les provisions souvent sur pilotis ou surélevés sur un mur d'argile, des étables pour les bestiaux, des abris pour l'âme des parents décédés, etc.

Disposition des demeures. — Les maisons sont disposées en ligne, ou en cercle, ou le long d'une route, ou éparpillées dans les champs. La réunion des demeures en un tout appelé village a pour cause soit les liens de parenté qui unissent leurs habitants, soit la nécessité de trouver secours en cas d'attaque. La souche familiale se tient volontiers à une même demeure qui s'augmente par des constructions adjacentes. Chez certains peuples de civilisation inférieure, on trouve une longue maison qui abrite toute une tribu, soit que les demeures sont accolées les unes aux autres en double rangée séparées par une rue (Cameroun et Ituri), soit que le bâtiment ressemble à une caserne divisée par des cloisons (Amérique du nord-ouest). C'est une des formes transitoires entre la maison et le hameau.

Fortifications. — Les peuples nomades n'ont pas l'habitude de fortifier les endroits qu'ils habitent, car leur mobilité est leur meilleure défense; par contre les populations agricoles doivent se protéger surtout dans les régions où règne l'anthropophagie, le commerce des esclaves et la piraterie; de là, l'établissement des villages dans des endroits naturellement fortifiés ou d'accès difficile, la plantation d'épines pour défendre l'étroit chemin qui conduit au village; le creusement de fossés, la construction de postes d'observation dans les arbres, etc. A ces moyens s'ajoutent les fortifications plus développées : haies, palissades, barrières, clôtures, portes d'entrée, tours de surveillance, trappes, etc.

Constructions diverses. — Le village des incultes renferme encore les édifices du culte, si celui-ci est développé (hutte à

fétiches, case où sont conservés des crânes, temples et sanctuaires, voir n° 121); on y rencontre aussi des maisons réservées aux hommes non mariés, maisons communes qui sont quelquefois le centre du village (Polynésie), des hôtelleries et un ou plusieurs grands hangars où se réunissent les hommes pour les palabres ou pour discuter des affaires de la communauté. En dehors du village, des huttes sont parfois établies pour y reléguer les personnes frappées d'impureté, atteintes de maladie, les accouchées, les jeunes gens avant et pendant leur initiation, etc.

E. — MOYENS D'EXISTENCE, MÉTIERS ¹.

Pour pouvoir vivre, se procurer la nourriture nécessaire, mettre en œuvre les matériaux que lui fournit la nature, soit pour se créer un home, soit pour se fabriquer ses vêtements, l'homme a dû dès les premiers âges s'aider d'outils, d'instruments et d'armes. En possession de ceux-ci, il put faire la cueillette plus facilement, augmenter le rendement de la chasse et de la pêche, cultiver la terre et l'obliger à produire des fruits plus nombreux et mieux appropriés, domestiquer les animaux, créer des industries : la vannerie, la poterie, etc. L'industrie humaine est fille du besoin. Les progrès de la technique furent d'abord très lents, mais les peuples arrivés à un certain degré de développement technique firent alors des progrès rapides. Le milieu géographique a eu une influence considérable sur le développement de la technique.

47. Outils et ustensiles. — Les premiers outils étaient aussi les premières armes (voir n° 185) et furent, semble-t-il, en bois : bâton, massue, pieu à la pointe durcie au feu; en pierre, d'abord utilisée telle quelle, puis taillée, enfin polie; en os, en corne. Ils étaient fabriqués, chez les incultes, dans l'atelier familial, chacun préparant soi-même ses outils et ses armes et les orne-

¹ Répartition géographique des régions où l'homme tire principalement ses moyens d'existence de la chasse, de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture; voir *Atlas classique*, carte 46.

mentant suivant son goût particulier. Avec les progrès de la civilisation, cette fabrication passa entre les mains d'artisans, ce qui enleva aux outils et ustensiles le caractère d'individualité qu'ils possédaient précédemment. Les outils en métal sont plus récents; cependant certains peuples n'ont pas connu l'âge de la pierre, tels les bantous qui paraissent avoir passé directement de l'industrie du bois à l'industrie du fer. Voir au chapitre V, 2^e partie, paléethnographie, des détails sur l'industrie des hommes de l'âge de la pierre. Plusieurs peuplades, aujourd'hui encore, n'ont pas dépassé, au point de vue de la technique, les paléolithiques ou les néolithiques.

48. Cueillette. — La cueillette est la recherche des fruits qui servent à la nourriture, non seulement de ceux qui croissent sur les arbres, mais des racines ou des tubercules qui se développent dans le sol. Les indigènes australiens en sont à ce stade de l'agriculture (voir n^o 51).

49. Chasse. — La chasse a pour but la capture d'animaux sauvages ou vivant en liberté. Primitivement, l'homme ne possédant pas d'engins, ni d'armes, devait surprendre les animaux pendant leur sommeil ou leur repas et les tuer après un combat; puis il se servit de pieux, de trappes, de pièges, de lacets ou bien les chassait devant lui et les obligeait à sauter dans des précipices. Enfin les armes de jet, pierres, lances, flèches lui furent utiles ainsi que le chien lorsqu'il fut domestiqué (voir n^o 185 pour les armes et n^o 52 pour la domestication des animaux). La chasse forme l'occupation la plus importante de beaucoup d'incultes qui trouvent en elle le meilleur de leurs revenus. Elle est en général réservée aux hommes.

50. Pêche. — La pêche, ou chasse au poisson, est très pratiquée chez les incultes au moyen de pièges, de filets, de nasses ou d'armes de jet (harpons des congolais); ils détournent aussi les cours d'eau ou empoisonnent les rivières. La pêche à l'hameçon indique déjà un progrès. La chasse et la pêche se font souvent en commun, tous les habitants d'un même village

y prenant part. Certains animaux ne sont ni chassés, ni pêchés, parce qu'ils ne peuvent servir à l'alimentation (voir nos 25 et 104).

51. Agriculture. — On reconnaît plusieurs stades dans l'évolution de l'agriculture, ce terme pris dans son acception la plus large. Premier stade, dit de la cueillette (voir n° 48) : d'abord la terre est retournée avec un pieu pointu pour la recherche des racines (australiens, boschimans); ensuite la culture avec le hoyau ou pieu à extrémité recourbée, instrument aratoire simple, mais déjà en progrès et plus facile; puis la culture à la houe qui se rencontre notamment dans l'Afrique tropicale et qui permet un travail plus approfondi de la terre; on voit apparaître les irrigations; les plantes cultivées ne sont pas nombreuses, mais servent à la nourriture quotidienne. Deuxième stade, dit de la production : la culture à la houe progresse par l'emploi d'engrais et par la culture de plantes à graines, millet, maïs, blé, riz, qui se fait non seulement pour les besoins immédiats de la famille, mais encore pour les besoins futurs et, dans la suite, pour la vente à d'autres; cette culture à la houe se transforme d'une part en jardinage et en horticulture, d'autre part en plantation (pays tropicaux). Troisième stade, dit du labour : il est caractérisé par l'emploi de la charrue, laquelle n'a pu être utilisée qu'après la domestication des animaux. Alors que dans les stades précédents, la terre aussitôt épuisée devait être abandonnée, dans la culture à la charrue on fouille le sol plus profondément et le système d'assolement a permis une culture continuelle.

Rôle de la femme. — Dans les premiers stades, c'est la femme surtout qui s'occupe de la culture dont les produits ne sont qu'un appoint aux revenus provenant de la chasse et la pêche, mais comme les produits de la chasse devinrent aléatoires, la culture joua un rôle de plus en plus grand et l'importance sociale de la femme s'en augmenta. Avec la charrue disparut le travail de la terre par la femme.

Dans certains pays (Java), la culture se fait en commun et chacun reçoit des produits selon le travail accompli. Ailleurs le défrichement est fait par les hommes, la culture par les

femmes (basongé). La moisson et les instruments pour faire la moisson. Coutumes magiques et fêtes relatives à la moisson ou à la récolte.

52. Éleve des bestiaux. — La domestication des animaux est le fait d'une civilisation déjà assez avancée; elle est postérieure aux premiers stades de l'agriculture; elle a été précédée de l'appriivoisement et elle a donné naissance à la culture à la charrue. On croit qu'elle est originaire de la Babylonie où le bœuf domestiqué joua un rôle dans la religion; certains pensent que les premiers animaux apprivoisés le furent pour fournir un divertissement (oiseaux chanteurs), puis pour en tirer quelque avantage (chien, chat), peut-être aussi à cause de l'influence de certaines idées religieuses, notamment du totémisme (voir n° 105). Les premiers animaux apprivoisés semblent avoir été le chien (dingo australien), le chat, le porc, la poule, la chèvre, etc. La domestication s'est ensuite développée chez certains peuples et l'éleve du bétail a pris une grande extension. Importance de l'élevage chez les peuples pasteurs.

53. Tissage, couture, confection. — Le tissage a été une des premières occupations et on le retrouve presque partout, même à des époques très reculées; il est cependant inconnu en Australie et dans la Polynésie, en Afrique du Sud, dans la vallée de l'Amazone, dans une partie de l'Amérique du Nord, dans la zone des steppes asiatiques, parce que dans ces régions on s'est servi de matières végétales tressées, de peaux ou de feutre. Il semble qu'il fut précédé du tressage de fibres ou d'herbes. Le premier travail consiste dans la fabrication du fil produit par l'action de rouler la matière première; puis par la disposition de ces fils de façon à obtenir un tissu; enfin la découverte du fuseau, de la navette, de la disposition de la trame et de la chaîne et d'un instrument spécial, le métier à tisser, fit faire de grands progrès à cette industrie. Le métier à tisser des incultes se présente sous deux formes : dans la première, les deux groupes de fils formant la chaîne sont attachés chacun à une barre transversale qui est relevée à la main pour donner passage à la navette entraînant la trame

(congolais, indonésiens, micronésiens, etc.); dans la seconde, le relèvement et l'abaissement de la chaîne est produite par un appareil spécial manœuvré par le pied ou par un aide (soudanais, asiatiques orientaux, etc.).

La couture s'est faite d'abord avec des aiguilles d'os ou en plaçant les parties à coudre l'une sur l'autre, en les transperçant et en passant par les trous la ficelle qui doit les fixer. La couture à l'aiguille est assez rare chez les incultes.

La confection ne s'est développée que dans des civilisations avancées où le vêtement fut plus compliqué.

54. Vannerie. — La vannerie est intimement liée au tissage et très probablement plus ancienne. Les objets en vannerie sont roides ou flexibles et l'agencement des fibres de couleurs différentes a donné des dessins qui souvent ont servi de base à l'ornementation (voir n° 125). Certains incultes (cafres, waganda) produisent par le tressage des vases étanches et plusieurs tribus ne portent que des vêtements faits en matières végétales tressées.

55. Poterie. — La poterie est très répandue, sauf chez les peuples nomades qui ne l'emploient pas à cause de sa fragilité et chez les australiens et les fuégiens. La découverte de cette industrie est très probablement due à la femme, car c'est à elle qu'incombait la préparation des aliments. Avant la découverte de la poterie et de la céramique, et même encore actuellement pour certaines peuplades, les incultes se servaient de vases en fibres végétales tressées très serré au point d'être étanches, ou dont les interstices étaient bouchés par de l'argile, et aussi de vases en cuir ou en bois ou formés de la partie extérieure d'un fruit (noix de coco). La femme reconnut que la terre glaise employée pour boucher les trous des vases en fibres végétales pourrait par elle seule constituer un vase à la condition d'être cuite. Et l'on façonna d'abord les vases en poterie dans un moule en vannerie qui était consumé par la cuisson. C'est la méthode de fabrication la plus ancienne (plaquage); le moule en fibres tressées laissa des traces sur la terre glaise et sur le vase, lesquelles furent les premières orne-

mentations des vases. Lorsque la technique fut plus développée, ces ornements furent faites avec l'ongle, puis avec un stylet en bois ou en métal, en reproduisant d'abord les traces laissées par la vannerie, puis en modifiant ces dessins. Le moule n'étant plus nécessaire, on donna aux vases des formes diverses.

Les méthodes employées pour la fabrication des vases peuvent se ramener à quatre : 1^o le moulage ou plaquage de terre humide sur un moule soit extérieurement, soit intérieurement; 2^o le roulage de boudins d'argile qui sont enroulés les uns sur les autres puis bien ajustés; 3^o le modelage ou façonnage à l'aide de la main seule; 4^o le tour du potier qui permet une fabrication plus rapide et meilleure. Le travail de la poterie est réservé aux femmes chez les amerinds, par exemple. Les vases sont séchés au soleil ou cuits au feu.

56. Métallurgie et forges. — Pendant longtemps, l'humanité ne connut point les métaux, ou du moins le profit qu'elle pouvait en tirer, et des peuples en sont encore à l'âge de la pierre aujourd'hui (zélandais); d'autres, quoique restés incultes (nègres), sont d'excellents forgerons; d'autres ne connaissent l'emploi des métaux que depuis qu'ils sont en contact avec les Européens (australien, océanien, amerind inculte). En général, on explique la découverte des métaux par une succession de hasards heureux qui auraient appris à l'homme l'utilisation industrielle des métaux; il semble aujourd'hui que toute la métallurgie primitive est un chapitre de l'histoire des religions : l'or et l'étain à l'état natif, sous forme de paillettes, auraient servi de talismans et de fétiches; au cours d'opérations magiques, ces paillettes furent soumises à l'action du feu et ainsi naquit l'idée de traiter de même les minerais de cuivre; le bronze resta longtemps un métal sacré. Le minerai est traité de deux manières, par fusion et par martelage. La forge est chez les nègres très développée. Souvent le forgeron jouit d'une considération spéciale; on le croit magicien.

On ne sait pas exactement où prit naissance la technique du fer; les uns veulent que ce soit dans l'Asie centrale, d'autres prétendent que la métallurgie a été découverte d'abord dans l'Afrique centrale.

Les appareils employés chez les incultes pour produire le courant d'air nécessaire à la bonne marche d'un haut fourneau sont de quatre espèces : *a*) deux coupes hémisphériques en bois ou en terre dont l'ouverture est fermée par un morceau de cuir au milieu duquel est une poignée et dont la base est terminée par un tuyau dont l'extrémité en fer est introduite dans le foyer; les mouvements d'abaissement et de relèvement de la poignée produisent une insufflation régulière d'air dans le fourneau; cet appareil est répandu dans toute l'Afrique où il serait autochtone; *b*) deux peaux de mouton ou de gazelle largement ouvertes au niveau du cou et munies à cet endroit de deux bâtonnets servant à ouvrir et à fermer cet orifice; le tuyau de la soufflerie est adapté à une patte de derrière; appareil moins répandu que le précédent; on le rencontre sporadiquement à côté de celui-ci en Afrique où il aurait été importé assez tard; il est commun dans l'Inde et se trouve aussi en Indonésie; *c*) deux tubes verticaux hauts de deux mètres avec pistons, mais sans soupapes qui ne sont pas nécessaires à cause d'une disposition spéciale des matières entourant les pistons; cet appareil dit soufflerie à pompe, est d'origine indonésienne, et ne se rencontre pas en Afrique, sauf à Madagascar; *d*) soufflet cylindrique en cuir maintenu par des cercles en bois; il est probablement une imitation du soufflet européen ou une modification du premier type; on n'en connaît que très peu d'exemplaires, ils proviennent du Togo.

57. Meunerie. — La préparation des graines pour en tirer la farine n'est pas connue de tous les peuples; il en est qui rôtissent les graines sans les moudre. La farine est obtenue par trois moyens : 1^o par le pilage, souvent occupation des femmes, consistant dans l'écrasement de la graine entre un mortier et un pilon manié à la main; 2^o par trituration ou écrasement entre deux pierres, celle de dessus étant animée d'un mouvement tournant ou de va et vient (bochimans); 3^o par la mouture au moyen d'une meule tournée à la main ou mise en mouvement par l'eau, le vent ou les animaux.

58. Travail du bois. — Le travail du bois est général; l'homme fabriqua de bonne heure des instruments, des outils et des armes en bois, puis des meubles, des pirogues, des vases, des ustensiles de cuisine, etc. Il les décora de sculptures (voir n^o 129). L'écorce des arbres fournit à plusieurs peuples les matériaux nécessaires à la confection des vêtements : l'écorce

est arrachée, nettoyée et rendue souple par diverses méthodes. Les fibres sont mises à profit pour la fabrication de vases et d'objets en vannerie. Les feuilles sont employées pour les toits des huttes.

59. Corderie. — Les incultes fabriquent des cordes et des liens en matière végétale.

60. Tannerie. — La préparation des peaux consiste parfois en un simple grattage pour enlever les poils, ou en un polissage pour les rendre plus souples, ou en une macération pour leur donner plus de dureté. Le tannage est rare chez les incultes; il se rencontre déjà chez les mi-civilisés. L'industrie de la préparation des peaux d'animaux paraît très ancienne et avoir précédé la préparation des écorces et la vannerie. Certains incultes (golds) se servent des peaux de poissons.

61. Teinturerie. — Les propriétés colorantes de certaines plantes sont connues de presque tous les peuples; mais elles ont été surtout mises à profit par ceux pratiquant le tissage, pour la teinture des étoffes.

62. Extraction des minerais et des roches. — La recherche des minerais obligea souvent l'homme à creuser le sol pour les trouver en plus grande quantité, de même pour les pierres propres à faire des outils et des armes.

63. Machines industrielles. — Chez les incultes, ces machines sont rares; à citer : le moulin, le métier à tisser, le tour du potier, le cabestan et le treuil, la pompe, la poulie et le palan, le volant, etc.

64. Légendes relatives à l'invention des métiers. — Beaucoup de peuplades rapportent sur l'origine des métiers des légendes souvent intéressantes.

III. — VIE FAMILIALE.

Plus que tous les autres, les faits relatifs à la vie familiale des incultes sont en rapport avec la vie religieuse : la famille est le grand support de la religion. Nous classerons tous les faits de la vie familiale sous les rubriques : naissance, éducation et initiation, mariage, famille, mort.

A. — NAISSANCE.

65. Avant la naissance. — L'approche de la naissance d'un enfant donne lieu à des fêtes, à des réjouissances, parfois à des prières ou des sacrifices pour obtenir de la divinité un enfantement heureux, tandis que des mesures de protection sont prises pour soustraire la mère à l'influence des mauvais esprits : suppression d'un échelon à l'échelle donnant accès à la maison (atjeh), emploi d'amulettes, récitation de prières, actes magiques, etc. On exempte la mère des travaux trop durs et quelquefois on l'oblige à habiter une hutte spéciale (sandwich). Dès que la conception est avérée, la femme congolaise ne reçoit plus son mari et leurs rapports ne reprennent que lorsque l'enfant est sevré, le plus souvent à l'âge de 2 ou 3 ans; ce serait une des causes les plus importantes de la polygamie (voir nos 78, 79, 80).

66. Accouchement. — Il a lieu dans divers endroits : demeure familiale, demeure de la mère de l'accouchée, dans la forêt, auprès d'une source, dans une hutte spéciale, etc. La parturiente prend des positions diverses et elle reçoit l'aide d'autres femmes. La naissance d'un enfant mort-né entraîne quelquefois la mise à mort de la mère.

67. Soins donnés à la mère, au père. — La mère reçoit encore des soins après l'accouchement, mais elle reprend bientôt ses occupations. Parfois, c'est le père qui est soigné : il doit garder le lit, recevoir les félicitations, s'astreindre à un régime. Cette coutume est dite la couvade; elle se rencontre dans le sud-est asiatique, chez les indonésiens de l'archipel malais, dans le nord de l'Amérique méridionale; elle aurait aussi existé dans le sud de l'Europe (France méridionale, nord de l'Espagne, Corse, Sardaigne), mais des recherches récentes n'ont pu en découvrir les traces. Les causes de cette coutume : 1° on soigne le père pour que l'enfant ne soit pas malade (pratique magique); 2° le père affirme ainsi ses droits sur l'enfant et le reconnaît comme sien (passage du matriarcat au patriarcat (voir n° 87) ou dans les familles polyandres); 3° ce serait la preuve publique que le mariage est réalisé en fait (mariage à l'essai). Cérémonies purificatoires.

68. Soins donnés à l'enfant. — L'allaitement par la mère est général; le sevrage est souvent très retardé : au Congo, l'enfant n'est sevré qu'à l'âge de 2 ou 3 ans, parce que l'allaitement artificiel est inconnu. Si la mère vient à mourir avant l'époque du sevrage, l'enfant est souvent tué (ouest du Congo) ou il est adopté par une autre femme qui allaite (est du Congo). Dans certains pays (Chine), la naissance d'un garçon est un événement heureux, celle d'une fille un désagréable. L'enfant difforme est mis à mort, la mère peut en pâtir. Dans la Rome ancienne le nouveau-né était déposé par terre; si le père acceptait la charge de la paternité, il l'élevait de terre; sinon, l'enfant mourait à moins qu'il ne fut adopté par un passant qui le recueillait. La tête du nouveau-né est quelquefois déformée par des pressions sur le crâne exercées par les mains ou par des appareils spéciaux; ces déformations ont été constatées dans une grande partie de l'Amérique du Nord, au Pérou, en Bolivie, dans les îles Celebes et Philippines, anciennement en France (déformation toulousaine, voir n° 194). Le nom à donner à l'enfant est souvent choisi par le sorcier : celui d'un ancêtre, celui du jour de la naissance, celui d'une plante, un qualificatif quelconque, etc. Le nom change au cours de la vie, notamment lors des cérémonies de l'initiation (voir n° 75). Les punitions corporelles sont rares chez les incultes. L'enfant peut être la propriété du père, ou du frère de sa mère (matriarcat, voir nos 87 et 161).

69. Causes qui limitent la population. — Elles sont nombreuses et mises souvent en pratique : infanticide, notamment des filles (tibétains); mutilations pour éviter la conception (australien); avortement; manque de soins; etc. Les mariages à un âge trop jeune, la fréquence des divorces et des séparations, la polyandrie et la polygamie peuvent diminuer la natalité.

70. Mouvement de la population. — La population chez les incultes n'augmente pas dans les mêmes proportions que chez les civilisés. Causes.

B. — EDUCATION, INITIATION.

71. **Éducation physique.** — Guère soignée; des jeux d'adresse.

72. **Éducation intellectuelle.** — Presque nulle.

73. **Éducation morale.** — Voir n° 114.

74. **Éducation des prêtres.** — L'éducation des féticheurs, sorciers, chamans, magiciens est faite par des féticheurs plus anciens qui leur transmettent leurs recettes et leurs formules magiques (voir n° 122). Souvent le magicien ne reçoit aucune éducation spéciale. Dans les religions plus développées, l'éducation des prêtres est soignée et consiste surtout dans l'étude des textes sacrés et de la théologie.

75. **Initiation.** — Au moment de devenir adulte, à l'âge de la puberté, chez presque tous les incultes, l'enfant reçoit une éducation spéciale caractérisée par : 1° retraite loin du village; 2° enseignement de tout ce qui regarde la vie sexuelle et sociale; 3° épreuves physiques; 4° nouveau nom donné souvent après une mort simulée; 5° parfois circoncision (voir n° 194) et autres déformations qui sont presque toujours des épreuves auxquelles on soumet l'initié pour s'assurer de sa bravoure. Les rites d'initiation sont des rites religieux; nous y retrouvons des rites de séparation, de marge et d'agrégation. Les différentes phases de l'initiation, qui est obligatoire pour les filles comme pour les garçons, mais souvent avec un processus simplifié, ont une durée plus ou moins longue; les féticheurs ou des anciens y président; l'initiation est le plus souvent nécessaire pour prendre femme ou mari; l'initié porte des signes extérieurs prouvant sa qualité; elle est parfois considérée comme une mort suivie d'une seconde naissance à la suite de laquelle l'initié doit tout apprendre à nouveau. Aire de propagation des coutumes d'initiation; les raisons de cette institution sociale très répandue et très importante dans la vie des incultes. Les sociétés d'initiés sont encore mal connues; il ne faut pas les confondre avec les sociétés secrètes (voir nos 119 et 179).

C. — MARIAGE, RAPPORTS ENTRE LES SEXES.

76. **Rapports avant le mariage.** — Ces rapports sont très libres et la virginité des filles est parfois de peu de considération. Avant l'initiation, les rapports sexuels sont en général interdits et la naissance d'un enfant considérée comme une calamité publique. Prohibition de l'inceste.

77. **Fiançailles.** — Elles n'existent pas partout; parfois elles ont lieu lorsque les enfants sont en bas-âge (chinois).

78, 79, 80. **Mariage, nature, formes, évolution.** — Le mariage est l'union de deux humains de sexes différents pour former et fonder une famille. Il se caractérise par : perte de liberté pour l'un des deux époux, dépendance d'une autorité, soit le mari, soit la femme, soit les parents de la femme; soumission à des lois et à des coutumes.

Certains auteurs, partisans de la théorie évolutionniste appliquée à l'organisation familiale, ont prétendu que le mariage n'avait pas toujours existé dans l'espèce humaine et qu'il aurait été précédé d'un état caractérisé par la communauté des femmes ou promiscuité : les accouplements se seraient faits sans règle aucune, au hasard des rencontres, et n'auraient pas été suivis d'une union de quelque durée. Cette hypothèse est basée sur certains faits d'ordre sexuel constatés chez des peuplades incultes, en Océanie notamment, mais ces prétendues traces de promiscuité ne sont rien d'autre que des preuves de l'amour libre entre jeunes gens pubères non encore mariés, puisque chez ces mêmes peuplades le mariage bien caractérisé existe. La promiscuité ne se rencontre pas comme forme normale des rapports sexuels, et là où elle se rencontre, c'est d'une manière tout exceptionnelle. Il convient d'admettre, dans l'état actuel des recherches ethnographiques, que le mariage est aussi ancien que l'humanité et que sa forme primitive est la monogamie (voir les considérations générales servant d'introduction au VI, vie sociale).

On a voulu aussi établir une théorie d'évolution dans les formes du mariage pour expliquer les diverses formes existantes encore aujourd'hui, de façon à tracer les stades d'une évolution

générale et uniforme pour toute l'humanité, certains peuples étant restés à des étapes plus ou moins primitives. Mais ces formes peuvent être expliquées par des motifs d'ordres divers et il n'est pas scientifiquement prouvé qu'elles sont les chaînons d'une chaîne allant de la promiscuité au mariage monogame indissoluble ou des étapes successives qu'auraient franchies tous les peuples civilisés.

Dans cette hypothèse évolutionniste, la forme la plus ancienne de mariage dont on retrouve aujourd'hui encore des exemples serait le rapt ou enlèvement de la femme par la force : c'est le mariage par capture que l'on a constaté chez les patagons où il semble être légal, tandis qu'on le rencontre fréquemment ailleurs comme forme anormale ou exceptionnelle qui n'est pas reconnue par la coutume.

Cette forme de mariage (rapt vrai) se serait assez rapidement modifiée en rapt simulé, dans lequel tout est préparé à l'avance : le ravisseur a été accepté comme futur mari par les parents de la jeune fille et par la jeune fille elle-même. Le rapt est seulement simulé, tout en conservant tous les caractères extérieurs du rapt vrai. C'est, entre autres, le cas chez les toucouleurs. Cette forme, là où elle existe, serait une survivance du mariage par capture préexistant.

Une forme plus évoluée serait le mariage dit par achat dont les modalités sont diverses. Le jeune homme obtient une jeune fille en mariage soit en échangeant sa sœur ou une proche parente contre sa future, par exemple à Sumatra; soit en acquérant sur sa future les droits du mari en se mettant au service des parents de la jeune fille, par exemple chez les fuégiens; soit en donnant aux parents un cadeau (chez les bantous), une compensation ou la somme qu'ils ont eux-mêmes fixée, le plus souvent après des pourparlers entre leurs commettants. Cette forme, quant à nous, doit être aussi ancienne que celle dite mariage par capture; elle ne devrait pas être dénommée mariage par achat, et l'on ne devrait pas parler dans ce cas de vente de la femme, mais mariage par versement d'une compensation : le futur n'achète pas sa femme, mais il fournit aux parents de cette dernière une compensation pour le détriment

qu'il cause à la famille en lui enlevant une jeune fille, laquelle est une valeur économique puisque le produit de son travail enrichit la communauté.

Enfin, dans cette évolution, le dernier stade (nous nous refusons à croire que le dernier stade pourrait être l'amour libre que certains ont prôné) serait le mariage par consentement mutuel, lequel aurait conservé au moins un des caractères du mariage par versement d'une compensation, la dot.

Mais à côté de ces formes de mariage, il en est d'autres qui peuvent les accompagner.

L'exogamie ou défense d'épouser une personne du même clan, de la même tribu ou de la même parenté. Cette défense ou tabou (voir n° 104) peut avoir son origine dans l'aversion naturelle pour l'inceste (mariage entre proches parents) ou encore dans les croyances religieuses, notamment dans le totémisme (voir n° 105) qui suppose parentes toutes les personnes d'un même clan totémique, ou encore dans les croyances magiques (voir n° 106) qui peuvent considérer comme devant porter malheur l'union de personnes de même parenté.

L'endogamie ou obligation de prendre femme dans son clan, dans sa tribu ou dans sa parenté. Cette obligation peut provenir de ce que, pendant longtemps, la tribu ou le clan ou la parenté vécut en relations hostiles avec tous ses voisins, ou encore que l'on a voulu empêcher l'introduction dans la tribu d'un sang étranger.

Chez certains peuples, il y a mélange d'exogamie et d'endogamie : l'exogamie existe quant à la parenté ou quant au clan; l'endogamie est obligatoire quant à la tribu qui comprend plusieurs clans.

La polygamie ou polygynie est une forme très répandue : le mari possède plusieurs femmes, lesquelles originairement auraient eu une situation égale, mais dont l'une, par la suite, aurait acquis une situation prépondérante, les autres étant considérées comme des concubines ou des épouses de second rang. Chez les peuples polygames, tous les hommes mariés ne sont pas polygames; ne possèdent plusieurs femmes que ceux dont l'état de fortune leur permet d'en nourrir plusieurs

et, dans ce cas, la possession de plusieurs femmes est un signe de richesse et souvent aussi une cause de richesse. En ce qui concerne la polygamie chez les bantous, plusieurs s'accordent à dire qu'elle est due à la sensualité du nègre, au peu d'estime ou de respect qu'il a pour la femme et surtout à ce fait que la femme qui allaite (voir n° 68) se refuse aux devoirs conjugaux sous prétexte que son enfant viendrait à mourir. On distingue la petite polygamie (quelques femmes pour un mari) et la grande polygamie.

La polyandrie est la forme de mariage dans laquelle la femme possède plusieurs maris; on la rencontre chez les nairs et au Tibet et il semble qu'elle doive être attribuée au petit nombre de femmes.

Ces deux formes, polyandrie et polygamie, ne prouvent rien en faveur de la théorie de la promiscuité primitive; elles sont dues, d'une part, à des circonstances économiques, d'autre part, au rapport existant entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes.

La monogamie qui consiste dans l'union indissoluble, ou dissoluble, d'un seul homme et d'une seule femme, est la forme la plus civilisée du mariage.

Ajoutons encore le lévirat, ou mariage avec le frère de son mari, mariage obligatoire ou facultatif pour toute femme devenue veuve (anciens Israélites). Cette forme s'explique par des motifs religieux (génération d'un être devant porter le nom du défunt) ou pour des motifs économiques (maintien de la propriété dans la famille).

Signalons enfin le mariage à l'essai lequel ne devient définitif qu'à la naissance du premier enfant.

Aire de propagation de ces diverses formes. Organisations matrimoniales qui sont un mélange de diverses formes, chez les australiens, par exemple. Formes différentes chez un même peuple, les malais de Menangkabao, entre autres. Droits et devoirs des époux dans chacune de ces formes. Les épouses légitimes, la seule épouse, les concubines, leur situation respective.

81. Cérémonies du mariage. — Chez certains peuples (esquimaux), il n'existe aucune cérémonie nuptiale, ailleurs

l'entrée en mariage est fêtée par un repas monstre, ailleurs par des cérémonies symboliques qui font ressortir le lien entre les époux ou la domination de l'un sur l'autre; souvent des cérémonies religieuses viennent donner plus d'importance à cet acte. Mariage au sens naturel et au sens légal. Chez les incultes, tout individu s'efforce de se marier aussitôt après l'âge de la puberté.

82. Empêchements au mariage. — L'exogamie et l'endogamie sont des formes qui restreignent le choix des époux; la défense d'épouser une proche parente (horreur de l'inceste, pourquoi?), la division en castes qui oblige presque à prendre femme dans sa caste; le célibat obligatoire dans certaines fonctions; etc.

83. Le mari. — Ses pouvoirs sur sa ou ses femmes dépendent de la forme de mariage, de même que ses droits sur les biens de sa femme. Parfois le mari habite une maison seul, ses femmes chacune une autre demeure. Les rapports entre le mari et ses beaux-parents sont souvent déterminés par la coutume (le tabou de la belle-mère). Le mari (chez les kafibélés) devient le domestique du frère aîné de sa femme; ce frère aîné est le véritable chef de la famille (matriarcat).

84. La femme. — La situation de la femme se modifie beaucoup par le mariage; son rôle dans la polygamie; le prêt des femmes, leur vente; l'adultère de la femme est le plus souvent sévèrement puni. La femme a joué, dans les premiers temps de l'humanité, un rôle très grand comme gardienne du centre familial (voir n° 87, matriarcat), comme conservatrice du feu (voir n° 21), comme inventrice de l'agriculture (voir n° 51) et de la poterie (voir n° 55). La femme, chez les incultes, n'est pas toujours un être opprimé et sans droits : quoiqu'elle prenne rarement part à la vie publique, elle jouit cependant souvent d'une certaine indépendance; dans le régime de la grande polygamie, elle est plus esclave qu'épouse.

85. Dissolution du mariage. — Chez les incultes, la séparation de corps, le divorce ou la répudiation sont fréquents ;

quelquefois des coutumes règlent les divorces. Les effets de la séparation momentanée ou définitive.

86. Les eunuques. — Leur rôle dans la famille.

D. — FAMILLE.

87. Autorité. — Dans la famille, c'est le père qui possède l'autorité; parfois c'est le grand-père, ou la mère, ou le fils aîné, ou le frère de la mère. Droits et devoirs du chef de famille, causes de déchéance.

Le matriarcat est un système familial dans lequel la filiation est établie par les femmes, filiation utérine; il n'est pas nécessairement caractérisé par la domination de la femme, mais l'autorité appartient alors au frère de la femme et les enfants devenus grands travaillent pour leur oncle utérin et non pour leur père; à la mort de celui-ci, ils deviennent propriété de leur oncle avec tous les biens de la famille. L'origine du matriarcat doit être cherchée non dans la promiscuité (voir n° 78), mais dans des circonstances spéciales aux peuples qui possèdent cette organisation. Chez les tribus vivant exclusivement du produit de la chasse, la naissance de l'agriculture et son développement dûs à l'initiative de la femme (voir n° 51) ont augmenté considérablement l'importance sociale de celle-ci. Le matriarcat existe encore aujourd'hui chez beaucoup de peuples. La seule forme sociale reconnaissable chez les peuples les plus incultes est la famille; dans les groupements nombreux, les hommes poussés par la sympathie ont formé des sociétés d'hommes dont les liens sont devenus plus forts que les liens familiaux au point que ces sociétés eurent leur maison propre et des règlements bien établis. La femme esseulée, laissée isolée au foyer familial, devint le centre de la famille et les coutumes matriarcales s'établirent. Le matriarcat est, d'après Schurtz, une conséquence de la désagrégation du foyer familial et non un stade intermédiaire entre la promiscuité et la famille. La désagrégation des sociétés d'hommes, puis leur disparition, replacèrent le père et le mari dans la famille; il y reprit son rôle de chef et ainsi le patriarcat fut rétabli.

Le système dit patriarcat est basé sur la filiation par les hommes; ici c'est le père qui possède toute autorité sur les enfants; il est beaucoup plus répandu que le matriarcat.

88. Composition. — La famille se compose du père, de la mère et des enfants; viennent s'y ajouter : les grands-parents, l'oncle ou frère de la mère, les femmes, suivant les systèmes. Les étrangers peuvent être admis dans la famille : par adoption, par échange du sang; effets. Les esclaves (voir n^o 175).

89. Habitations. — Les enfants mariés forment le plus souvent un nouveau foyer, parfois ils demeurent avec leurs parents soit paternels, soit maternels, parfois ils agrandissent la maison paternelle par l'ajoute de nouvelles constructions.

90. Relations entre les membres de la famille. — Des liens étroits attachent les membres; mais en général les vieillards sont considérés comme des bouches inutiles et on désire leur disparition; souvent on les aide à passer de vie à trépas ou on les pousse au suicide.

91. La propriété familiale. — La propriété familiale comprend tout ce qui provient du travail en commun de tous les membres de la famille (voir nos 151 et suivants).

92. Rôle des voisins dans la famille.

93. Situation sociale des membres de la famille.

94. Arbre généalogique.

E. — MORT.

Les cérémonies qui accompagnent la mort et les funérailles sont très variées suivant les peuples; elles ont ceci de commun qu'elles prouvent la croyance en la survie d'une partie de l'être humain.

95. Maladies, accidents. — L'inculte ne croit pas toujours que la mort soit naturelle; il l'attribue à l'influence d'esprits ou de mauvais génies; de là le rôle des féticheurs, sorciers et guérisseurs qui emploient des moyens magiques pour guérir les maladies et rechercher la cause de la mort : ils accusent

souvent une personne de l'entourage du défunt. Il faut signaler ici les sacrifices humains, les meurtres rituels et les oblations sanglantes assez répandus chez les incultes. Ces sacrifices accompagnent souvent la mort d'un notable ou d'un chef (voir nos 98 et 178) afin que, dans leur vie future, ils continuent à jouir des services de ceux qui vivaient avec eux sur la terre.

96. Les derniers moments d'un moribond. — Aussi préconisent-ils des danses, des chants, le port d'amulettes, des breuvages spéciaux, des pratiques magiques (voir n^o 140), etc. Le moribond est assisté dans ses derniers moments par ses proches. Les incultes se représentent la mort comme la séparation de l'âme du corps ou la mise en liberté d'un double, d'un esprit vivifiant le corps. De là, souvent des mesures prises pour essayer d'empêcher le départ de l'âme ou pour le retarder : chez les esquimaux et les calédoniens on bouche les ouvertures, à Celebes on garnit ces ouvertures d'hameçons.

97. Le mort avant son enterrement. — Aussitôt après le décès, commencent les lamentations et les pleurs. Il peut y avoir ensevelissement ou le cadavre est changé de place, colorié, embaumé, fumé, etc. Suivant les peuples et le rang social du défunt, les coutumes varient.

98. Funérailles. — Le transport du décédé donne lieu à des cortèges funéraires, souvent à caractère religieux, auxquels prennent part les parents en deuil, des pleureuses et l'éloge du mort est parfois prononcé.

L'homme, aux époques très anciennes, donnait-il une sépulture à son semblable? La découverte de l'homme de la Chapelle-aux-Saints (voir paléanthropologie européenne, chap. V) et les soins donnés par les hommes de la variété de Spy-Neandertal, et plus encore par ceux de la variété de Laugerie, à l'ensevelissement des morts, nous permettent de répondre affirmativement à cette question; avant les découvertes toutes récentes de sépultures paléolithiques, les préhistoriens étaient plutôt d'avis que cette question devait recevoir une réponse négative.

Modes d'ensevelissement : anthropophagie (voir n^o 28);

abandon aux animaux sauvages; ossuaires où les corps sont abandonnés aux oiseaux de proie (parsis); exposition dans les branches d'un arbre (siamois); jet du cadavre à la mer ou à la rivière, parfois dans un canot; crémation (les prêtres siamois) ou incinération qui pourrait avoir pour but de délivrer plus rapidement l'âme, laquelle pour certains incultes, conserverait une attache avec le cadavre tant que celui-ci n'est pas complètement anéanti; embaumement (égyptiens); enterrement dans la hutte, ou à côté de la hutte, ou hors du village, ou dans des cimetières; exhumation et nouvelle inhumation des restes mortels ou seulement du crâne qui est placé, après avoir été peint en rouge, dans une niche de la hutte (côte occidentale d'Afrique); mise en cercueil, lequel peut reproduire les traits du décédé (wangata), etc. Le cadavre est placé : couché à plat; ou la tête relevée; ou accroupi les genoux relevés au menton. Causes de cette dernière manière de faire : paresse des fossoyeurs ou pour ramener le corps à des dimensions proportionnées aux vases servant de cercueil; pour rappeler la manière de se reposer pendant la vie; pour donner au cadavre la même position que l'enfant quand il vient au monde ou pour le préparer à une seconde naissance ou parce qu'on considère la terre comme un sein maternel; pour empêcher le mort de revenir sur la terre (orifices bouchés, ligature des membres, crainte du retour de l'esprit du mort). Régions où cette coutume se rencontre. Objets placés dans la tombe (meuble funéraire qui prouve la croyance à une survie) ou dans la bouche du mort. Mise à mort d'êtres humains et autres sacrifices accompagnant l'enterrement; leurs causes, notamment : désir d'apaiser l'esprit du mort pour qu'il ne soit pas seul dans l'autre vie ou pour qu'il ne revienne pas faire tort aux parents survivants; désir de fournir à l'esprit du mort d'autres esprits qui doivent l'aider et le servir. Les cimetières.

99. Manière d'agir des parents envers le décédé. —

La tombe est abandonnée ou elle reçoit la visite des parents. Offrandes sur la tombe; lesquelles, pourquoi. La fête du mort (Kameroun). Prières; sacrifices. Certains incultes s'éloignent de

la tombe de leurs parents. Des repas ont lieu sur la tombe; la part du défunt.

Le culte des morts est presque partout d'une grande importance : il donne lieu à des rites nombreux. Il a pour base la croyance que l'être humain est composé d'un corps et d'un ou de plusieurs principes plus subtils que le corps, mais qui ne périssent pas avec lui (âme, mâne, double, esprit, etc.). Aussi l'inculte sera-t-il préoccupé d'une part de se mettre à l'abri de la méchanceté de cet esprit et de l'éloigner, d'autre part de s'attirer sa bienveillance en lui fournissant tout ce dont il peut avoir besoin dans sa seconde vie.

100. Modifications dans la famille par suite du décès d'un membre. — La mort du chef de famille a pour conséquence de faire passer sa veuve sous l'autorité d'une autre personne, le fils aîné souvent; dans le système dit matriarcat (voir n° 87), la mort de la mère fait passer d'une façon complète les enfants et les biens sous l'autorité exclusive des parents de la décédée, son frère le plus souvent. Les orphelins sont recueillis. La veuve peut devenir de droit la femme du frère de son mari (lévirat). Signes de deuil : lacération de la peau; ablation d'un membre; taille des cheveux; coloriage du corps; cessation des soins de propreté; modifications dans la manière de s'habiller, soit la couleur des habits, soit la forme des vêtements. Cause originelle de ces modifications : la crainte du retour de l'esprit du mort qui pourrait faire du tort à ses parents s'il les reconnaissait. Ces modifications peuvent aussi être considérées comme la conséquence de tabous (voir n° 104). La cessation du deuil donne lieu parfois à des purifications ou cérémonies de relevé de l'interdit.

IV. — VIE RELIGIEUSE.

A. — IDÉES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.

Le plus intéressant des caractères sociologiques est la religion. Il faut en premier lieu définir la religion : c'est 1° la reconnaissance d'un ou de plusieurs êtres personnels

qui s'élèvent au-dessus des conditions terrestres et temporelles; 2^o le sentiment de dépendance vis-à-vis d'eux; 3^o la possibilité d'entrer en rapport avec eux; on pourrait y ajouter : la croyance qu'une partie de l'homme n'est pas détruite par la mort. Ou bien c'est l'ensemble des croyances, des sentiments, des règles et des rites, individuels ou collectifs, visant un pouvoir ou imposés par un pouvoir que l'homme tient actuellement comme souverain, dont il dépend et avec lequel il peut entrer ou est entré en relations personnelles. Ainsi définie, la religion existe dans l'humanité entière¹; la religiosité est un caractère propre à tous les hommes. Pris dans un sens moins large, religion signifie doctrine révélée avec culte, sacerdoce, enseignement et morale.

Il est avéré aujourd'hui que tous les peuples possèdent le sentiment de l'existence d'un Être supérieur; mais si l'inculte a une notion de cet Être supérieur, elle est parfois tellement vague qu'il est difficile de la saisir. L'inculte d'ailleurs ne donne qu'à contre-cœur des détails sur ses idées religieuses et souvent ne dit pas tout ce qu'il sait ou trompe volontairement. D'autre part, il faut se garder de conclure trop rapidement à la non-existence d'idées religieuses chez un peuple (ce que quelques voyageurs se sont empressés de faire en constatant l'absence d'objets du culte ou de temples) ou à l'existence de l'athéisme;

¹ L'universalité du phénomène religieux a été mise en doute naguère; aujourd'hui que les incultes sont mieux connus cette universalité n'est plus guère niée. « Jamais, dans l'histoire de l'homme, il n'y eut une époque où il vécut sans religion; cette affirmation, quelques écrivains ont essayé de la démontrer fautive en signalant des tribus sauvages qui, selon leurs dires, étaient étrangères à toute idée religieuse. Nous ne voulons pas discuter ce point parce qu'il est à présent enseveli dans les limbes des controverses mortes ». (JEVONS, *Introduction to History of Religion*, 1908.) — « Obligé, par mon enseignement même, de passer en revue toutes les races humaines, j'ai cherché l'athéisme chez les plus inférieures comme chez les plus élevées. Je ne l'ai rencontré nulle part, si ce n'est à l'état individuel ou à celui d'écoles plus ou moins restreintes. » (DE QUATREFAGES, *L'espèce humaine*, 1901.) — « L'assertion que la religion chez les peuples les plus primitifs ne joue aucun rôle ou n'existe pas est aujourd'hui complètement abandonnée. » LEHMANN, *Die Anfänge der Religion*, 1906.)

l'athéisme vrai, qui est le manque de toute religion, est le produit d'une civilisation excessive, jamais le fait d'une civilisation primitive.

Ce que l'on possède des groupes ethniques ayant habité la terre à l'époque préhistorique, ne permet pas de se faire une idée complète de leurs idées religieuses. Les mobiliers funéraires des tombes et les soins donnés par les hommes de la variété de Spy-Neandertal (paléolithique ancien) et plus encore par ceux de la variété de Laugerie (paléolithique récent) à l'ensevelissement des morts prouvent que la conception d'une survie n'était pas étrangère à leurs croyances; le fait que, chez les chasseurs de rennes (magdalénien), les morts étaient souvent enterrés près du foyer, dans la demeure, permet de conclure à l'existence d'un culte des divinités domestiques. Les sépultures néolithiques sont plus nombreuses et contiennent un mobilier funéraire plus important; les gravures et sculptures de cette époque qui représentent des humains pourraient être considérées comme des représentations de divinités, soit idoles, soit gardiennes des tombes; les monuments mégalithiques sont pour la plupart des édifices cultuels (cromlechs, allées couvertes) ou des sépultures (dolmens).

Les incultes doivent, au point de vue religieux, être divisés en deux groupes. Les plus incultes ont conservé bien précise la croyance à l'existence d'un Être suprême, supérieur à tout et désigné par un nom spécial; c'est le cas chez les pygmées d'Afrique, les hottentots, les australiens du Centre et du Sud, les aetas des Philippines, les fuégiens, les andamannais. Les moins incultes ont conservé la notion de l'existence de cet Être suprême, mais ils le conçoivent non plus comme un législateur, mais comme un dieu indifférent aux destinées des humains et ne s'en préoccupant pas; ils ne l'adorent pas et ne lui offrent aucun sacrifice, aucune prière; la crainte des esprits et les pratiques tant fétichistes que magiques ont étouffé chez eux le monothéisme dont il ne reste plus que des traces et des croyances plus ou moins vagues; chez certaines tribus ces traces ont même presque disparu.

Les idées des incultes sont plus précises en ce qui concerne

la croyance à l'existence d'une âme chez l'homme, âme qui ne périt pas avec le corps; cette croyance est affirmée par eux et prouvée surtout par les cérémonies qui entourent l'agonie, la mort, les funérailles et le deuil.

Les idées religieuses des peuples incultes se présentent sous diverses formes que, pour plus de clarté, nous classerons sous des rubriques, sans vouloir par là affirmer qu'elles sont aussi simples et qu'un peuple ne puisse posséder qu'une seule de ces formes religieuses. Le fait capital de la vie religieuse, partout où il se produit d'une manière concrète, c'est le culte des divinités, mais comme l'ethnographie a surtout en vue l'étude des peuples incultes et que chez ceux-ci les divinités n'existent guère, nous plaçons à la fin du chapitre le paragraphe relatif aux divinités (n^o 120), que nous faisons précéder de celui relatif aux rites, parce que ceux-ci existent là aussi où il n'y a pas de divinités ¹.

¹ Dans la description des idées religieuses d'un peuple — ceci dit spécialement pour les missionnaires, voyageurs, explorateurs, etc., qui auraient l'occasion de fournir des renseignements à leur sujet — il faut se borner à les exposer, sans les discuter, ni les apprécier; faire de la documentation et laisser à ceux qui ont une préparation spéciale le soin de discuter et de mettre en œuvre les données fournies. Donc constater des faits et les décrire. En ce qui concerne les grandes religions dont les principes, les théories, les tendances sont connus, noter spécialement tout ce qui peut faire connaître leur évolution. S'attacher, pour les autres religions, à la description de faits concrets, à la reproduction textuelle de conversations; noter chaque fois si chacun possède des idées imprécises ou précises sur sa religion et ses croyances; quelle importance prennent ses croyances dans sa vie morale, dans sa vie journalière; si, pour l'indigène, sa religion est une explication suffisante de ce qu'il voit ou de ce qu'il croit et, par exemple, noter s'il reste inquiet du mystère et montre quelque tendance vers le septicisme ou vers le progrès. Ne rien oublier, pas même les détails qui paraîtraient accessoires. Ne pas se laisser influencer par des théories et ne pas vouloir trouver dans la religion des incultes ni des traces de la révélation primitive, ni la confirmation des théories contemporaines sur l'origine de la religion. Ne pas aider l'indigène à se rendre un compte plus exact de ses croyances; les prendre telles quelles. Ne pas s'étonner des contradictions qui existent dans les idées religieuses d'un même individu et ne pas chercher à les concilier. La documentation scientifique sur la vie religieuse n'est possible qu'en appliquant ces

a) Vie religieuse des incultes.

Chez tous les peuples, nous trouvons des idées religieuses; pas un seul n'est athée ou sans religion. Le monothéisme se rencontre chez les incultes (voir n^o 113 et les commentaires ci-devant).

101. Animisme. — L'animisme est la croyance à l'existence, chez les êtres de toute espèce, d'un esprit analogue à l'âme, qui peut quitter cet être momentanément ou d'une façon permanente, apparaître sous diverses formes ou devenir invisible et jouir de pouvoirs supérieurs et avec lequel on peut entrer en relation, esprit, mâne ou âme qui désincarné se mêle à l'existence des humains et se manifeste de mille manières. Origine de l'animisme : rôle du rêve, du sommeil, de l'évanouissement, de l'extase. Aire de propagation.

102. Culte des ancêtres. — De l'animisme sort directement le culte des ancêtres si répandu, notamment en Chine; il repose, à l'origine, non sur le respect dû aux morts, mais sur la crainte de l'esprit ou de l'âme du mort et sur le désir de procurer à cet esprit ce qui pourrait lui être nécessaire ou utile dans l'autre vie. Le culte des ancêtres a quelquefois donné naissance au culte des dieux, lesquels sont alors les ancêtres déifiés. (Pour le culte des morts, voir n^o 99.)

103. Fétichisme. — Le fétichisme est la croyance à l'incarnation d'un esprit dans un objet quelconque qui peut être

principes. Presque toutes les coutumes des incultes ont par quelque côté un caractère, une allure ou un but religieux; les idées magiques interviennent même dans des actes de la vie ordinaire; les idées religieuses sont mêlées à tout et principalement aux phénomènes de la vie familiale et sociale. Il ne faut pas oublier, chaque fois que l'on étudie une coutume ou un fait ethnographique, de rechercher la part des idées religieuses ou magiques : il conviendrait même de réunir en un paragraphe spécial (sous le n^o 116) tout ce que l'on a pu noter à ce sujet. Il est utile aussi de rechercher l'influence des conditions géographiques sur la forme de certaines pratiques religieuses, notamment des conditions climatiques (la danse du serpent chez les hopis aurait son origine dans le climat sec du milieu aride qu'ils habitent).

adoré ou vénéré, ou la croyance que certains objets renferment un esprit ou portent en eux une partie de la puissance de cet esprit. Tout peut devenir fétiche et le fétichiste vit dans une crainte continuelle. Si l'inculte vénère cet objet, celui-ci est dit fétiche; s'il ne le vénère pas, mais le considère comme objet devant le protéger, il est appelé amulette, gris-gris, etc. L'inculte considéra d'abord comme amulette des choses rares ou de forme étrange, puis confia la fabrication des fétiches et des amulettes à des spécialistes, sorciers, magiciens, féticheurs, chamans, qui jouirent d'un pouvoir religieux, politique, judiciaire et sont aussi médecins (voir n° 122). L'inculte n'a recours à ses fétiches ou à ses amulettes que pour des besoins temporels, pour des intérêts matériels, jamais pour qu'ils l'aident dans sa vie future. Chaque fétiche ou amulette ne protège que dans un cas déterminé, contre telle ou telle maladie, contre tel accident.

104. Tabou. — On désigne sous ce terme une série de prohibitions pas toujours coexistantes : de manger certains aliments, de toucher certaines personnes ou certaines choses, de prononcer certains mots, certains noms, de regarder certains objets ou de voir certains individus, de passer près de tel objet, d'adresser la parole à certaines personnes. Le tabou est essentiellement une observance religieuse, quoique les prêtres ne soient pas les seuls à déclarer telle ou telle chose tabouée. Il peut être général ou particulier, permanent ou temporaire, sexuel, occasionnel. Les êtres et les choses taboués sont craints de l'inculte, parce qu'ils lui semblent avoir un caractère mystérieux, surnaturel ou inexplicable et qu'il croit que les infractions à ces prohibitions seront punies soit par les esprits offensés, soit par le chef, soit par les membres des sociétés secrètes (voir n° 119). Motifs de ces prohibitions. On a présenté diverses théories pour expliquer l'existence du tabou; en voici une générale : l'homme ayant essayé de s'appropriier tout ce qui était à sa portée, aurait constaté que certaines choses n'étaient pas appropriables et que d'autres lui apportaient des mécomptes et des maladies; il aurait dénommé tabou toutes ces choses dont l'expérience lui avait montré le caractère nocif et en aurait

défendu l'emploi à tous. Une autre théorie veut que certains objets ont été déclarés tabous parce que leur possession, leur vue ou leur attouchement pourrait procurer à celui qui les possède, les voit ou les touche, une force ou pouvoir magiques (voir n° 106). On a essayé d'expliquer le tabou par un phénomène psychique et par ses rapports avec la névrose obsessionnelle. Exemples de tabou; propagation.

105. Totémisme. — Le totémisme est un système religieux et social qui est basé sur la croyance à l'existence de rapports, de relations spéciales et intimes entre l'homme et une classe d'objets matériels ou animés qui sont respectés par toute une tribu ou tout un clan. Ses caractères sont : 1° rapports de parenté entre le totem et toutes les personnes du clan; 2° échange de l'âme et fraternité entre tous les membres du clan; 3° exogamie; 4° interdiction de manger le totem, sauf dans des agapes rituelles. Certains cultes animaux ou végétaux sont indépendants du totémisme. Évolution du totémisme dont l'origine semble devoir être cherchée dans l'animalisme ou croyance à l'existence d'une âme chez les animaux (forme particulière de l'animisme) ou peut-être dans le matriarcat, système familial parfois accompagné de totémisme. On distingue le totémisme de groupe (celui ci-dessus), le totémisme individuel qui est le choix d'un protecteur par le jeune initié (ce totémisme ne se rencontre que dans quelques régions de l'Australie) et le totémisme sexuel qui consiste dans ce fait que les hommes d'une part, les femmes d'autre part, ont des totem différents.

Le totémisme, que les uns considèrent comme un système religieux de la plus haute importance et presque universel (Durkheim), ne répond, suivant d'autres, à aucune réalité objective et serait une théorie sans grand fondement scientifique et trop rapidement construite (Foucart), tandis que certains lui dénie tout caractère religieux (Schmidt) et que d'autres y voient le point de départ de toute religion (Jevons).

106. Magie. — La magie consiste en croyances et plus particulièrement en pratiques, en actes matériels, ayant des buts divers, notamment de forcer la nature, de faire le mal, de con-

server la vie, de faire réaliser un acte dont on imite les caractères visibles; c'est l'art de réduire à son service par certaines pratiques occultes et d'aspect plus ou moins religieux, les forces de la nature, ou de capter les influences du monde invisible; le magicien se figure posséder cet art et fait ou laisse croire à ses pouvoirs mystérieux. La magie est pratiquée par tous les peuples; elle est essentiellement utilitaire.

La magie comprend des agents (magiciens, sorciers, accomplissant les actes magiques, professionnels, possédant des qualités spéciales ou devenus magiciens par révélation, consécration ou tradition); des actes (rites magiques, actes manuels sympathiques ou symboliques, ou actes oraux, incantations); des croyances en l'intervention des âmes des morts, des esprits, des génies ou d'un pouvoir surnaturel.

On distingue pour classer les faits de magie : 1^o la magie par contagion, si l'inculte croit à une sorte de sympathie secrète établie indissolublement entre des objets qui ont été une fois unis; il en déduit qu'il peut influencer de loin et à son gré toute personne ou tout objet dont il possède une parcelle; 2^o la magie symbolique ou mimétique, si l'inculte croit à l'existence d'une influence occulte basée sur la ressemblance des choses entre elles; il en déduit qu'il peut faire produire un acte quelconque en l'imitant; 3^o le pouvoir des noms et des mots ou croyance en l'influence que possédera celui qui prononcera tel nom ou tel mot; 4^o le pouvoir de tel ou tel objet qui est censé posséder une puissance magique, talismans (porte-bonheur), amulettes (protecteur), fétiche; 5^o la divination ou croyance à la possibilité de dire l'avenir ou de découvrir des secrets à l'aide d'objets; 6^o la magie publique notamment les cérémonies australiennes dites intichiuma, qui ont pour but de faire produire un acte avantageux pour toute la tribu (multiplication des animaux servant de nourriture, production de la pluie, etc.); 7^o la magie privée qui est pratiquée par un seul dans un but privé soit moralement bon, soit malfaisant ou nuisible (remèdes populaires, charmes, envoûtement, sort). Une pratique magique peut rentrer dans plus d'une de ces catégories. Les magiciens d'occasion et les magiciens profes-

sionnels, ce qui les distingue, leur formation, leur rôle et leur importance dans la vie des incultes. La magie se développe aussi en marge des religions chez les peuples civilisés et la religion populaire en est pleine : sorcellerie, fantôme, revenants, etc.

107. Idolâtrie. — Elle se différencie nettement du fétichisme; c'est adorer et rendre un culte à des représentations matérielles d'êtres surnaturels.

108. Culte des phénomènes physiques. — L'animisme a donné naissance aux cultes des phénomènes physiques et des forces de la nature, en attribuant à ces phénomènes et à ces forces une âme ou esprit auxquels il convenait de rendre honneur et adoration, ou bien en considérant ces phénomènes comme la demeure momentanée ou permanente de cet esprit; de là, le culte du feu (parsis), de l'eau (fleuves sacrés), du tonnerre (germains), des saisons, du soleil (mexicains), des arbres (gaulois), des oiseaux (aigle des péruviens), des animaux (serpent dans l'Uganda), etc., cultes qui ont servi parfois de transition vers le polythéisme.

b) L'âme humaine et la vie future.

109. L'âme humaine. — Chez les incultes, l'existence d'une âme ou d'un esprit ou de plusieurs esprits dans chaque être humain est un fait auquel tout le monde croit; mais on ne se rend pas toujours bien compte de ce qu'elle est (pour les uns elle est un esprit, pour d'autres elle est matérielle, ou conçue comme identique à l'ombre du corps, ou considérée comme une force, une énergie, ou identifiée avec le souffle); on suppose qu'elle quitte le corps pendant le sommeil, et le rêve fournit la preuve de son existence personnelle. La mort est le départ de l'âme, c'est pourquoi les cadavres sont parfois conservés jusqu'à ce qu'ils soient putréfiés. Quant à ce qu'elle devient après la mort, ils la supposent rôder autour des vivants. Certains (indous, égyptiens) croient qu'elle passe dans d'autres corps, métempsycose, d'autres qu'un séjour lui

est assigné. Dans ce dernier cas, il se peut que l'âme doive suivre une route déterminée et alors des précautions magiques sont prises pour qu'elle ne se fourvoie pas, pour qu'elle surmonte les périls et les épreuves. Cette âme peut se rendre utile, mais elle peut aussi inquiéter les vivants : chez certains peuples, cette âme est fixée soit dans un crâne que l'on conserve à la maison, soit dans des cases où on lui offre des victuailles, soit dans des statuettes contenant des parcelles du décédé; ailleurs on l'empêche de rentrer dans le cadavre, qu'elle pourrait faire revivre, en ligotant le défunt et en bouchant tous les orifices (voir n° 99, le culte des morts).

110. La vie future. — Les incultes croient en général à la vie future, mais ils n'ont que peu d'idées à ce sujet, leur intelligence ne leur permettant pas d'approfondir des problèmes aussi ardu, notamment en ce qui concerne l'immortalité de l'âme, la rémunération et le châtement, ou bien leur utilitarisme ne les poussant pas à réfléchir sur ces questions.

111. Spiritualisme.

112. Matérialisme.

c) Religions des peuples mi-civilisés et civilisés ¹.

113. Monothéisme et polythéisme. — Ces religions sont caractérisées par un culte bien établi, un sacerdoce développé, une théologie enseignée, une organisation complète.

Cependant les incultes possèdent la notion d'un Dieu et on retrouve chez eux le monothéisme souvent caché par des pratiques cultuelles qui ne s'adressent pas à l'Être supérieur. Ce Dieu est alors supposé rester, pour ainsi dire, au delà du monde accessible; il est présent, mais n'intervient guère dans les affaires humaines; on ne lui rend pas, en général, de culte public et déterminé; il n'est ni adoré ni blasphémé (voir les considérations générales en tête de ce chapitre).

¹ La répartition géographique des religions, voir *Atlas classique*, carte 45.

a) *Christianisme*. — Religion instituée par le Christ. Divisions : trois branches principales, l'église catholique apostolique romaine, son extension, son chef, doctrines apostoliques, immuable et progressive; l'église grecque ou d'Orient, extension, chef nominal et réel; le protestantisme ou religion évangélique, extension, pas de chef unique, sectes nombreuses. Il faut y ajouter des églises plus petites : copte, nestorienne, arménienne, nationale des Abyssins ou monophysite. Total : 665 millions, dont 304 millions de catholiques romains, 140 d'orthodoxes, 210 de protestants et 11 d'arméniens et d'autres.

b) *Judaïsme*. — Religion monothéiste provenant d'un monothéisme primitif et non pas d'une monolatrie (plusieurs dieux, mais un seul adoré officiellement), ni d'un polydémonisme de tribus nomades; les quatre périodes de son histoire : époque des patriarches, mosaïque, prophétique et post-exilienne; extension; attend son messie, ne connaît pas le Christ. 15 millions, dont 3 en Pologne et 3 en Russie, surtout de la Baltique à la mer Noire, et 3 en Amérique.

c) *Islamisme*. — Religion monothéiste, un seul dieu et des prophètes dont le plus grand est Mahomet, né vers 570. Le coran ou collection de révélations de Mahomet rédigées après sa mort; le hadith ou recueil de traditions (paroles de Mahomet). Cause de l'immobilisme oriental : l'islamisme ne possède pas les caractéristiques d'une force civilisatrice. 240 millions. Deux sectes : les chiïtes (Perse) nient la légitimité des trois premiers califes; les sunnites (Turquie). Parmi les chiïtes s'est formée la secte du bâbisme, 5 millions, mélange d'éléments mahométans et chrétiens. Les cinq piliers de l'Islam ou principaux devoirs des fidèles : attestation de l'unité de Dieu et du caractère prophétique de Mahomet; cinq prières par jour; aumônes dont le taux est déterminé; jeûne du mois de Ramazan; pèlerinage à La Mecque.

d) *Brahmanisme*. — Religion issue de la religion védique; celle-ci est basée sur les Védas, chants sacrés, traité de théologie pratique et de philosophie, auxquels on rattache les Brahmanas et les Sutras, religion hénothéiste, plusieurs dieux mais un est suprême; les dieux anciens ou Asuras, les moins

anciens ou Devas. Sacrifices nécessaires, rites à caractère magique.

Le brahmanisme est caractérisé par une hiérarchie fondée sur la naissance et par une division nette en castes : brahmanes qui enseignent la doctrine sacrée, font les sacrifices, se livrent à la méditation et possèdent l'autorité spirituelle; kshatriyas ou guerriers qui mènent une vie de princes ou d'hommes nobles, jouissent de grands honneurs ou d'avantages matériels; vaicyas qui passent leur vie dans les travaux civils; çudras qui forment la plèbe et auxquels sont laissés les travaux inférieurs et serviles. Croyance en la métempsycose. 225 millions, extension. Il a donné naissance à l'hindouisme ou religion populaire, au jaïnisme, au bouddhisme.

e) *Bouddhisme*. — Modification du brahmanisme, mais avec principes originaux et abandon de certaines pratiques; il a dû émigrer. Le problème de la souffrance. Pas de castes. Religion altruiste cherchant des adeptes. Religion non nationale. Deux grandes églises : celle du sud et celle du nord. 120 millions.

f) *Lamaïsme*. — Religion issue du mayahanisme ou bouddhisme renouvelé. Tibet. Hiérarchie, lamas, cloîtres.

g) *Religion des anciens chinois*. — Les chinois actuels sont les descendants d'un peuple arrivé de Chaldée vers l'an 3000 avant notre ère; il est probable qu'il possédait une civilisation et une religion semblables à celles qui florissaient en Mésopotamie, mais modifiées par suite d'un séjour au Tibet. Cette religion serait le monothéisme avec adoration du ciel et vénération des mânes.

La religion des chinois du xxiv^e au xii^e siècle avant notre ère était le sinisme, croyance à un Être supérieur auquel on rendait un culte dont l'empereur avait le monopole; à côté de ce culte existaient celui des mânes et celui des défunts. Sous la dynastie des Tcheou, des principes religieux nouveaux s'introduisirent et le sinisme se modifia (xii^e-vi^e siècles). Apparurent alors deux réformateurs, Lao-tse qui voulut tout déblayer pour reconstruire un nouvel édifice, Kong-tse qui voulut restaurer pieusement et scrupuleusement l'édifice ancien.

h) *Taoïsme*. — Religion fondée par Lao-tse, philosophe de la fin du vi^e siècle avant notre ère, sorte de panthéisme rejetant le monothéisme préexistant et dont les principes sont réunis dans le Tao-te-king; le principal en est : la vie n'est rien, ce qui la suit est tout; la vraie sagesse est d'attendre la quiétude de l'au delà.

i) *Confucianisme*. — Religion fondée par Kong-tse (541-478) et qui est plus un système politique qu'une religion proprement dite : il croit en l'Être suprême, mais en pratique le néglige; il croit à l'existence de l'âme, mais ne sait ce qu'elle devient après la mort; il conserve le culte des ancêtres, raffermir la famille et prêche l'opportunisme.

Ces deux doctrines ne restèrent pas les seules admises par les chinois; à partir du commencement de notre ère, on voit s'implanter, en Chine, plusieurs religions : le bouddhisme indien (au vi^e siècle toute la Chine était bouddhiste), le mazdéisme persan, le christianisme, l'islamisme, etc.

Au xi^e siècle, le taoïsme devient la religion officielle, mais avec des modifications produites surtout par l'infiltration des idées shintoïstes apportées du Japon.

j) *Religion des chinois actuels*. — Le taoïsme moderne considérablement dégénéré, avec des pratiques magiques notamment le feng-choui; le néoconfucianisme ou doctrine des lettrés prédominante depuis 1280 (il n'y a pas de Dieu, il y a deux principes : li ou norme, ki ou matière); les masses populaires pratiquent une religion qui est un mélange où dominent les pratiques bouddhistes et qui est imprégné de pratiques magiques.

k) *Religion des japonais*. — Le shintoïsme ancien est une création originale de l'esprit populaire japonais : vénération des dieux ou esprits des ancêtres de la maison impériale et culte des forces de la nature; pas de dieu unique, pas de récompense ni de punition dans l'au delà.

Le bouddhisme, venu de Corée, s'introduisit vers le commencement du vii^e siècle et son influence grandit rapidement. De 600 à 1700, les deux religions, shintoïsme et bouddhisme, sont fusionnées, mais le shintoïsme dégénère. Depuis 1700, il y a une renaissance du shintoïsme et une

tendance à éliminer les idées bouddhistes, taoïstes, confucianistes, etc.

l) *Religion des perses.* — La religion la plus ancienne des habitants de l'Iran présente beaucoup d'analogie avec la religion des indous, mais il est probable qu'il n'y avait pas en Perse d'unité religieuse. La religion la plus intéressante qu'ait produite l'Iran est celle dont la fondation est attribuée à Zoroastre et dont le plus ancien monument est l'Avesta, datant du VI^e siècle avant notre ère; elle devint le mazdéisme qui est basé sur la doctrine de l'existence de deux principes indépendants, hostiles, toujours en lutte et opposés : l'esprit du bien et l'esprit du mal; le premier, Ahura Mazda ou Ormuzd, est en réalité le Dieu et il est adoré comme tel; le second, Anro Manyar ou Ahriman, est plutôt une entité négative. Le zoroastrisme n'a plus en Perse que quelques fidèles (12.000 guêbres) et aux Indes environ 100.000 parsis, descendants de ceux qui se sauvèrent devant l'Islam lorsque la religion de Mahomet envahit le plateau de l'Iran au milieu du VII^e siècle.

m) *Religions disparues* : des anciens égyptiens, des babyloniens et des assyriens, des syriens et des phéniciens, des grecs de l'antiquité, des romains, des peuplades de l'Europe (germans, gaulois, celtes, etc.), des mexicains, des incas du Pérou (religions précolombiennes de l'Amérique qui étaient des religions déjà très évoluées de peuples parvenus à un haut degré de civilisation), etc.

Facteurs importants pour la diffusion de certaines religions (conquêtes et colonisations, extension d'un pouvoir politique, extension d'une langue, etc.)

Religions universelles, religions nationales, religions révélées, religions dites naturelles.

d) *Théories relatives à l'origine et à l'évolution des religions.*

L'histoire et la science des religions se détachent de jour en jour plus nettement de l'ethnographie et forment aujourd'hui deux disciplines nouvelles : l'histoire des religions est l'exposé successif de la religion des divers peuples (séries d'histoires des diverses religions sans aucun lien entre elles); la science des religions, par la méthode comparative, rapproche

les diverses religions, étudie les divers éléments qui les composent, détermine l'ensemble de leur évolution, essaye de trouver les idées religieuses primitives, recherche les lois générales du développement religieux et prépare ainsi une histoire générale des phénomènes religieux traités suivant un ordre méthodique; elle a pour but de vérifier et d'expliquer un fait universel : la religiosité, que l'on retrouve chez tous les peuples et à toutes les époques.

Dans les pages précédentes, les idées religieuses des peuples incultes ont été exposées avec quelque détail; on peut les résumer en disant : 1^o chez les plus incultes, par conséquent chez ceux qui paraissent les plus proches des premiers humains quant à la vie spirituelle, il existe, nettement accusées, d'abord la croyance à l'existence d'un Dieu qui est le législateur de la loi morale, ensuite la croyance à l'existence de l'âme et d'une survie; à côté de ces croyances, on voit parfois se développer des idées animistes ou fétichistes avec des pratiques magiques; les idées sur l'Être suprême y sont élevées tandis que les idées animistes et magiques apparaissent comme des produits secondaires; 2^o chez les incultes un peu plus civilisés, la notion d'un Être suprême paraît s'effacer et devient vague, tandis que les pratiques magiques et les croyances animistes vont s'accroissant, forment pour ainsi dire presque uniquement leur vie religieuse et ont relégué presque dans l'oubli les croyances monothéistes. Quant aux peuples mi-civilisés et civilisés, ils sont polythéistes ou monothéistes.

La religiosité, caractéristique universelle de l'homme, doit pouvoir être expliquée : des savants ont présenté diverses théories pour montrer l'origine et l'évolution des idées religieuses. Ces théories ont ceci de commun qu'elles partent de cette hypothèse : l'homme aurait été à son origine un animal ne possédant pas le langage, à l'intelligence à peine éveillée, sans aucune civilisation; de ce point de départ purement animal, l'homme petit à petit, par lui-même, sous l'influence des lois de l'évolution et sans intervention de personne ni d'être supérieur aurait progressé lentement d'abord, et ce pendant des milliers d'années, puis plus rapidement. Ce

processus progressif, partant de l'animalité pure, aurait eu pour résultats le développement de son intelligence, la création du langage, de la famille et de la religiosité, cette dernière caractéristique étant sortie d'un état areligieux. Ce n'est là qu'une hypothèse : que la partie physique, corporelle de l'homme provienne, par évolution, d'un être antérieur qui n'était pas un homme et qui probablement présentait certains caractères physiques d'un être à la marche moins franchement bipède, c'est une opinion que beaucoup de faits présentés par les sciences anthropologique et paléontologique semblent étayer ; mais que la partie psychique de l'homme ne soit que l'instinct animal devenu âme humaine par évolution spontanée, que les fonctions psychiques chez l'homme ne soient que la continuation, sans autre différence que celle de degré, de cette activité mentale très inférieure que certains attribuent aux animaux, que l'homme n'ait pas d'âme, ce sont des hypothèses dont la démonstration scientifique ou philosophique est encore à faire.

Ces hypothèses, lorsqu'on les élève à la hauteur d'axiomes, obligent à déclarer que la religion est un produit absolument humain, qu'elle est simplement une efflorescence de la nature humaine, que c'est l'homme qui a tiré de son propre fond toutes ses idées religieuses ; et des théories nombreuses ont été proposées pour montrer la génération et l'évolution de ces idées religieuses. En voici les principales :

La théorie de Lubbock, datant de 1870, qui prétend qu'à l'origine le genre humain fut athée, que petit à petit naquit le fétichisme d'où sortit le totémisme, puis l'anthropomorphisme et enfin la notion d'un Dieu créateur.

La théorie de Spencer, datant de 1876, et dite du mûnisme, qui assigne comme origine à la religion la crainte et le culte des ancêtres ou des morts.

La théorie de Tylor, datant de la même époque et dite théorie animiste, d'après laquelle l'origine de la religion se rattache à la formation de la notion d'âme due à des constatations faites pendant le rêve, le sommeil, les visions et les hallucinations ; les premières idées religieuses auraient été celles qui sont supposées être à la base de l'animisme ; l'animisme donna naissance au culte des ancêtres d'où est sorti, par la notion d'esprit pur, le polythéisme et enfin le

monothéisme. Cette théorie animiste eut énormément de succès et beaucoup d'ethnologues, pour ne pas dire tous les partisans de l'évolution, s'y rallièrent. Elle fut cependant battue en brèche et d'autres théories tendirent à la remplacer.

La théorie de Jérémias, dite du panbabylonisme ou astrolâtrie, qui cherche l'origine de la religion dans la mythologie astrale ou culte des astres si développé en Babylonie.

La théorie de Frazer qui admet comme forme primitive de la religion, la magie et les pratiques magiques, sorties du sentiment d'étonnement et d'incompréhension qu'éprouva l'homme primitif en face de phénomènes naturels qu'il ne pouvait expliquer; le primitif attribua à ces phénomènes des vertus secrètes et magiques, puis il personnifia ces vertus et ces forces, de là le polythéisme puis le monothéisme.

La théorie de Durkheim (vers 1897) qui conformément à cette thèse générale : la société serait la génératrice de tous les phénomènes humains, religieux, moraux, juridiques, économiques, prétend trouver les origines de la religion dans la société; elle cherche des arguments dans le totémisme et dans le caractère coercitif des croyances religieuses, attribuant ce caractère d'obligation à la société nécessairement et uniquement. A l'origine du sentiment religieux, elle place le sentiment d'un pouvoir, d'une force, et, de ce sentiment indistinct du sacré, elle fait sortir la religion et la magie, qui d'abord unies se sont séparées lentement. Les faits religieux, dans cette théorie, ne sont plus comme dans les théories précédentes, des faits simplement humains, dont l'explication peut être fournie en dernière analyse par la psychologie, mais des faits sociaux, produits nécessaires des sociétés humaines.

La théorie de Lang (vers 1900) que l'on peut considérer comme une réaction contre les théories précédentes et qui admet que l'homme primitif a pu s'élever de la considération de la nature à l'idée d'un Être suprême et que la première conception de cette idée d'un Être suprême est antérieure à la formation de l'idée distincte d'âme. Lang fut d'abord partisan de la théorie animiste de Tylor, mais il l'abandonna parce qu'elle ne lui paraissait pas expliquer ce fait que les peuples les plus incultes croient à l'existence d'un Être suprême; il est partisan donc d'un monothéisme primitif, mais ne provenant pas de la révélation directé.

La théorie de l'évolution régressive est la plus ancienne et celle qui explique le mieux le phénomène religieux. Que l'on admette la théorie du créationisme — elle enseigne que l'homme, tant physique que psychique, est une création spéciale de Dieu — ou que l'on soit partisan de la théorie de

l'évolutionnisme spiritualiste — elle admet l'évolution en ce qui concerne la partie physique de l'homme, mais affirme l'intervention de Dieu pour donner à cet être en évolution les caractères psychiques qui en font un homme, c'est-à-dire son âme, son intelligence et ses facultés mentales, — dans les deux cas (voir anthropogénèse, chap. III), les premiers humains ont reçu de leur créateur la notion de la religion : un fond de vérités religieuses et morales, avec les éléments d'un culte, la croyance à un Dieu et à l'existence de l'âme. Cette notion primitive a donné le monothéisme le plus pur; il s'est perpétué chez quelques peuples (et nous le retrouvons chez les pygmées, les australiens du Sud-Est, les andamans, etc.), mais aussi s'est altéré progressivement chez d'autres tout en laissant des traces évidentes de son existence antérieure (bantous) et a cédé le pas aux idées animistes, magiques ou au polythéisme. La croyance en l'existence d'une âme se trouve chez tous les peuples; elle est prouvée, entre autres, par les soins que tous les incultes prennent de leurs morts (voir nos 98 et 99). A l'appui de cette théorie de l'évolution régressive, il y a des arguments directs et des arguments indirects; parmi les premiers : le monothéisme des hébreux (voir n° 113); la religion égyptienne la plus ancienne est monothéiste en fait; le sinisme ou ancienne religion des chinois est monothéiste (pour la période historique allant du xxiv^e au xii^e siècle avant notre ère, les annales chinoises prouvent que les Chinois plaçaient au-dessus de tout un être supérieur, régissant tout, récompensant et punissant); la religion monothéiste des aryens; le monothéisme bien caractérisé chez les peuples les plus incultes et encore perceptible chez les moins incultes; parmi les seconds, ces faits que les idées religieuses des peuples incultes (animisme, fétichisme, totémisme, magie) sont incapables par elles-mêmes d'évolution, ou de donner naissance au monothéisme, et que l'athéisme primitif de l'humanité est inconcevable. Si l'on opère par élimination en rejetant tout ce qui appartient en propre à chaque religion, même ce qui est spécial à la religion des peuples de civilisation inférieure, si, de cette façon, on essaye d'arriver à la

connaissance des éléments primaires de la religion, on trouve comme idées religieuses bases, au moins : la croyance en un Être suprême, la distinction entre un monde visible et un monde invisible, la croyance à la dépendance de l'homme de ce monde invisible, la croyance en l'âme humaine distincte du corps, survivant à celui-ci et passant dans l'au delà.

e) Morale et philosophie.

114. Morale. — Chez les incultes, la religion, sous la forme de magie surtout, ne préconise aucun précepte de morale, et la morale est surtout affaire de convention sociale établie par la tradition et l'opinion publique; elle est alors indépendante de la religion et est une conséquence des rapports sociaux. La croyance à la survivance de l'âme ne semble pas, dans la plupart des cas, avoir, en ce qui concerne la morale, une grande influence. Cependant certains considèrent l'au delà comme un lieu où le bien sera récompensé et le mal puni; chez les plus incultes, là où la notion d'un Être supérieur est restée plus nette, plus claire, la reconnaissance de son autorité a un effet moral : l'inculte observe alors fidèlement certaines prescriptions morales.

La notion du mal et du bien est très confuse chez l'inculte, du moins comparée à notre notion : est mal ce que tous désapprouvent. La charité se présente le plus souvent sous la forme de l'hospitalité et de l'aide mutuelle. On rencontre chez l'inculte des maximes et des proverbes.

Dans les religions plus avancées, la morale est bien établie, ses préceptes font partie des obligations religieuses et elle trouve une sanction dans la religion même.

115. Philosophie. — La philosophie de l'inculte se ramène le plus souvent à une espèce de fatalisme qui lui fait attribuer tout ce qui arrive à la volonté de l'Être supérieur ou, le plus souvent, des esprits.

116. — La religion a une influence considérable sur la vie privée et sociale : il n'est presque pas d'acte, chez l'inculte,

qui n'en dépende et les féticheurs et magiciens entretiennent leurs concitoyens dans la crainte du mystérieux ou du surnaturel, surtout dans la crainte des esprits malfaisants et redoutables qui pullulent.

B. — RITES ET CULTES.

Chez tous les peuples, les idées religieuses se manifestent à l'extérieur par des actes; l'ensemble de ces actes constitue le culte que l'on peut diviser en deux parties : les rites et les cérémonies. Les rites sont les règles et les préceptes qu'il faut suivre, et que l'on ne peut transgresser, dans le culte ou dans les actes qui par quelque côté ont un caractère religieux; chez les incultes, ils consistent en manières de faire spéciales connues des magiciens seulement, et parfois des chefs; dans les religions des mi-civilisés, ils sont le plus souvent connus de tous et notamment du chef de famille; ailleurs ils ne sont employés que par les prêtres. Les rites manuels s'appliquent aux cérémonies du culte : offrande, sacrifice; les rites oraux s'appliquent plus spécialement à la prière et au vœu. Les rites se sont formés lentement et sont devenus obligatoires pour que la cérémonie ou l'acte religieux, voire l'acte social, soient valables. Les rites ont été classés en rites sympathiques, ceux fondés sur la croyance à l'action du semblable sur le semblable, du contraire sur le contraire, du simulacre sur l'objet, etc., et en rites contagionnistes fondés sur la croyance à la transmissibilité, par contact ou à distance, des qualités naturelles ou acquises (voir n° 106, magie). Ces rites peuvent encore être positifs ou négatifs (par exemple, les tabous, voir n° 104), directs ou indirects, animistes ou dynamistes. Des séquences cérémonielles accompagnant le passage d'une situation à une autre et d'un monde, soit cosmique, soit social, à un autre, on distingue les rites de passages qui se décomposent en rites de séparation, rites de marge et rites d'agrégation, notamment dans l'initiation, le mariage, etc. Les détails des cérémonies religieuses ou sociales (ces dernières chez les incultes sont le plus souvent religieuses aussi par quelque côté, ou bien de nature originellement

religieuse) se sont établis avec l'usage et petit à petit se sont fixés, souvent dans une forme qui devient immuable. Le culte n'est pas l'essence de la religion, mais il en est l'expression presque toujours nécessaire; il figure la mise en relation de l'homme avec l'Être suprême ou les divinités ou les esprits.

117. — Il n'est pas possible, dans cette partie générale, de décrire les diverses cérémonies religieuses ou sociales dans ce qu'elles ont de commun ou de rapport avec la religion, car elles sont trop variées. Citons seulement les points principaux sur lesquels l'attention doit être attirée : les représentations théâtrales, jeûnes, flagellations, pratiques austères, mutilations, purifications, mysticisme, sacrifices, offrandes, livres religieux, cultes populaires, mystères, etc.

118. **Mythologie et folklore.** — La mythologie forme aujourd'hui une science particulière ayant pour objets : l'étude des légendes qui concernent les divinités et l'étude de l'origine des mythes, de leur signification et de leur développement. Les mythes sont un essai d'explication des phénomènes, mais où la religion, la poésie et la science interviennent avec l'imagination; ils se présentent comme très nombreux, mais on est parvenu à les réduire à quelques motifs simples se retrouvant, avec des variantes, mais un fond unique, chez beaucoup de peuples. La critique doit retirer de ces récits enfantins et imagés ce qu'ils peuvent contenir d'intéressant pour établir les rapports entre peuples, la façon de penser d'un groupe, ses idées religieuses, etc. Les contes populaires et les légendes doivent être transcrits avec soin et sans altération. Le folklore est la branche de l'ethnographie qui recherche les traditions et les usages populaires, les proverbes, les formules, les préjugés, les contes, et qui les explique; il essaye de déterminer l'état d'esprit des peuples et l'identité des habitudes et des préjugés.

119. **Sociétés secrètes.** — Il existe chez les incultes des sociétés secrètes qui ont surtout un caractère social (voir n° 179), mais aussi le plus souvent un caractère religieux. Leur

but est de redresser les torts et de veiller à l'observation des coutumes, parfois de punir les contrevenants, parfois aussi de soutenir leurs membres en servant leurs haines ou leurs inimitiés. Pour en faire partie, il faut subir une initiation spéciale; elles possèdent un cérémonial particulier, des lieux de réunion en dehors des villages, sont dirigées par les magiciens et emploient souvent des pratiques magiques.

C. — DIVINITÉS.

120. Les dieux. — Les dieux adorés par les humains sont tellement nombreux que leur nomenclature serait fastidieuse; ils portent divers noms, possèdent divers attributs, sont représentés par des statues et des images, sont invoqués dans les buts les plus divers; on leur attribue plus ou moins de puissance et des fêtes sont données en leur honneur, des prières leur sont adressées, des sacrifices leur sont offerts. Le sacrifice est, dans toutes les religions, un des actes essentiels du culte; son origine doit probablement être cherchée dans le désir d'alimenter la divinité que l'inculte suppose devoir être nourrie et soignée comme un humain (sacrifices humains, meurtres rituels, oblations sanglantes, etc.). A côté des dieux de la nation, il existe des dieux de maison, de village, de tribu; quelquefois ces dieux sont supposés faire des voyages. Quant à l'Être suprême, voir n° 113 et les considérations générales en tête de ce chapitre.

121. Les temples. — Pour accomplir les cérémonies du culte, il existe chez les peuples qui ne sont plus de vrais incultes des temples ou bâtiments spéciaux où sont conservées les représentations des dieux et où de préférence on vient les adorer. Chez les incultes, le sacrifice se fait n'importe où, mais l'usage d'offrir des prières, des offrandes aux esprits qui doivent être apaisés, les poussa à faire leurs cérémonies religieuses dans un endroit favorable, puis devant la maison du fétiche, laquelle se transforme en temple.

D. — AGENTS DU CULTE.

122. Sacerdoce. — L'inculte s'aperçut bientôt que ses sacrifices et ses offrandes ne produisaient aucun résultat ou pas le résultat désiré : il en conclut que, pour réussir, il fallait suivre certaines manières de faire et il confia ce soin à un homme plus intelligent; ainsi naquit la classe des féticheurs. On peut supposer aussi que l'homme, devant s'adresser aux dieux ou aux esprits, ne se considéra pas comme possédant toutes les qualités pour le faire lui-même et se servit d'un intermédiaire, personne agréée par la divinité.

Le féticheur est celui qui sait et qui possède des secrets; il est supposé avoir toutes les qualités requises pour fabriquer de bons fétiches ou pour rendre fétiche ou amulette tel ou tel objet; il est en rapport avec les esprits et il conserve des fétiches tout-puissants auxquels rien ne résiste. De là sa puissance dans la société; il est aussi un homme politique, car le chef ne fera rien sans avoir pris son avis; le prêtre prend en outre part à l'œuvre législative, soit en imposant des rites nouveaux, soit en recommandant ou en interdisant certains actes magiques, et alors il tend à remplir une fonction politique; il est aussi médecin, car il connaît la vertu des plantes (voir n° 140); il est aussi justicier, car il préside aux ordalies (voir n° 169) et est souvent chargé de rechercher les criminels ou les coupables d'une infraction aux lois et aux coutumes. Presque toutes les manifestations de la vie familiale et sociale exigent l'intervention du féticheur.

Au fur et à mesure que se développe la société, il se forme une caste sacerdotale qui se recrute suivant des lois (prêtres de carrière, descendants des dieux ou de héros, caste spéciale, membres de familles sacrées) et qui est dépositaire de tous les pouvoirs religieux; elle détient parfois le pouvoir temporel. Les prêtres se reconnaissent à un costume spécial, suivent certaines prescriptions, emploient des instruments ou des objets spéciaux, sont liés par des lois et jouissent souvent d'une situation particulière. Les prêtresses dans certains cultes. A côté du sacerdoce reconnu, il existe souvent un clergé non reconnu

qui continue les pratiques magiques. Quant à l'éducation des prêtres, voir n° 74.

La religion ne se traduit pas seulement au dehors par des actes individuels; elle a aussi un côté social et elle s'exprime par un organe social, l'association des fidèles.

V. — VIE INTELLECTUELLE.

A. — ARTS.

Nous réunissons dans ce paragraphe tous les moyens employés par l'homme pour exprimer sa pensée et la faire connaître à ses semblables; la danse, le chant et les représentations théâtrales ont ce but, qui n'est pas douteux pour le langage et l'écriture, le dessin et la sculpture. L'art est un moyen de communiquer une émotion, or l'émotion est le résultat d'une pensée, d'un désir, d'une sensation (TOLSTOÏ). L'art d'un pays fait partie intégrante de la région qui l'a vu naître; la nature, le climat, les divers aspects du sol ont une influence sur les manifestations de l'art, car celui-ci doit s'accorder avec le milieu ambiant. Ceci est surtout exact pour l'architecture, adaptée aux conditions de milieu et de temps.

Les moyens de communiquer la pensée ont été réunis en trois groupes : ceux qui permettent de la communiquer à petite distance : gestes, parole, danse, chants; ceux qui permettent de la communiquer à distance assez éloignée : gestes agrandis, signaux, langage sifflé, langage tambouriné; ceux qui permettent de la communiquer à toute distance : l'écriture, le dessin, la sculpture.

123. Écriture. — Il convient de prendre ce mot dans son acception la plus large : représentation de la pensée par le dessin, par des entailles, sculptures ou traits conventionnels. Alors l'écriture peut se subdiviser en : marques mnémoniques, pictographie, hiéroglyphes, idéographie, écriture phonétique.

Les marques mnémoniques sont des entailles faites dans un objet quelconque, un morceau de bois, et ayant une signification; ou bien des taches faites à la couleur sur un objet,

un caillou, et rappelant une idée; ou encore des nœuds faits à une corde pour ne pas perdre le souvenir d'un devoir à accomplir; aussi des bâtons qui portent des traits et servent à annoncer une nouvelle aux personnes auxquelles on les envoie, etc. On peut rapprocher de ces marques les objets qui, par convention, ont une signification : le sel, les fleurs, etc. On peut leur comparer nos marques de fabrique.

La pictographie est un système d'écriture qui consiste dans l'expression des idées au moyen de scènes figurées et symboliques : l'homme signale par le dessin ou la peinture les objets dont il veut parler et lui-même dans l'attitude qu'il a lorsqu'il fait l'acte qu'il veut faire connaître (esquimaux, indiens, bochimans); ces dessins et peintures sont, dans un stade d'évolution plus avancé, schématisés et symbolisés de telle sorte qu'au lieu de représenter l'objet lui-même, l'inculte trace les parties saillantes ou caractéristiques de cet objet. A un degré plus élevé, on voit les idées abstraites figurées par des signes conventionnels.

L'hiéroglyphisme sort de la pictographie; c'est un système d'écriture employant, comme la pictographie, des figures d'hommes, d'animaux, de plantes, d'objets, mais employant aussi des dessins ayant une valeur phonétique (égyptiens, chinois anciens, mexicains).

L'idéographie est aussi sortie de la pictographie; elle est caractérisée par ce fait que chaque signe, qui était autrefois la représentation d'un objet, s'est modifié et simplifié, et qu'il a par lui seul une signification; à ces signes se sont associés des signes phonétiques (chinois et japonais).

Le stade le plus élevé de l'écriture est l'écriture phonétique, dont l'origine n'est pas encore bien déterminée : écriture phénicienne sortie de l'hiéroglyphisme ou écriture crétoise sortie de la pictographie. Les caractères phonétiques ou ayant une valeur phonétique pourraient avoir, en partie du moins, une origine magique et religieuse. A mentionner l'écriture télégraphique et la sténographie.

Dans l'examen ethnographique de l'écriture, il faut constater l'espèce d'écriture, les matériaux employés, la direction des lignes d'écriture, l'encre ou la couleur, l'objet qui sert à tracer

les caractères, les mouvements de la main, l'origine de l'alphabet et plus spécialement s'attacher à l'étude d'abord de l'appareil local mis par la nature à la disposition de l'homme (feuilles, écorces, etc.), ensuite les procédés mentaux mis en activité par celui-ci, les premiers partout différents, les seconds toujours semblables.

En tenant compte de l'existence ou de la non-existence de l'écriture, on peut classer les peuples de la façon suivante : 1^o peuples incultes ou à progrès excessivement lents, sans écriture, possédant parfois la pictographie, vivant par petits groupes : chasseurs (bochimans, fuégiens, australiens) et agriculteurs (indiens, mélanésien, nègres); 2^o peuples mi-civilisés, à progrès appréciables, ayant une écriture idéographique ou phonétique, mais une littérature rudimentaire : agriculteurs (chinois, siamois, malais), nomades (mongols, arabes); 3^o peuples civilisés, à progrès rapides, écriture phonétique et littérature développée (européens). (Classification Vierkandt-Deniker).

124. Langage. — L'homme peut communiquer sa pensée autrement que par l'écriture et la parole. En premier lieu par les gestes qui sont des mouvements des membres, bras et mains surtout, et des muscles de la face; le plus souvent ils ne sont que des moyens employés pour rendre la parole plus expressive; ces mouvements n'ont pas partout la même signification et une même pensée n'est pas rendue par le même geste; certains peuples (indiens) parviennent à rendre par gestes tout un discours (langage des muets). Les gestes peuvent être agrandis de façon à être aperçus de très loin (signaux optiques, langage des marins). On pourrait rattacher à ce moyen de communiquer la pensée, la parure (voir les remarques préliminaires sur le vêtement). En second lieu, le langage sifflé consistant dans des modulations du sifflet (guanches des Canaries); le langage tambouriné qui s'exprime par des coups de baguette variables quant au nombre et à la force (bantous, kandyens); les cris et les sons d'instruments de musique ou autres auxquels une signification conventionnelle est donnée.

Le langage a été souvent considéré comme le meilleur critérium pour classer les peuples; il n'en est rien cependant, car un peuple peut abandonner la langue de ses ancêtres et adopter entre autres la langue d'un peuple conquérant ou plus civilisé que lui (nègres d'Amérique); néanmoins le langage fournit des renseignements précieux dans la plupart des cas. La communauté de langage unit peut-être plus que la communauté d'origine anthropologique : des peuples formés par un mélange de variétés humaines sont très unis par une langue commune.

La parole est un bien commun à l'humanité tout entière, et à elle seule. Son importance primordiale pour la sociabilité humaine. Hypothèses inventées pour expliquer la naissance de ce don. De tout temps, l'homme s'est différencié de l'animal par la faculté d'émettre des sons divers, qui ne sont pas des cris, et d'attacher à ces sons une valeur comme expression de sa pensée. Les langues sont constituées par un nombre limité de sons, mais la combinaison de ces sons a donné de nombreux dialectes.

La division la plus courante des langues est : le groupe des langues monosyllabiques ou isolantes où tous les mots sont des racines invariables qui, suivant la façon dont elles sont prononcées, ont des sens divers (chinois, indochinois, tibétain); le groupe des langues agglutinantes où les mots sont formés de plusieurs éléments collés les uns aux autres et dont un seul a une valeur propre, ce dernier étant complété par des préfixes (bantou), ou par des suffixes (turc, mongol); parmi elles se rencontrent des langues incorporantes : toute une phrase ne forme qu'un seul mot (amerind); le groupe des langues flexionnelles (indo-européens et sémito-chamites) où les racines, les affixes et les suffixes modifient leur forme. Cette classification généralement adoptée n'est pas à la hauteur de la science linguistique, qui distingue trois principes de classification : la morphologique, la généalogique et la psychologique; il n'y a pas de langue exclusivement isolante, ni agglutinante, ni flexionnelle et une langue peut passer de la catégorie des langues flexionnelles dans celle des langues agglutinantes, voire même isolantes.

On n'a pas pu encore reconstituer la première langue de l'humanité, mais on croit avoir la certitude que toutes les langues proviennent d'une seule langue parlée par les hommes avant leur dispersion sur la terre; elle serait agglutinante, peut-être monosyllabique, et l'on croyait naguère que le chinois se rapprochait assez bien de la langue première, surtout parce que en chinois la signification des mots varie suivant que le ton est plus haut ou plus bas. Les recherches linguistiques récentes ont plutôt dissipé que confirmé l'espérance de retrouver la langue parlée par les premiers humains.

Suivant Oppert, la meilleure classification des langues est celle qui part de l'expression des relations de parenté, puisque la première société fut la famille et que les premiers mots ont dû exprimer les relations de famille; on aura les langues concrètes ignorant la distinction des genres et les langues abstraites connaissant cette distinction. Ou bien en tenant compte encore de la structure physiologique, on aura les langues : monosyllabiques (chinois); incorporatives (algonquin); euphoniques (yoruba); euphoniques flexionnelles (haoussa); allitérales (bantoues); agglutinatives (japonais); agglutinatives flexionnelles (bengali); flexionnelles dissyllabiques (idiomes sémitiques); flexionnelles synthétiques (sanskrit, latin); flexionnelles analytiques (langues européennes).

Il faut signaler chez certains peuples : le langage des hommes et celui des femmes (caraïbes); le langage des classes supérieures et celui des classes inférieures (javanais); le langage du peuple et celui des prêtres et des magiciens ou sorciers; le langage des initiés; les jargons ou dialectes connus des personnes exerçant le même métier, ou servant de langue véhiculaire dans les ports (pidgin-english en Extrême-Orient, chinook sur la côte américaine du Pacifique). Il existe quelquefois un langage secret connu de quelques personnes seulement, tel le langage des initiés; il y a lieu alors d'en rechercher la constitution, les rapports avec la langue courante, comment il se perpétue et se conserve. Pour donner une idée exacte d'un langage, il faut établir un vocabulaire et une grammaire en interrogeant l'indigène et en prenant certaines précautions; l'emploi d'un appareil enregistreur de la voix peut rendre des services.

Quelles sont les principales langues et les territoires sur

lesquels elles dominant? En Europe : indo-germaniques (romanes, germaniques, letto-slaves); basque; ouralo-altaïques (turc, magyar, finnois). En Afrique : sémitiques, nègres, (bantou, souahéli, etc.); hottentotes. En Asie : monosyllabiques (chinois, siamois, birman, tibétain, etc.); agglutinantes (coréen, japonais, etc.); indo-européennes (persan, indou); sémitiques (arabe). En Amérique, les langues parlées par les amérind semblent ne former qu'un seul groupe. En Océanie : malayo-polynésiennes; australiennes; tasmaniennes. (Atlas classique, carte 41.)

Quels sont les facteurs qui poussent les langues à s'étendre sur un territoire plus grand? 1^o l'augmentation de la population et l'agrandissement territorial de l'occupation; 2^o la domination politique par un peuple de civilisation plus avancée; 3^o la création de colonies; 4^o le commerce et les communications; 5^o des mesures législatives. Langues parlées dans une seule région : chinois, 400 millions; langues dérivées du sanscrit, 200 m.; russe, 85 m.; allemand, 80 m. avec ses dialectes. Langues dont le domaine est éparpillé : français, 50 m.; portugais, 20 m.; espagnol, 70 m.; anglais, 130 m. La poésie et la littérature chez les incultes. Les caractères sociologiques de la langue.

125. Peinture, dessin, plastique, architecture. — Sous le nom de peinture, il faut réunir ici toutes les branches de l'art qui ont pour but la représentation de la réalité sur une surface quelconque par les divers moyens de la technique. En général les images sont formées au moyen d'entailles dans cette surface ou bien par le frottement de substances colorantes sèches ou humides. Le mélange de couleurs avec de l'huile ou de la graisse est connu de beaucoup d'incultes, et ils s'en servent dans le coloriage du corps, forme la plus ancienne de l'emploi de la peinture. Les plus anciennes œuvres artistiques que nous possédons sont des représentations d'animaux et parfois de l'homme faites par gravure sur des os et des cornes, des peintures et dessins sur les parois de cavernes et des sculptures, qui datent de l'époque paléolithique. Toute une série de peuplades qui aujourd'hui sont encore dans un état de civilisation très inférieure et qui pour la plupart vivent de la chasse nous présentent un talent tout particulier pour reproduire par le dessin et la peinture, des animaux et des scènes de

chasse (peintures rupestres des bochimans, dessins des esquimaux). Chez les peuples plus civilisés, la peinture et le dessin se sont développés jusqu'à produire des œuvres d'art véritables (grecs, japonais, chinois).

L'art ornemental est plus répandu que le dessin et la peinture; ils sont rares les peuples qui ne décorent pas soit leurs armes, soit leurs instruments de travail, soit leurs habitations ou leurs édifices du culte. A différents points de vue, ces ornements sont intéressants: ils nous permettent d'étudier l'évolution de l'art chez chaque peuple et de déterminer l'influence de son talent artistique; chaque peuple ayant une manière à soi, un style ornemental propre, l'évolution de l'art ornemental nous permet de déterminer les influences étrangères qu'il a subies et par conséquent les peuples avec lesquels il a été en rapport. Nous retrouvons d'abord ce désir d'orner dans le coloriage, puis dans le tatouage.

Les décors des surfaces peuvent avoir une double origine: d'une part la représentation de choses ou d'êtres, d'autre part le décor dérivé des dessins produits par l'entrelacement des fibres de couleurs différentes dans la vannerie; ce dernier se retrouve dans la céramique, sur les objets sculptés et sur les tissus peints; sa dernière évolution consiste dans la représentation d'êtres animés au moyen de figures schématiques dont les éléments sont empruntés aux dessins de la vannerie. Le but de ces décorations est souvent d'ordre magique. Tous les motifs décoratifs chez les incultes sont tirés ou inspirés par des objets ou des êtres réels; pas de dessins imaginés de toutes pièces. Ces motifs sont inspirés: par le corps humain (anthropomorphes); ou par les animaux (zoomorphes); ou par les objets fabriqués (skeiomorphes); ou par les végétaux (phitomorphes). Un premier dessin reproduit, par exemple, tel animal; il deviendra par évolution un dessin où les traits caractéristiques de cet animal auront presque disparu, seront simplifiés et donneront une toute nouvelle ornementation qui à première vue ne présente aucun rapport avec le dessin dont elle est sortie. Ces dessins se reproduisent aussi sur la céramique, mais ici en général ils sont très simplifiés. Les motifs schématiques stylisés

que l'on rencontre dans l'art monumental sont interprétés de deux manières différentes : ou bien les éléments du décor sont d'ordre abstrait sans rapport avec l'imitation des formes naturelles (REINACH) ou bien ils sont tirés de la nature et par conséquent antérieurs au dessin géométrique (HADDON, VAN GENNEP, BREUIL).

L'art plastique se présente sous deux aspects : la sculpture (voir n° 129) et la plastique proprement dite qui consiste à fabriquer des objets au moyen de terre glaise ou de métal que l'on façonne ou que l'on coule dans des formes. Ces deux modes sont connus des incultes, mais le second n'a donné que peu de choses intéressantes, si ce n'est, entre autres, sur la côte de Bénin ; chez les mi-civilisés et les civilisés, il s'est très développé.

L'étude de l'art primitif peut se faire de deux façons : soit en observant les produits artistiques des incultes actuels, soit en examinant les objets provenant des incultes des temps préhistoriques (voir le Chapitre V, 2^e partie). Ces deux méthodes conduisent sensiblement aux mêmes résultats (REINACH).

126. Danse. — La danse peut, ainsi que la peinture, être considérée comme un moyen de communiquer ses pensées ou ses sentiments ; c'est un art qui permet d'exprimer la joie, l'amour, le sentiment religieux, la haine et les sentiments belliqueux, le deuil, etc. Elle est souvent réservée aux hommes, car elle est la partie la plus importante de la vie sociale et religieuse (australiens), et les femmes ne peuvent pas y prendre part, si ce n'est comme spectatrices ou musiciennes ; quelquefois, les hommes dansent d'abord, puis les femmes ; ailleurs, mais rarement, les femmes dansent. La danse consiste en mouvements divers, déplacement des jambes, des bras, contorsions, dont la cadence est marquée par la musique ou le choc des castagnettes ou le bruit des hochets et grelots de danse. Parmi les espèces de danses, une des plus intéressantes est la danse rituelle ou hiératique, intimement liée à la religion. De la danse sont sorties d'une part les représentations dramatiques (voir n°133), d'autre part la pantomime et dans ce dernier cas par la mimique ou

danse sur place avec mouvements des bras et de la tête (siamois, javanais). La danse est rendue plus attirante par les travestissements et, dans les danses rituelles surtout, par l'emploi de masques qui servent principalement lors des cérémonies du culte des morts. Les diverses espèces de masques et leurs aires de propagation. L'emploi des masques est fréquent dans les réunions des sociétés secrètes (voir nos 119 et 179), notamment en Mélanésie.

127. Chant. — Le chant ne paraît pas s'être très développé chez les incultes; il consiste en mélopées guerrières ou en phrases rythmées pour exprimer des sentiments vulgaires; les mi-civilisés possèdent un art lyrique plus développé et souvent une poésie qui ne manque pas de charme.

128. Musique. — La musique est, chez les peuples de civilisation inférieure, étroitement liée à la danse et au chant; l'amélioration des instruments de musique a produit le développement de la musique vraie et indépendante. Les commencements de la musique ont été peu étudiés chez les incultes; il est possible que la musique, à son origine, fut un moyen magique employé pour renforcer la puissance attribuée à la diction de certains mots ou de certaines formules (1^{er} stade ou musique magique), puis qu'elle consista surtout en marques de cadence données par des instruments de frappe ou de batterie, comme c'est le cas chez beaucoup d'incultes où la musique est unisonante (2^e stade ou musique rythmique), enfin qu'elle devint dans un état de civilisation plus avancé une mélodie (3^e stade ou musique mélodique). Les trois principes fondamentaux : le rythme, l'harmonie et la mélodie se rencontrent parfois chez les incultes. Non seulement le talent musical est différent, mais encore l'application exacte de chacun de ces principes : certaines tribus ont un sentiment très développé du rythme, mais aucun de la mélodie; chez d'autres, l'harmonie de leur musique est peu concordante avec la nôtre, soit parce qu'ils emploient une autre échelle de tons, soit parce qu'il existe divers systèmes d'harmonie.

Les instruments de musique des incultes peuvent se diviser

en deux groupes : ceux qui ne servent qu'à marquer la cadence et ceux qui produisent une mélodie. Les premiers n'ont en général qu'un seul ton : frappements des mains ou chocs donnés au sol avec un bâton, bois de rotation sonores, plaques résonnantes librement suspendues, tambours en bois, castagnettes, tambours terminés par des peaux tendues, même la trompette. Les seconds se classent en trois espèces : les instruments à vent, dont le plus ancien est le chalumeau en bambou, en jonc, etc., et qui modifié en longueur ou en diamètre donne des sons divers, de là, la trompe, la flûte et ses dérivés, les cuivres sous leurs formes diverses; les instruments à percussion, dont les plus anciens sont deux morceaux de bois frappés l'un contre l'autre, le tambour, le gong, le grelot, et qui ont donné naissance au gamelang javanais, à la marimba des nègres, etc.; les instruments à corde, dont le plus ancien est l'arc, qui par l'ajoute d'une boîte de résonance et par la modification de la longueur de la ou des cordes a produit la cithare, la harpe, le violon et leurs dérivés. Les incultes réunissent souvent pour former un orchestre des instruments de ces diverses espèces, mais leur musique, pour l'euro péen, manque d'harmonie et de charme. Le meilleur moyen de donner une idée exacte de la musique chez les incultes est d'enregistrer leurs chants et les sons de leurs instruments par le phonographe. On a attribué l'origine de la musique à la nécessité de diriger le travail humain par la cadence. Les musiciens de profession; le rôle de la musique dans la religion, dans la vie sociale.

129. Sculpture. — Les talents de sculpteur que possèdent les incultes sont surtout appliqués à la fabrication des fétiches, des amulettes, à la décoration des maisons, des canots, des ustensiles et des meubles, quelquefois des cercueils (wangata). Souvent ces sculptures ont une signification magique, ou bien ont pour but de rappeler les ancêtres par des représentations peu artistiques ou peu exactes.

130. Talent inventif. — Il n'est guère développé chez l'inculte, quoique l'on trouve de temps en temps des œuvres qui présentent, sous ce rapport, des particularités intéressantes.

131. Matières employées et caractéristiques des productions artistiques.

132. Jeux, plaisirs et délassements. — (Pour les jeux en tant qu'exercices corporels, voir nos 18 et 19.) Les jeux sont nombreux; notons ceux qui sont de hasard : dés; ceux qui demandent une adresse spéciale de l'intelligence : échecs; ceux qui demandent de l'attention : deviner où un objet a été caché. Les plaisirs sont d'abord celui de la danse, de la causerie et de la longue conversation sous le hangar situé au centre du village; ou ailleurs, les représentations théâtrales et les cérémonies religieuses; ou ailleurs encore, certains spectacles favoris. Chez quelques peuples, le jeu a des conséquences sociales (passion désastreuse).

133. Le théâtre et les représentations théâtrales non religieuses. — Presque inconnu chez les incultes.

B. — SCIENCES.

134. Astronomie. — Toute proportion gardée, les connaissances astronomiques se développèrent assez tôt, car les premiers hommes durent se servir des étoiles et des corps célestes pour fixer et reconnaître leur route, notamment les chasseurs et les nomades; mais leurs idées sur la marche apparente de ces corps restèrent longtemps sans fondement scientifique : les étoiles furent d'abord réunies en groupes et censées former des images (la grande ourse); puis des essais furent tentés pour expliquer leurs déplacements et ainsi naquit l'astrologie. Les explications des phénomènes astronomiques et météorologiques fournies par l'inculte sont parfois intéressantes.

135. Mathématiques. — De beaucoup de peuplades incultes on dit qu'elles ne savent pas compter jusqu'à 3; cela est vrai dans ce sens qu'elles n'ont pas de nombres autres que 1 et 2, et qu'elles ne peuvent pas compter très loin. Il est probable que c'est d'abord lors des partages des produits alimentaires que la nécessité de compter s'est montrée; l'importance du nombre 2 provient de ce qu'un objet coupé donne

deux morceaux; là où on prit l'habitude de compter avec les doigts, ce fut le nombre 5 qui servit de base au système numéral quinaire très fréquemment employé par les incultes, dans lequel 6 s'exprime $5 + 1$, 7 par $5 + 2$, 10 devient 2 mains, 20 un homme, etc. Certains peuples ont comme système numéral celui à base 12. Calcul des grandeurs et des surfaces.

136. Science de l'ingénieur. — L'inculte n'a aucune notion de cette science, car il ne sait construire une route, ni faire aucun travail demandant la mise en pratique de connaissances spéciales; ses maisons sont établies suivant un plan uniforme. Cependant il sait jeter d'une rive à l'autre un pont de lianes léger, mais solide; il pourra, pour pêcher, détourner la rivière de son cours. Dans un stade de civilisation plus avancé, on voit des travaux d'irrigation, de drainage et d'endiguement.

137. Nautique. — Des peuples en contact avec la mer n'ont pas su en profiter comme voie de transport ou de commerce (bantous); d'autres sont devenus des navigateurs extraordinaires (polynésiens). Chez les premiers, l'art de la navigation est resté rudimentaire et ils ont, pour circuler sur les fleuves, des pirogues et des canots, ou des outres, ou des radeaux; chez les seconds, le véhicule marin est plus soigné, l'audace plus grande et une certaine connaissance des mouvements de la mer, dont ils tirent parti; leurs embarcations reçoivent des améliorations (le canot à balancier des polynésiens), ou bien sont mieux appropriées (cayak des esquimaux), ou bien prouvent une certaine habileté (bateau en écorce des peuplades sibériennes). Les embarcations des incultes sont souvent ornées de sculptures et de décorations, notamment l'avant où l'on voit des figures et des animaux protecteurs ou auxquels on attribue un pouvoir magique (mélanésien, neu-zélandais). Le gouvernail est presque inconnu, les rameurs ayant la figure tournée vers l'avant. La navigation à voile n'a fait de grands progrès que chez les polynésiens parmi les incultes.

138. Transport par terre. — L'évolution des méthodes de transport peut être établie comme suit : à dos d'homme

(à l'aide d'une branche, d'un bâton, d'une hotte), à dos d'animal, sur des branchages tirés par des animaux, sur des traîneaux, enfin sur des véhicules roulants. Types des divers véhicules, chars, charrettes, brouettes, etc.

139. Division du temps. — En général chez les incultes, le temps est divisé en mois lunaires ou lunes, parce que les phases de la lune sont facilement observables; la division en années solaires ne se rencontre guère que chez les civilisés. L'année se divise en saisons, mais ici il y a des différences en ce qui concerne le nombre de saisons; il est variable suivant le climat. Les jours se divisent d'après la hauteur du soleil ou d'après l'ombre donnée par une perche fixée en terre. Les divers calendriers.

140. Médecine et chirurgie. — Ces deux sciences semblent avoir été les premières qui se soient développées d'une façon indépendante et qui aient eu leurs premiers représentants attitrés. Mais la médecine et la chirurgie des incultes ne sont pas des sciences dans le sens que nous donnons à ce mot : ce sont le plus souvent des méthodes empiriques et des pratiques magiques qui ont pour but de chasser les mauvais esprits, causes de toute maladie, plutôt que de guérir. Ainsi les douleurs corporelles sont souvent attribuées à l'existence dans le corps de pierres ensorcelées et le guérisseur les enlève et prétend la guérison obtenue lorsqu'il les tire du corps et les montre au malade. Cependant ces guérisseurs connaissent les vertus thérapeutiques de certaines plantes et les emploient souvent; ils savent aussi l'influence du massage et même de l'emploi de vaccins. Autres remèdes. En chirurgie, on trouve la trépanation employée, semble-t-il, pour guérir les troubles de l'intelligence, l'opération césarienne, l'ovariotomie et l'amputation des doigts. Beaucoup de remèdes agissent par suggestion. Les médecins sont en général des féticheurs ou des magiciens.

141. Histoire. — Les renseignements historiques que peuvent nous livrer les incultes consistent d'abord en généalogies, qui ne sont qu'une suite de noms d'ancêtres; puis à ces noms

s'ajoute le souvenir des faits mémorables, mais sans souci de la chronologie; puis la légende prend le dessus, ou la mythologie. Ils conservent assez bien le souvenir des choses extraordinaires, une guerre, un grand incendie, une inondation, etc. Les périodes remplies d'événements leur paraissent très longues, tandis qu'ils considèrent comme très courtes celles où la paix a régné.

142. Géographie. — Beaucoup d'incultes savent dessiner sur le sable, signaler par des entailles dans une planche ou tracer avec des matières colorantes le cours des rivières, la direction des sentiers, les limites de leur territoire et quelquefois des cartes très détaillées et relativement très exactes de leur pays; les esquimaux possèdent des planchettes en bois dont les contours entaillés reproduisent, avec suffisamment d'exactitude, les rivages de leur pays ou des îles qu'ils visitent; certains polynésiens ont des cartes de leurs îles faites au moyen d'un canevas de branches entrelacées sur lesquelles des coquillages signalent la position exacte de ces îles. Beaucoup de dessins rupestres peuvent être considérés comme des cartes ou des indicateurs de chemin. Pour ne pas se perdre dans leurs déplacements, certaines peuplades établissent aux endroits difficiles des tas de pierres ou ont à leur disposition d'autres moyens de s'orienter. Il est à remarquer que l'inculte possède un sens spécial de l'orientation : conduit loin de son village par une expédition de reconnaissance, il déterminera sans hésitation et sans erreur le chemin de retour le plus court.

C. — FACULTÉS INTELLECTUELLES.

143. Mémoire. — Elle est en général très développée chez l'inculte, car c'est son seul moyen d'acquisition, l'écriture étant inconnue, mais elle s'oblitére très facilement lorsqu'il s'agit de choses qui n'ont pas un intérêt matériel.

144. Imagination.

145. Invention et recherche.

146. Entendement. — Compréhension rapide des questions posées.

147. Observation. — L'inculte est en général très observateur.

148. Raisonnement. — Emploi de la comparaison, du dilemme, de l'exemple, des arguments à l'appui, etc. Les incultes sont, jusqu'à un certain point, incapables de raisonner, incapacité qui provient moins d'un défaut de l'intelligence que des différences énormes qui existent entre leur mentalité et la nôtre.

149. Prévoyance. — L'impulsion du besoin présent est-elle dominante?

150. Perception. — La connaissance de l'universel et de l'abstrait ou bien de l'individuel et du concret seulement. On constate une certaine impuissance à synthétiser. Mots spéciaux pour désigner des choses abstraites : haine, amour, charité.

Les renseignements fournis par les voyageurs sur ces divers points sont ou bien trop fragmentaires ou bien trop peu précis pour pouvoir donner des aperçus généraux. Chez certaines tribus, la mémoire est très développée de même que l'entendement; le raisonnement est parfois bien agencé; mais la mentalité exacte de tous les incultes est loin d'être bien connue.

VI. — VIE SOCIALE.

Le terme « société » a reçu des définitions diverses, d'autant plus que pour les uns ce terme est applicable et aux groupements humains et aux groupements animaux (il n'y aurait alors entre les sociétés humaines et les groupements animaux qu'une différence de degré et non une différence de nature) tandis que pour d'autres les sociétés humaines sont différentes dans leur essence des groupements animaux. L'homme étant un être essentiellement différent de l'animal, possédant le libre arbitre et la raison, les sociétés humaines sont foncièrement différentes des sociétés animales. La société humaine est l'union permanente d'êtres raisonnables et libres en vue d'atteindre un but commun.

L'homme est avant tout et partout un être sociable, vivant en société; il ne peut se conserver, se perpétuer, se perfectionner, satisfaire ses besoins intellectuels et moraux qu'en société; chaque homme descend d'autres êtres humains, avec lesquels il reste étroitement lié par l'hérédité de ses caractères, au moins

somatiques; l'hérédité des caractères psychiques n'est pas encore démontrée, quoique certains faits tendraient à prouver que ces caractères sont aussi, dans une certaine mesure, héréditaires. L'homme dans sa jeunesse ne saurait vivre sans ses parents ou quelqu'un qui les remplace; il leur doit la forme de son langage et une grande partie de ses connaissances. Il est fortement influencé par trois milieux : le sein maternel où il se forme et reçoit déjà certaines impressions et influences; le milieu familial dans lequel il passe ses premières années; le milieu social qu'il ne quittera qu'à la mort.

Il y a deux espèces de sociétés humaines : la première existe, sous sa forme la plus simple, dans la réunion de deux êtres de sexe différent à laquelle viennent s'ajouter les enfants; dans sa forme plus complexe, c'est l'ensemble des personnes unies par un lien de parenté, habitant sous un même toit, soumises à une autorité commune, auxquelles s'adjoignent souvent des personnes non parentes employées aux travaux domestiques. La famille est la base de la société, et toute théorie, toute politique, qui a pour but ou pour effet de détruire la famille ou de diminuer l'importance de cette cellule sociale, est destructive de la société. La famille est la société première et fondamentale : partout et toujours elle présente une importance capitale; elle est, chez la plupart des incultes, le seul organisme social important dans lequel se concentrent aussi les fonctions économiques et religieuses. La seconde espèce comprend d'autres sociétés humaines où les liens de parenté n'ont aucune importance, sociétés scientifiques, politiques, religieuses, économiques, d'agrément, etc. et notamment, chez les incultes, des sociétés basées non pas sur l'attrait des sexes différents, mais sur la sympathie entre personnes de même âge ou de même sexe.

Pourquoi l'homme est-il un être sociable? Deux théories sont en présence : celle du contrat social qui prétend que toute société humaine est née d'un contrat entre humains, et que l'homme existait avant la société; les hommes, dans ce cas, n'auraient accepté la vie en société qu'après en avoir saisi l'utilité; celle de l'esprit social qui prétend que l'homme possède naturellement la sociabilité. Cette dernière théorie semble

la plus probable, car dès les débuts de la civilisation, on trouve les hommes vivant en groupes et nulle part l'individu isolé : la sociabilité est une conséquence du caractère humain. Les hommes les plus tenus par leurs groupes sociaux, les moins libres, sont les incultes; les civilisés ont sous ce rapport une grande liberté d'allure.

On admet en général que la famille est la forme la plus ancienne de la société; mais comment était constituée cette famille aux premiers âges de l'humanité? On crut longtemps qu'elle était patriarcale et polygame, puis qu'elle évolua vers la monogamie; Bachofen et d'autres prétendirent ensuite qu'elle avait été matriarcale d'abord et que la mère était le centre de la vie familiale, ses enfants faisant partie de sa propre famille à elle et non de celle de leur père : ils n'avaient de rapport de parenté qu'avec leur mère et avec les personnes qui ont, avec leur mère, une mère commune. Des sociologues, notamment Morgan, voulurent que cette famille matriarcale ne pouvait être la forme la plus ancienne et prétendirent qu'elle devait être précédée de la promiscuité, c'est-à-dire d'un état social dans lequel il n'y aurait pas eu de mariage, mais communauté des femmes. A cette promiscuité complète et primitive aurait succédé un stade d'évolution caractérisé d'une part par des survivances ou vestiges de la promiscuité primitive et d'autre part par des formes de mariage privé peu développées ou embryonnaires. Ce stade intermédiaire aurait été suivi de l'organisation familiale dite matriarcat, définie ci-dessus (voir aussi nos 78 et 87). Du matriarcat, qui partout n'a pas disparu, serait issue l'organisation familiale dite patriarcat dans laquelle le père devient le maître du groupe familial.

Ces théories, et surtout celle de Morgan, la dernière, qui est une application de la théorie évolutionniste au domaine de l'organisation familiale, sont presque abandonnées aujourd'hui. L'étude des peuples les plus incultes a prouvé que la famille, chez eux, est monogame et qu'elle se présente toujours avec ce caractère dans les couches culturelles les plus anciennes de ces peuples : la monogamie est la caractéristique socio-

logique la plus remarquable chez les pygmées et les australiens les moins civilisés.

L'augmentation du nombre de personnes composant la famille produit un groupement que l'on pourrait appeler parenté et dont l'unité est assurée par des liens naturels de parenté moins étroits que ceux de la famille proprement dite ; la réunion de plusieurs familles parentes produit la horde ; si ces hordes conservent entre elles, quoique se répandant sur un territoire plus vaste, des relations, elles forment une tribu, laquelle n'est autre chose que la famille augmentée, que la horde agrandie. Dans ces groupes nous voyons se former, à côté de la famille, qui y conserve toute son importance sociale et religieuse, et distincts d'elle, de nouvelles associations suivant le sexe ou suivant l'âge, enfants, adultes, hommes faits, vieillards, et, en opposition à la famille, un groupe d'hommes faits mais non encore mariés, souvent aussi des sociétés secrètes, dont le rôle dans la formation du droit et de l'État semble avoir été considérable.

Ce chapitre de la vie sociale est divisé en : propriété, régime économique, coutumes juridiques, organisation sociale, organisation politique et relations avec l'extérieur.

A. — PROPRIÉTÉ.

Le droit de propriété est le droit de jouir et de disposer des choses ; ce droit n'est pas absolu, car il comporte des restrictions d'ordre moral et juridique. Le droit de propriété est une conséquence de la nature humaine ; nous trouvons la propriété privée exercée sur des choses mobilières (armes, parures, etc.) chez tous les peuples et exercée sur des choses immobilières chez la plupart des peuples. Quant à la propriété foncière, il ne paraît pas qu'il y ait eu une évolution générale allant de la forme communiste ou collective à la forme individuelle, mais chez beaucoup de peuples existe, à côté de la propriété familiale ou individuelle, la propriété commune d'une certaine partie du sol, propriété commune qui tend à disparaître avec les progrès techniques, économiques et sociaux.

La propriété individuelle existe partout où deux conditions sont remplies : la chose possédée a été trouvée ou mise à jour par quelqu'un, sur cette chose il a fait acte de propriétaire en se l'appropriant et peut-être en la modifiant ou en s'en servant. La propriété familiale existe là où il a fallu l'association de tous ou de presque tous les membres d'une famille pour produire quelque chose. La propriété collective se rencontre là où l'association de plusieurs hommes est nécessaire pour acquérir quelque chose. La forme de production détermine la forme de la propriété. Rôle du culte des morts pour la création du droit de propriété.

151, 152. Propriété des biens mobiliers et des biens immobiliers. — La propriété de ces biens, lorsqu'ils existent chez l'inculte, appartient le plus souvent au père qui en dispose suivant sa volonté. Sont considérés parfois comme biens mobiliers, sur lesquels les droits du père sont reconnus, les enfants qui peuvent être vendus ou loués, la femme ou les femmes qui peuvent être prêtées, les esclaves lorsqu'ils sont considérés comme des choses et non comme des personnes. En général, la femme, qu'elle soit libre, mariée ou esclave, ne possède rien en propre, même dans le système dit matriarcat.

153. Nature de la propriété. — Elle est collective ou privée, individuelle ou familiale. Exemples de chaque espèce.

154. Limites des propriétés. — Même chez les peuples nomades, les limites des territoires où ils peuvent mener paître leurs troupeaux sont connues, si pas signalées sur le terrain même. Les territoires de chasse des peuples chasseurs sont aussi limités. Et les peuplades habitant la grande forêt équatoriale savent bien jusqu'où elles peuvent aller pour récolter les produits de cette forêt. Lorsque ces limites sont signalées sur le terrain, elles le sont de diverses manières et le plus souvent elles ont un caractère religieux. Nature de ces limites.

155. Origine de la propriété. — Voir ci-devant. Les incultes connaissent les marques de propriété, du moins dans certains cas. Nature de ces marques. Titres de propriété : titre

primitif (occupation et prise de possession souvent mieux marquée par le travail); titres secondaires (loi, contrats, succession et testaments).

156. Domaine public. — Il existe quelquefois une espèce de domaine public composé de biens immobiliers surtout, appartenant à tout le village ou au chef seulement, qui est mis en valeur soit par tous les habitants, soit par la famille du chef. Les revenus de ces biens sont partagés proportionnellement à la quantité de travail fournie (javanais). Les chefs ou les magiciens peuvent se réserver un domaine en déclarant tabou une partie du territoire.

157. Location. — Ne se rencontre que très rarement chez les peuples de civilisation inférieure.

158. Usufruit.

159. Droit de chasse, de pêche, etc.

160. Droit sur les choses trouvées.

161. Succession. — Chez les peuplades les plus incultes, il arrive souvent que l'on enterre avec le défunt tous les objets qu'il a possédés pendant son vivant, ou bien qu'on les détruit par crainte de l'esprit du mort; dans ces cas, les coutumes relatives au droit de succession n'existent pas et l'accumulation des richesses est inutile. Dans le système dit matriarcat, les biens du père défunt reviennent à ses propres parents et non à ses enfants, qui sont de la famille de leur mère; dans le patriarcat, les biens du père passent au fils aîné qui possède alors toute autorité sur la veuve et ses enfants. Coutumes diverses relatives aux successions.

B. — RÉGIME ÉCONOMIQUE.

Au point de vue économique, les peuples se divisent en deux grands groupes : ceux qui se contentent de profiter des produits de la nature (australiens, pygmées, bochimans, fuégiens, etc.) et ceux qui cherchent à multiplier et à améliorer

ces produits naturels par des moyens que l'expérience leur a inculqués (stade de la production, voir n° 51).

162. Commerce. — Suivant certains économistes, le commerce n'existe pas chez les incultes. On l'a défini : l'achat régulier et organisé de marchandises dans le but de les revendre avec bénéfices. C'est là déjà une forme évoluée du commerce, précédée d'autres formes plus simples. On peut se demander si l'humanité, dans ses premiers temps, a connu le commerce; il semble bien que non, et il existe encore aujourd'hui des peuplades qui ne font pas de commerce (veddas, fuégiens), et il en est d'autres qui ne vendent ou n'achètent que des produits fabriqués (senoïs).

Origine du commerce. — 1° Le désir de posséder des produits naturels ou fabriqués que l'on sait exister chez une peuplade voisine et que l'on peut produire soi-même; 2° Les rapports amicaux entre peuplades; 3° L'échange du surplus.

Formes primitives du commerce. — 1° Le désir de posséder ce que le voisin possède ou fabrique s'est exprimé souvent par des vols, des rapines et des expéditions guerrières ayant pour but d'enlever au voisin ce dont on a besoin ou ce que l'on ne peut produire, soit faute de matières premières, soit faute de bras ou de connaissances industrielles ou artistiques. Ces vols et rapines ont été petit à petit remplacés par le commerce muet, c'est-à-dire par le dépôt à un endroit déterminé des objets que l'on veut vendre, lesquels objets sont enlevés par des voisins et remplacés par d'autres objets qui sont censés de même valeur (pygmées et bantous, sakai et malais), soit par l'échange pacifique des produits. 2° Entre clans ou hordes d'une même tribu, les relations amicales se sont exprimées par des échanges de cadeaux, ce qui est déjà du commerce.

Véritable commerce. — De ces deux formes primitives du commerce, échange de cadeaux et échange de produits, est né le véritable commerce, d'abord sous forme de troc et d'échange, puis sous forme de vente et d'achat, le plus souvent dans des réunions fixes ou marchés et foires lesquels peuvent se tenir dans des endroits neutres ou considérés comme tels pendant

toute la durée du marché. On va au marché, parfois, comme on va à la guerre, c'est-à-dire armé de pied en cap; ailleurs ce sont les femmes qui vont au marché et la paix y est maintenue soit par le chef, soit par le féticheur. Une troisième forme de commerce est le commerce en groupe : toute une peuplade vient s'établir auprès d'une autre et lui fait cadeau de quantité de choses; elle reçoit en retour d'autres objets. Une forme plus évoluée est le commerce par intermédiaires qui sont des envoyés d'un groupe vers un autre groupe. Un nouveau progrès dans l'évolution du commerce est le commerce au loin, à grande distance, lequel est réservé aux hommes; de là les caravanes et la naissance de peuples commerçants.

Il y a lieu d'examiner en ce qui concerne le commerce d'une peuplade : quels sont les produits importés et exportés; si le commerce de gros existe et sur quels articles il porte; qui organise les caravanes; en quoi consiste le commerce de détail et qui l'exerce; tous les détails que peuvent présenter les foires et marchés; s'il existe des contrats commerciaux; s'il y a une juridiction commerciale, comment elle fonctionne; s'il y a une juridiction spéciale pour les foires; enfin si l'on rencontre des intermédiaires commerciaux ou des auxiliaires du commerce, des courtiers, des changeurs, si la plus grande partie du commerce est entre les mains du chef, etc.

163. Monnaies, mesures et poids. — Dans les formes primitives du commerce, les échanges se font directement, c'est le troc; mais bientôt on chercha des valeurs-étalons qui devaient servir de contre-valeur. Tout d'abord des parures, des bijoux, des objets d'ornement, puis des étoffes et des pelleteries, le sel, le bétail, les esclaves (objets convoités ou dont on a besoin). Dans d'autres endroits, la valeur-étalon fut des objets rares et par conséquent de grande valeur, perles fines, graines, coquillages, notamment le cauri, puis les métaux, plaques de fer (couteau-monnaie des bangala, fer de lance des bantous) ou de cuivre ou de bronze, quelquefois travaillées et devenant des pointes de lances, des couteaux, des fils de laiton. On distingue la monnaie intérieure pour les achats dans le village

ou dans la tribu et la monnaie extérieure servant aux achats faits à des peuplades voisines; la monnaie-parure (perles en verre, cauri, etc.); la monnaie-vêtement (morceaux d'étoffe, tapis, peaux d'animaux); la monnaie-utilité (produits végétaux ou animaux, thé, sel); la monnaie-métal (plaques de fer, anneaux de cuivre); la monnaie moderne; la monnaie fiduciaire.

Les mesures et les poids sont peu connus des incultes qui n'ont qu'un commerce rudimentaire.

164. Voies de communication. — Les routes des incultes ne sont souvent que de petits sentiers. Les voies d'eau sont plus employées. Pour les véhicules et les embarcations, voir nos 137 et 138.

165. Industrie. — L'industrie est, chez les incultes, surtout familiale; la grande industrie n'existe pas. Les métiers les plus répandus sont ceux du forgeron, du potier, du vannier, du tisserand (voir nos 47 et suivants). Chez les mi-civilisés, on voit apparaître et prendre plus d'essor les industries les plus diverses, mais l'atelier familial fournit encore quantité de choses nécessaires ou utiles; aussi ne rencontre-t-on pas, chez les incultes et chez un certain nombre de mi-civilisés, des villes, lesquelles sont caractérisées par la division du travail et l'existence de nombreux métiers. Il semble qu'une certaine division du travail exista dès les époques les plus reculées : l'homme s'occupant de la chasse, de la pêche et de la construction des habitations, la femme s'occupant du jardinage; puis certaines industries furent réservées à un sexe (ainsi la poterie, en Mélanésie, est réservée aux femmes); ailleurs certaines industries furent réservées aux membres d'un même clan; enfin arrive le stade de l'industrie individuelle qui suppose déjà un état de civilisation plus avancé.

C. — COUTUMES JURIDIQUES.

A l'origine et dans les sociétés incultes, la base du droit est la morale sociale ou ligne de conduite imposée aux membres de la société par l'opinion publique. On peut dire que chez les incultes la morale est tout à fait utilitaire : elle encourage

les actions utiles au clan ou à la tribu (respect de la propriété commune, hospitalité, protection des enfants) et elle réprovoe les actions qui ne sont pas profitables au groupe (soutien des vieillards, compassion pour les esclaves).

Pendant longtemps chacun se fit justice soi-même : c'était le règne de la vendetta, mitigée cependant par la possibilité d'un arrangement soit par le paiement de dommages ou d'amendes, soit par d'autres formes de compensation, mitigée encore par le droit d'asile (voir n° 170). Dans la formation et l'établissement des coutumes juridiques, le rôle des idées religieuses et des prêtres a probablement été très grand, plus grand en tout cas que celui du chef de l'État, car ce dernier était à ce moment peu développé. Les prêtres (féticheurs, etc.) avaient à leur disposition la possibilité de déclarer tabou (voir n° 104) tel acte, telle pratique, et ces interdictions furent déjà des lois dont la transgression pouvait être punie par des sanctions temporelles appliquées par les féticheurs, les chefs, les sociétés secrètes ou les esprits.

166, 167. Droit civil. — Les coutumes et lois relatives à la famille, au mariage, à la filiation, à la tutelle, à l'émancipation, à l'interdiction, aux successions, aux donations et aux testaments. Coutumes relatives aux contrats, aux échanges, aux aliénations, etc. Formes de ces actes. La prescription. Le prêt, avec et sans intérêt. Sanction comminée contre celui qui ne remplit pas ses obligations ou ses promesses. Le louage des choses et des personnes. Les cautions; conséquence du cautionnement.

168. Droit pénal. — En ce qui concerne l'origine du droit pénal, on peut dire que les concepts de crime et de punition sont inconnus des peuplades les plus incultes. Du droit de vengeance exercé par les particuliers et du droit de justice que s'attribuèrent les prêtres, les chefs ou les sociétés d'hommes, laissé plus tard aux sociétés secrètes, sortit le principe de la peine appliquée par l'État, en passant par des formes transitoires; et le droit pénal atteignit ces formes fixes que nous connaissons dans les pays civilisés, mais que l'on rencontre parfois dans les organisations sociales des peuples moins civilisés. Lois et ensemble de lois ou code définissant et classant les infractions et établissant les peines. Peines employées : peines corporelles, peines du talion, droit de vengeance, bannissement, mutilation, contrainte par corps, etc.

169. Recherches des délinquants et preuves du délit.

— Dans la recherche du délinquant et des preuves du délit, les incultes emploient souvent des méthodes disparues de nos civilisations : les ordales dont la direction est laissée au magicien ou au féticheur (épreuve du poison); examen du cadavre de poules ou d'animaux; divination; combats judiciaires; le serment, etc. Comme la recherche du coupable est souvent difficile, on se venge sur n'importe quelle personne du clan, lorsque le coupable appartient à un clan différent; petit à petit, le droit de vengeance est laissé à des délégués de la société (souvent aux associations secrètes), et ces délégués deviennent des juges et des magistrats; le code pénal s'établit.

170. Le droit d'asile. — Dans la formation du droit, il faut tenir compte de l'influence d'une coutume appelée le droit d'asile, très répandue chez les incultes : certains endroits protègent le malfaiteur contre toute vengeance, même si c'est la société qui veut l'exercer, ou bien tout étranger ou encore tout esclave fugitif. On le trouve établi là surtout où existent des édifices du culte et où la puissance du chef lui permet de prendre l'étranger ou le criminel sous sa protection.

D. — ORGANISATION SOCIALE.

Au point de vue social, on avait pris l'habitude de classer les peuples en : peuples chasseurs vivant presque exclusivement du produit de la chasse et de la pêche, peuples nomades (ou parfois peuples pasteurs) vivant du produit de l'élevé du bétail, peuples agriculteurs (ou parfois peuples sédentaires) vivant surtout du produit de la culture de la terre, et l'on croyait que l'humanité avait parcouru successivement ces trois stades. Cette division laisse à désirer, car il est des peuples agriculteurs qui sont nomades en ce sens qu'au bout de peu d'années ils doivent changer d'habitat et chercher un sol que la culture n'a pas encore appauvri; et, d'autre part, il ne semble pas que tous les civilisés aient passé par ces trois stades. Une autre classification a été aussi admise : les peuples civilisés (Kulturvölker) et les incultes (Naturvölker); sous ce dernier

terme on réunit tous les peuples qui sont sous la dépendance de la nature et qui sont dépourvus d'une vraie civilisation; ils comprennent les incultes proprement dits et les demi-civilisés.

On a encore proposé d'autres classifications, mais plus compliquées : par exemple celle de Sutherland que voici :

1. Sauvages, se nourrissant de produits naturels et sauvages; vivant en petits groupes : *a)* inférieurs : bochimans, akkas, négritos, andamans, semangs, veddahs; *b)* moyens : tasmaniens, australiens, aïnous, hottentots, fuégiens; *c)* supérieurs : amerinds du nord et du sud, nicobars, samoyèdes, kamtchadales.

2. Barbares, se procurant la plus grande partie de leur nourriture par l'agriculture ou l'élevage, chaque famille produit ce qui lui est nécessaire : *a)* inférieurs : iroquois, maoris, cafres, battaks, dayaks, tongouses, ostiaks, kirghises; *b)* moyens : dahoméens, fellahs, niam-niam, fidjiens, samoans, kalmoucks, grecs d'Homère, romains de Numa; *c)* supérieurs : abyssins, somalis, malais, hawaïens, mexicains, grecs de Solon, romains de la République, juifs sous les Juges.

3. Peuples civilisés, à division du travail bien marquée, à spécialisation et développement des arts et des sciences : *a)* inférieurs : algériens, tunisiens, maures, turcomans, tibétains, annamites, coréens, mandchoux, juifs sous Salomon, grecs après Marathon, romains à l'époque d'Hannibal; *b)* moyens : siamois, persans, birmans, afghans, grecs sous Périclès, anglais sous les Plantagenets, français sous les Capétiens; *c)* supérieurs : chinois, japonais, hindous, turcs, romains sous l'Empire, italiens, français, allemands au *xv^e* siècle.

4. Peuples à civilisation très avancée : les nations européennes et les États-Unis d'Amérique.

Malgré tout le soin mis à établir ces classifications (voir n^o 123, celle de Vierkandt-Deniker), aucune n'est encore complètement satisfaisante, et cela parce qu'il faut tenir compte de trop de facteurs. Les termes : primitif, barbare, sauvage sont à éviter (Peuple de civilisation ou de culture inférieure est le terme qui nous paraît le mieux convenir; nous employons le terme inculte parce qu'il est plus court, mais avec la signification de peuple de civilisation inférieure et non pas de peuple sans civilisation. Primitif a le grand désavantage de laisser supposer que le peuple ainsi qualifié nous présente l'état primitif de l'humanité, ou du moins qu'il est celui dont l'état de civilisation est le plus simple, le plus proche de celui des premiers hommes. Barbare et sauvage donnent à un peuple des qualificatifs qu'il ne mérite pas, car il n'est pas de peuples qui vivent errants, sans organisation familiale, sans lois ou sans conventions).

171, 172, 173. Vie nomade, pastorale, sédentaire. — Causes qui obligent certains peuples à vivre de telle ou telle vie, causes géographiques et causes économiques.

174. Classes et castes. — La division de la population en classes existe presque partout; elle est basée sur la richesse, sur la force ou sur l'origine; dans ce dernier cas, les hautes classes comprennent les derniers arrivés qui se sont établis en vainqueurs; les classes inférieures sont composées des aborigènes qui ont été soumis ou réduits en esclavage. Les rapports entre les gens de classes différentes sont très variés suivant les pays : l'aristocratie peut jouir du droit de vie et de mort sur les gens des classes inférieures ou bien ne posséder que des droits de préséance. On trouve aussi des divisions basées sur l'âge : groupements d'individus qui ont été circonscrits ensemble ou qui ont été ensemble déclarés aptes à jouir de tous les droits de citoyens.

La caste est une institution particulière à l'Inde, quoiqu'il y ait lieu de supposer que ce système a eu pour origine une division en classe; on dit qu'une société est soumise au régime des castes si elle est divisée en un grand nombre de groupes héréditairement spécialisés, hiérarchiquement superposés et mutuellement opposés, c'est-à-dire que l'individu fait partie de telle caste par naissance, que chaque caste est considérée comme supérieure à celle qui la suit, que les membres d'une caste ne désirent et ne peuvent avoir aucun rapport suivi avec les membres d'une caste inférieure. Il y a, entre gens de castes différentes, défense de manger en commun, défense de se marier (endogamie), défense d'avoir quelque contact que ce soit.

175. Esclavage. — Chez beaucoup de peuples, l'esclave est considéré comme membre de la famille; à proprement parler, l'esclave est en dehors de la famille. L'esclavage peut être la condition héréditaire de certaines personnes, il peut aussi être la conséquence du non paiement de dettes, de la guerre, ou encore la condition à laquelle se soumettent de bonne volonté certaines personnes. Les esclaves forment souvent une classe à part, sans aucun droit et sous la domination complète d'autres.

Les peuples incultes ne connaissent pas tous l'esclavage; on le voit apparaître cependant chez quelques peuples pêcheurs et chasseurs. Il se développe surtout chez les agriculteurs, les industriels et les commerçants. En général, l'esclavage est une condition malheureuse, mais quelquefois très douce (Afrique centrale). Le commerce des esclaves a donné lieu à des mouvements de peuples, à des émigrations considérables ou à la formation d'États ayant pour but principal soit la capture, soit la vente des esclaves.

E. — ORGANISATION POLITIQUE.

La constitution de la société est en rapport étroit avec la constitution de la propriété; là où l'organisation familiale est la seule existante, elle est en même temps la seule organisation sociale. Par suite, avec le développement de la famille en horde et en tribu, une organisation nouvelle naît : ce n'est plus l'ancien, le père, qui dirige toute la famille devenue trop grande et éparpillée sur un territoire trop vaste; mais un chef le remplace et hérite de son autorité. Puis, à côté du chef, on voit apparaître des officiers subalternes auxquels est confiée une partie de l'autorité du chef; et ensuite se forment de petits États dont l'organisation sociale se présente sous des formes diverses, avec des rouages multiples.

Presque partout aujourd'hui l'autorité est divisée entre le chef (lequel parfois se fait ou se laisse remplacer par des subalternes), le conseil (groupe de personnes expérimentées qui aident le chef) et l'assemblée populaire (réunion des citoyens), mais le rôle de chacun varie suivant l'organisation de l'État (voir n° 181). A côté de ces trois rouages, il faut souvent faire une place à part aux prêtres, féticheurs et sorciers (voir n° 122) dont la puissance et l'influence sont grandes grâce à la crainte du surnaturel qui opprime les incultes (voir n° 116). Il se pourrait que le culte des morts ait été le point de départ d'une organisation politique; le centre de cette organisation aurait été la hutte ou le temple dans lequel est censé résider l'esprit des ancêtres,

176. Organisation familiale. — Lorsque la famille est le seule organisme visible, l'autorité appartient au chef de la famille, et il n'existe pas d'organisation politique autre.

177. Le chef. — Toute organisation politique un peu développée possède un chef; il a un titre, ses fonctions sont plus ou moins bien déterminées; il a des droits et des devoirs. Souvent il a un caractère religieux. Le mode de nomination du chef varie : il peut être élu, soit dans toute la population, soit dans certaines familles; son pouvoir peut être héréditaire; il peut être choisi parce que le plus brave, le plus fort, le plus riche, le plus gros, le plus grand commerçant. La nomination de chefs à vie est le commencement de la royauté héréditaire. Parfois c'est une femme qui remplit les fonctions de chef de village ou de tribu; quelquefois le chef est un étranger ou un descendant d'une famille étrangère qui imposa sa domination. Marques extérieures de l'autorité du chef (parasol, sceptre, etc.). Sacrifices humains sur la tombe des chefs (voir n^o 95).

On s'accorde généralement à chercher l'origine de l'autorité du chef de clan et de tribu dans le pouvoir paternel, la tribu étant la réunion de plusieurs familles apparentées ou unies par d'autres liens; certains ethnologues cependant prétendent que c'est dans les sociétés d'hommes (Altersklassen; Männerbünde) qu'il faut rechercher cette origine.

178. Assemblées. — Chez les incultes on trouve souvent des assemblées qui sont composées de tous les hommes du village, le plus souvent réunis sous le hangar central où l'on discute des événements. Les palabres. Rôle des féticheurs, des prêtres. Ailleurs on rencontre des assemblées d'anciens, de notables, de chefs de famille, d'hommes libres, de jeunes gens non mariés qui occupent une habitation commune, d'hommes mariés qui forment le corps politique de la tribu, etc.

179. Associations secrètes. — Les associations secrètes existent chez presque tous les peuples incultes; elles ont pour raison d'être de veiller au maintien du bon ordre, d'aider à faire justice (voir n^o 169), de punir les coupables; parfois elles ont

un but religieux (voir n° 119), un but politique (soutenir le chef), ou la pratique de rapports sexuels, ou la continuation de sociétés composées exclusivement d'hommes, et comme telles opposées à la famille. Il semble qu'elles furent à l'origine fondées sur des considérations d'ordre magique ou religieux : des personnes censées posséder des pouvoirs magiques extraordinaires se réunirent pour se soutenir mutuellement. Il est très difficile de se documenter sur ces sociétés secrètes, car des peines graves frappent le curieux, et à plus forte raison le traître. L'entrée dans ces sociétés n'est souvent possible qu'après une initiation et, presque toujours, c'est le féticheur ou le sorcier qui en est le chef. Ses membres se reconnaissent à certains signes, et une très grande solidarité les unit. L'emploi des masques est fréquent dans leurs réunions. Il y a des sociétés secrètes d'hommes et des sociétés secrètes de femmes.

180. Officiers inférieurs. — Ce sont les représentants du chef dans les villages, où ils jouent le rôle de petits seigneurs.

181. Système politique. — Il est à remarquer que chez les incultes le sentiment national n'existe pas ou n'existe guère; ils sont particularistes. L'organisation de l'État, chez les incultes et les mi-civilisés, doit être étudiée avec soin : quels sont les liens qui unissent les citoyens et quel est le but de l'État; existe-t-il un sentiment national ou le particularisme; quel rôle jouent la religion, les coutumes, le culte des morts dans la cohésion de l'État; existe-t-il des familles étrangères; outre la distinction entre hommes libres et esclaves, ou antérieurement à celle-ci, la population est-elle divisée en individus dominants et individus dominés?

Les formes politiques principales sont au nombre de trois : *a*) l'organisation démocratique dans laquelle l'assemblée populaire est l'organisme le plus important; on la rencontre surtout dans les États formés d'un seul village; elle peut subsister même s'il y a union fédérative de plusieurs villages; *b*) l'organisation autocratique caractérisée par l'autorité absolue d'un chef; elle est souvent une conséquence de la guerre : les petits États à organisation démocratique se donnent en temps de guerre des

chefs dont la domination peut devenir durable et persister en temps de paix; cette autorité devient alors facilement héréditaire et tend à évoluer vers le despotisme, mitigé quelquefois par un conseil ou par un corps de fonctionnaires ou d'officiers subalternes; c) l'organisation aristocratique caractérisée par l'existence d'un chef objet d'une grande vénération de la part du peuple, lequel lui attribue des origines divines ou lui suppose des pouvoirs surnaturels; il est assisté par une noblesse qui, établie en classe fermée, se trouve nettement séparée de la masse du peuple.

182. Organisation financière. — Chez les incultes, l'organisation financière de l'État est presque nulle; le chef étant souvent le maître absolu ou, du moins, le dominateur, l'État n'a pas d'autre organisation financière que celle que le chef a établie pour lui-même. Il peut jouir de revenus soit par la perception d'impôts ou de droits sur les récoltes, sur les produits de la chasse, de taxes sur les marchés ou foires publiques, soit par les bénéfices qu'il tire d'expéditions guerrières ayant pour but le pillage ou les razzias d'hommes et de femmes qui deviennent des esclaves, soit par le produit de certaines amendes infligées pour transgression des coutumes, soit par la mise en culture du domaine non privé dont les revenus lui sont réservés.

183. Situation politique des étrangers.

F. — RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR.

Les relations de peuple à peuple peuvent être ou pacifiques ou hostiles. Il en est de même entre villages, clans, hordes, tribus.

184. Relations pacifiques. — Les relations pacifiques sont peu développées chez les incultes, de groupe à groupe, de clan à clan; par contre, elles sont très vivaces entre villages d'un même clan, entre familles d'un même village ou de villages voisins, mais dans ce cas pourvu qu'il existe entre eux

des liens de parenté; chez l'inculte, l'étranger est tout d'abord un ennemi. Chez les plus avancés en civilisation, ces relations pacifiques peuvent se traduire par des fêtes et par des traités d'amitié, quelquefois par l'échange du sang. Chez les civilisés, on trouve des associations internationales, des congrès, des expositions, etc. L'hospitalité est une qualité très répandue : celui que l'on reçoit est assuré d'être défendu comme s'il était de la famille. Les marques de politesse sont aussi à citer comme signes de relations pacifiques : salutations, révérences, prosternations, baisers, etc.

185. Relations guerrières. — Ce sont celles qui sont les plus fréquentes chez les incultes, les moins fréquentes chez les civilisés. La déclaration de guerre ou bien n'existe pas ou bien consiste en un acte d'hostilité qui est censé porter atteinte à l'honneur. Les armes sont de deux espèces, offensives et défensives. Les armes offensives sont des armes de main (ce sont celles qui existèrent d'abord) et des armes de jet. La plus ancienne arme de main est la branche d'arbre qui devient bâton, puis massue, puis pieu et lance; la massue et la lance subissent des modifications. Une autre arme de main aussi ancienne est la pierre, d'abord brute, puis taillée, qui devient marteau, puis hache et masse d'arme. La pierre taillée a donné le couteau qui devient sabre, ou bien le poignard qui devient épée. Influence de ces diverses formes les unes sur les autres.

Les premières armes de jet furent les mêmes que les premières armes de mains : bâton, massue, lance, pierre; du bâton sort la matraque, le boumerang des australiens, la troumbache des nègres, etc.; la pierre brute fut lancée par la main, ou percée d'un trou et lancée par le doigt qui lui imprime un mouvement de rotation (indous), ou emprisonnée dans une fente ménagée dans un bâton.

Engins destinés à lancer des projectiles : *a*) en utilisant la pression des gaz (souple des malais, sarbacane des indiens); *b*) en augmentant la force musculaire (fronde des polynésiens, propulseur des malais); *c*) en utilisant l'élasticité de certains corps : l'arc, qui sert à lancer des flèches et des pierres.

On distingue deux espèces d'arc, l'arc simple et l'arc composé; le premier est une branche d'arbre, quelquefois plus fine aux extrémités qu'au centre, et on le rencontre en Afrique sauf sur la côte occidentale, en Océanie, en Arabie et en Amérique, sauf tout au nord; le second est composé de diverses parties agencées de façon à augmenter sa force de propulsion et il se rencontre chez les turcs, les chinois, les japonais, les hyperboréens et certains indiens de l'Amérique du Nord.

Les armes défensives furent d'abord les premières armes offensives : ainsi le bâton donna naissance au bouclier allongé, ovalaire, rectangulaire et rond. Les armures et les matériaux dont elles sont fabriquées. Quelques peuples emploient le poison pour donner plus de gravité aux blessures faites par leurs armes.

La manière de combattre, la stratégie, le rôle des femmes dans le combat ou dans la préparation à la guerre. Pratiques magiques pour assurer la victoire. Le butin. Les prisonniers. Le pillage et l'occupation du territoire conquis.

186. Contact avec les civilisés. — Avantages; désavantages. Modifications produites dans tous les éléments de la civilisation par ce contact qui souvent pousse l'indigène à abandonner ses anciennes coutumes.

CHAPITRE II.

LES GROUPES ETHNIQUES; LEUR SITUATION GÉOGRAPHIQUE; LEURS CARACTÈRES PARTICULIERS.

La division de l'espèce humaine en groupes ethniques est basée sur les caractères sociologiques dont s'est occupé le chapitre précédent; parmi ces caractères, les plus pratiques pour le groupement des peuples sont les caractères linguistiques (pour leur importance, voir n^o 124); pour plus de facilités, nous partirons d'une division géographique qui est celle de la terre en continents (*Atlas classique*, carte 40).

1. Europe. — Deux grands groupes linguistiques réunissent toute la population européenne, le groupe aryen qui est le plus nombreux et le groupe anaryen (les turcs osmanlis étant laissés de côté).

Les aryens se subdivisent en six groupes, et ceux-ci à leur tour se subdivisent en groupes plus petits.

a) Le groupe latin parlant des langues dérivées du latin et qui comprend : les français du nord (en France au nord d'une ligne passant par Angoulême et Lyon, dans le sud de la Belgique (wallons) et dans la Suisse romande); français du sud (en France au sud de la ligne ci-dessus et sur la frontière italienne; on distingue les provençaux, les languedociens, les gascons); les catalans (en France dans le Roussillon, en Espagne dans la Catalogne et les Baléares); les castillans (en Espagne, sauf la Catalogne et la Galice); les portugais (en Portugal et en Galice); les italiens (en Italie, Sardaigne, Corse, Sicile, Dalmatie); les roumains (en Valachie, Bessarabie, Transsylvanie); les roumanches-ladins (en Suisse, canton des Grisons).

b) Le groupe germain parlant des langues dérivées du vieil allemand et qui comprend : les scandinaves (en Suède, Norvège

et Danemark, côtes de Finlande); les allemands en Allemagne du nord (bas-allemands, dans les provinces baltiques), en Hollande et nord de la Belgique (flamands), en Allemagne du centre (allemands moyens), en Allemagne du sud (hauts allemands); les anglo-frisons (dans le nord de la Hollande et le nord-ouest de l'Allemagne (frisons), en Angleterre, partie de l'Écosse, de l'Irlande et du pays de Galles).

c) Le groupe slave qui comprend : les slaves occidentaux (en Pologne (polonais) et Galicie, en Bohême (tchèques), en Moravie (slovaques), en Saxe (wendes), etc.); les slaves méridionaux (en Serbie (serbes), en Bosnie (bosniaques), au Monténégro (monténégrins), en Carniole et en Istrie (slovènes), en Croatie (croates), en Bulgarie (bulgares), etc.); les slaves orientaux (blancs russiens, grands russiens, petits russiens ou ruthènes, tous en Russie).

d) Le groupe helléno-illyrien comprenant les groupes grec et albanais.

e) Le groupe celtique comprenant le groupe gaël (en Écosse du nord-ouest, en Irlande ouest et dans l'île de Man) et le groupe breton (dans la Bretagne française et dans le pays de Galles).

f) Le groupe letto-lithuanien qui comprend le groupe lithuanien (en Lithuanie) et le groupe lette (en Livonie et en Courlande).

Les anaryens se divisent en trois groupes :

a) Le groupe finno-ougrien qui comprend le groupe lapon (dans le nord de la Suède, de la Norvège et de la Finlande), le groupe samoyède (au nord-est de la Russie, s'étend aussi en Sibérie), le groupe finnois oriental ou ougrien (dans le nord de la Russie), le groupe finnois occidental (en Karélie et en Finlande) et le groupe magyar ou hongrois (en Hongrie).

b) Le groupe basque (dans le sud-ouest de la France (Basses-Pyrénées) et Espagne).

c) Le groupe caucasien dans le Caucase.

2. Afrique. — On peut supposer qu'à une époque très reculée la population de l'Afrique n'était composée que de

trois groupes : les bochimans au sud, les négrilles au centre, les nègres du nord. Des invasions successives de khamites, puis de sémites méridionaux, enfin de sémites septentrionaux ou arabes, repoussèrent les populations anciennes vers le sud et les forcèrent à se mélanger. Nous pouvons classer les africains actuels en neuf grands groupes :

a) Le groupe sémito-khamite ou arabo-berber qui habite le nord de l'Afrique jusqu'au 15° lat. N. Il comprend entre autres : les touaregs dans le Sahara occidental, les maures au sud du Maroc, les riffs du Maroc occidental, les berbères de l'Afrique septentrionale, les moghrabi à l'ouest du Nil moyen, les bédouins et les berbères sur le Nil moyen, les fellahs sur le Nil inférieur.

b) Le groupe nigritien qui habite le Soudan, le Sénégal et la Guinée; il comprend entre autres : le groupe nigritien du Soudan occidental et du Sénégal dans lequel on distingue les oulofs du Sénégal, les toucouleurs du Sénégal et du haut Niger, les mandingues du Niger moyen; le groupe nigritien du Soudan central dans lequel on distingue les kanems au nord du lac Tchad, les haoussas entre le Niger et le Tchad, les ouadaïs à l'est du Tchad, les toubous ou tedas dans le Tibesti; le groupe nigritien du Soudan oriental dans lequel on distingue les fouravas du Darfour, les chilouks du Bahr-el-Gazal; le groupe nigritien de la Guinée dont les principales peuplades sont, en commençant par l'ouest, les krous, les agnis, les achantis, les évés, les yoroubas et les bénins.

c) Le groupe foubé ou peul, que l'on rencontre surtout dans les vallées du Niger et du Sénégal, dans le Darfour et le Fouta-Djalou; dans les régions voisines, des foubés vivent dispersés parmi les populations nigritiennes.

d) Le groupe nubien ou éthiopien dont l'habitat s'étend du 25° lat. N. au 4° de lat. S. entre le Nil, la mer Rouge et l'océan Indien; il comprend entre autres les bedjas sur la mer rouge, les abyssins en Éthiopie, les gallas au sud de l'Abyssinie, les somalis sur la côte de l'océan Indien, les danakils dans les environs d'Obock entre le Bab-el-Mandeb et le plateau abyssin.

e) Le groupe asandé qui habite la région entre le Darfour et l'Uelé, le Kameroun et le lac Rodolphe; il comprend entre autres les asandés au nord de l'Ubangi, les niam-niam dans les vallées supérieures des affluents du Bahr-el-Arab, les mangbettous sur l'Uelé supérieur, les massai à l'est du lac Victoria, les bandjas au nord de l'Uelé, les sakaras à l'ouest des bandjas.

f) Le groupe négrière ou pygmée vivant sporadiquement dans une région large de six degrés à cheval sur l'équateur, de l'Atlantique à l'Uganda; il comprend entre autres les akkas sur le haut Nil, les wambutis et les affifis sur l'Ituri, les batuas sur le Lomami, les bayagas dans le Kameroun.

g) Le groupe bantou comprenant toutes les peuplades de langue bantoue et habitant l'Afrique centrale et méridionale, sauf les régions occupées par le groupe suivant et les européens; il comprend le groupe bantou occidental composé entre autres des fangs de l'Ogooué, des bacoudas du Kameroun, des bangalas, basongés, ababuas, baloubas, ngombés, etc., du Congo belge, des angolais de l'Angola; le groupe bantou oriental composé entre autre des wanyamwésis et des souahélis de l'ancien est africain allemand; le groupe bantou méridional composé entre autres des ovampos au nord de l'ancien sud-ouest africain-allemand, des hereros au centre de la même colonie, des betchouanas (basoutos et bakalaharis) à l'est de l'Orange et à l'ouest du Transvaal, des barotsés dans le haut bassin du Zambèze, des tongas dans le Tongaland, des zoulous dans le Zoulouland, des cafres au nord-est de la colonie du Cap.

h) Le groupe hottentot-bochiman vit en familles nomades dans l'extrême-nord de la colonie du Cap, le Namaqualand et le désert de Kalahari; il comprend les namans ou hottentots dans le Namaland, les sans ou bochimans dans le Kalahari. Il paraît de plus en plus certain qu'il faut distinguer un groupe hottentot et un groupe boschiman.

i) La population de Madagascar qui se divise en trois groupes ethniques : malgache sur la côte orientale, hova au centre, sakalave à l'ouest.

3. Asie. — Les caractéristiques orographiques de ce continent nous permettent de le diviser en six régions géographiques naturelles que nous placerons à la base de notre division ethnographique.

a) Le groupe asiatique septentrional habitant les plaines sibériennes et comprenant : le groupe paléasiatique dans l'est de l'Asie septentrionale composé des restes des anciennes populations asiatiques refoulées par des envahisseurs, ou populations non mongoles du nord-est, et parmi lesquelles on distingue entre autres, les esquimaux asiatiques ou yuit sur la mer de Bering, les kamtchadales ou itelmes dans la presqu'île du Kamtchatka, les koriaks dans le nord de la même presqu'île, les ghiliaks sur le bas Amour et à Sakhaline, les aïnous dans l'île Yéso et le sud de Sakhaline, les tchoukchis, pêcheurs sur la côte nord-est de la Sibérie et éleveurs de rennes à l'intérieur; le groupe ethnique tongouse habitant au sud des paléasiatiques et se divisant en tongouses des steppes, des forêts et de la côte, et parmi lequel on distingue, entre autres, les mandchous au sud de l'Amour de plus en plus absorbés par les chinois, les goldes sur l'Oussouri; le groupe jénisséien dont l'habitat s'étend à l'ouest des paléasiatiques, qui se rattache aux finno-ougriens d'Europe et dans lequel on distingue les samoyèdes dans le nord-ouest de la Sibérie et le nord-est de la Russie, les ostiaks sur les rives de l'Obi, les wogoules à l'est de l'Oural.

b) Le groupe asiatique central habitant tout le centre de l'Asie, ne touchant pas à l'océan, et comprenant : le groupe mongol composé entre autres des kalkhas dans la Mongolie orientale, des bouriates au sud et à l'ouest du lac Baïkal, des kalmoucks dans le Tibet septentrional, en Dzoungarie et en Europe dans les environs d'Astrakhan; le groupe tibétain ou populations du Tibet ne parlant pas le mongol, composé des bods dans le Tibet méridional, des leptchas dans la vallée du Sikkim, des lolos disséminés dans le sud-est de la Chine, des miaos dans la Chine méridionale; le groupe turco-tartare ou touranien éparpillé entre le Tibet et la Caspienne et au sud de cette mer, composé des turco-tartares orientaux ou iakoutes sur les rives de la Léna, et altaïens dans les montagnes de l'Altaï;

des turco-tartares centraux ou kirghizes au nord de la Caspienne et sur les rives du Syr-Daria, et ouzbegs, dans le Turkestan russe; des turco-tartares occidentaux ou turcomans à l'est de la Caspienne et dans la Perse, et turcs osmanlis, en Asie mineure et en Europe (Balkans).

c) Le groupe chinois habitant la Chine et se répandant en Malaisie, en Indo-Chine, en Mandchourie et ailleurs.

d) Le groupe coréen qui habite la Corée.

e) Le groupe japonais dans les îles du Japon et se répandant en Corée, à Formose, et sur le continent. Ces trois derniers groupes peuvent être réunis sous la dénomination de groupe asiatique extrême oriental.

f) Le groupe indo-chinois comprenant les indo-chinois aborigènes qui sont les plus anciens habitants de cette région et les indo-chinois métissés qui sont le produit de la fusion des nouveaux arrivés par le sud, l'est et l'ouest avec les populations déjà existantes. Comme aborigènes, nous citerons les moïs dans l'Annam, les karens sur le Saluen, les nagas dans la Birmanie et le nord-est de l'Assam, les mincopis ou indigènes des îles Andamans, les yakuns dans la presqu'île malaise notamment aux environs de Djohore, les semangs dans les districts du centre de la presqu'île malaise. Comme indo-chinois métissés, nous citerons le groupe khmer ou cambodgien dans le sud, le groupe annamite composé des annamites et des tonkinois à l'est, le groupe thaï composé des siamois dans le Siam, des laotiens dans le Laos, des shans au nord du Siam, le groupe birman composé des birmans et des pégouans dans les bassins de l'Irraouaddi et du Saluen.

g) Le groupe formé par les populations des Indes anglaises et se divisant en deux groupes distincts : le groupe dravidien répandu dans toute l'Inde et comprenant les tamouls dans le sud de l'Inde et le nord de Ceylan, les malayalous sur la côte de Coromandel, les kanaras sur le plateau de Mysore, les toulous dans les environs de Mangalore, les gonds dans les environs de la Nerbuddah, les kols dans les régions montagneuses du Bengale et les provinces du nord-ouest, les veddahs dans le centre de l'île de Ceylan; le groupe indo-afghan répandu

surtout dans l'ouest de l'Inde et en Afghanistan, composé entre autres des radjpoutes, des goudjars, des bengalis, des sindis, tous sur le continent, et des cinghalais dans l'île de Ceylan.

h) Le groupe iranien dont l'habitat s'étend sur la Perse et vers l'ouest jusqu'au Caucase, composé des persans dans la Perse, des parsis entre Ispahan et le golfe persique et dans les Indes anglaises, des baloutchis dans le Béloutchistan, des kourdes sur la frontière de Perse et dans l'Asie mineure, des arméniens en Arménie, des ossètes dans le Caucase.

i) Le groupe sémite habitant les côtes de la Méditerranée et de la mer Rouge, composé des arabes en Arabie et dans les pays voisins, des syriens dans la Syrie et la Palestine, des juifs dispersés en Asie, en Judée, en Russie, en Pologne, en Roumanie, en Allemagne, en Autriche, etc. Ces deux derniers groupes peuvent être réunis sous la dénomination de groupe asiatique occidental.

4. Océanie. — Ce continent formé de groupes d'îles se divise géographiquement en six parties qui serviront de base à notre division de sa population en groupes ethniques.

a) Le groupe malais dont l'habitat s'étend sur toute la Malaisie; il se subdivise en deux grands groupes : le groupe malais proprement dit habitant surtout les côtes maritimes et composé des malais sur les rivages et dans les plaines des îles de Java, Bornéo et Sumatra et de la presqu'île de Malacca, des javanais dans l'est de Java, des soendanais dans l'ouest de Java, des madoerais dans l'île de Madoera et de Java; le groupe indonésien habitant l'intérieur des îles de la Malaisie et composé des atchinais au nord de Sumatra, des battaks dans l'île de Sumatra, des dayaks dans l'île de Bornéo, des tagals dans les îles Philippines, des alfourous dans l'île Célèbes.

b) Le groupe papou dont l'habitat s'étend sur la Papouasie ou Nouvelle Guinée, et qui est composé des varopenis à l'ouest, des amberbakis au nord, des motous à l'est.

c) Le groupe polynésien habitant la Polynésie, et composé notamment des hawaïens dans les îles Hawaï, des samoans dans les îles Samoa, des tahitiens dans l'île Tahiti, des tongans

dans l'archipel Tonga, des maoris dans la Nouvelle Zélande, des morioris dans l'île Chatham.

d) Le groupe micronésien comprenant les habitants des îles Mariannes, Marshall, Gilbert et Carolines.

e) Le groupe mélanésien habitant toute la Mélanésie, sauf la Papouasie, et composé des salomoniens dans les îles Salomon, des hébridien, des calédonien, des fidjiens.

f) Le groupe australien dont l'habitat est l'Australie, et comprenant de nombreuses divisions.

g) Le groupe tasmanien aujourd'hui complètement disparu.

5. Amérique. — Dans l'énumération des groupes ethniques de ce continent, comme d'ailleurs des autres, nous faisons abstraction des immigrés des autres continents à l'époque moderne, et des métis qui proviennent de mariages entre les anciens habitants et les nouveaux venus. En Amérique, ces nouveaux venus sont des européens et des nègres, quelques chinois et japonais; au Canada et aux États-Unis, les métis ne forment qu'une partie minime de la population; au Mexique, les métis forment les 43 % de la population, mais il n'y a pas de nègres ni de mulâtres; dans les Antilles, à part les blancs, la population est nègre ou mulâtre.

a) Le groupe esquimau ou innuit occupant les côtes nord du continent depuis le Groenland jusqu'à l'Alaska et comprenant les esquimaux proprement dits dans le Labrador, les aléoutes dans les îles Aléoutiennes, les groenlandais dans le Groenland. On y rattache les huit ou esquimaux asiatiques.

b) Le groupe indien dit peaux-rouges habitant autrefois le Canada et les États-Unis, aujourd'hui considérablement diminué; ils peuvent être classés en trois groupes : les indiens septentrionaux dans le versant de l'océan arctique comprenant les kenaïs dans l'Alaska, les athabasques du nord (loucheux, chepeyans, yukons, tinnés) de l'Alaska à la baie d'Hudson, les athabasques de l'ouest (houpas du sud de l'Orégon et du nord de la Californie), les athabasques du sud (nodés et apaches de l'Arizona et du Nouveau Mexique); les indiens occidentaux dans le versant de l'océan Pacifique comprenant les thlinkits,

les têtes plates, les nez percés, les indiens de Californie), les indiens puébllos; les indiens orientaux dans le versant de l'océan Atlantique comprenant les iroquois dans la vallée du Tennessee, les algonquins entre la baie d'Hudson et le Mississipi, les hurons entre les lacs Ontario et Huron, les sioux ou dakotas entre le Mississipi et les montagnes Rocheuses, les muskokis à l'est du Mississipi.

c) Le groupe indien mexicain dont l'habitat couvre le Mexique et comprenant les sonoriens dans le Mexique septentrional, les aztèques sur la côte, les otomis entre Mexico et San Luiz de Potosi, les totonacs dans la province de Vera-Cruz.

d) Le groupe indien centraméricain dans le nord de l'Amérique centrale, et comprenant notamment les zapotèques dans l'État de Oaxaca.

e) Le groupe maya dont l'habitat s'étend sur le Yucatan, le Honduras et San Salvador.

f) Le groupe indien isthmien sur l'isthme de Panama.

g) Le groupe indien andin dont l'habitat s'étend sur la côte du Pacifique et les Andes; il comprend deux grandes divisions : les peuples appartenant à la famille linguistique chibcha qui sont les chibchas dans la Colombie, les talamanca dans le Costa Rica, les guaymis près de l'isthme de Panama; et les peuples parlant un dialecte quichua, qui sont les quichuas, lesquels formaient autrefois l'empire des Incas, au sud de Quito, les huancas au sud de Lima, les aymaras sur le haut plateau de Bolivie et au Pérou, les araucans au Chili et dans l'ouest des pampas.

h) Le groupe indien amazonien dans le bassin de l'Amazone et comprenant les caraïbes (galibis et kalinas des Guyanes, makousis du Vénézuéla, bakairis et nahuquas des rives du Xingu, palmellas du Madeira et apiaks du Tocantin), les nouarovaks du Vénézuéla, les miranhas au nord de l'Amazone moyen, les panos au sud de l'Amazone moyen.

i) Le groupe indien brésilien comprenant les ghes ou indiens de l'est du Brésil (botocudos à l'est, kayapos au nord, akuas au centre, puris au sud), les indiens de la région centrale, les tupis ou tupiguaranis au sud du Brésil et dans le Paraguay.

j) Le groupe pampéien habitant la région des pampas et comprenant les guaycourous au nord, les puelches au centre, les téhuelches ou patagons ou tsoon au sud.

k) Le groupe fuégien sur les côtes sud et ouest de la Terre de Feu comprenant les yahgans au sud-ouest et les aalakaloufs vers l'est.

Les caractères sociologiques et ethnographiques de l'un ou de plusieurs de ces groupes seront donnés lors de l'exposé de l'ethnographie d'une région déterminée.

CHAPITRE III

ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DES VARIÉTÉS HUMAINES.

Ce chapitre comprendra deux parties : la première, intitulée anthropogénèse, aura pour but d'exposer les résultats des recherches scientifiques relatives à quelques questions importantes, celles de l'ancienneté de l'homme, de son origine, de l'unité de l'espèce humaine, du centre d'apparition de l'homme et de la formation des variétés humaines; la seconde fera connaître les caractères principaux sur lesquels sont basées les divisions de l'espèce humaine en variétés humaines.

I. — ANTHROPOGÉNÈSE.

A. — ANCIENNETÉ DE L'HOMME.

Notre planète n'eut pas, dès son origine, dans un état permettant à l'homme d'y vivre; depuis quand la Terre est-elle habitée par l'homme? Pour résoudre cette question, où allons-nous trouver les éléments nécessaires?

Les documents historiques ne permettent pas de remonter assez haut dans l'histoire de l'humanité. La Genèse fournit un semblant de chronologie qui, d'après les calculs des exégètes, placerait l'apparition de l'homme entre quatre et huit mille ans avant notre ère, mais on s'accorde à affirmer qu'il n'y a pas de vraie chronologie biblique, car il n'est pas certain que la bible, dans le texte que nous possédons, donne les vrais chiffres, ni que les listes généalogiques soient complètes. Les monuments découverts en Égypte et en Chaldée ainsi que les textes historiques chinois prouvent que plusieurs milliers d'années avant notre ère (quatre mille ans au moins; sept mille au plus), il existait dans ces pays des populations très avancées en civilisation; mais de date plus ou moins précise, ces

documents ne nous en fournissent pas. Les traditions des peuples ne sont pas plus explicites.

Il faut recourir aux sciences naturelles et leur poser cette double question : A quelle époque géologique trouve-t-on les premières traces de l'espèce humaine? Combien de siècles se sont écoulés depuis que l'homme a laissé ces premières traces de son existence? La géologie établit une chronologie relative, mais pas absolue : elle divise les roches en roches fondamentales et roches sédimentaires; celles-ci en roches et terrains primaires, secondaires, tertiaires, quaternaires et subdivise le primaire en cambro-silurien, dévonien, carboniférien et permien, le secondaire en trias, jurassique et crétacé, le tertiaire en éocène, oligocène, miocène et pliocène, le quaternaire en pléistocène (ou diluvium avec quatre périodes glaciaires, trois phases interglaciaires et une période post glaciaire) et holocène (ou ère moderne), mais ne peut déterminer même approximativement la longueur de chacune des époques et périodes qui ont produit ces roches ou ces terrains. La paléontologie prouve que l'homme existait au commencement de l'époque quaternaire, car on a retrouvé dans les terrains de cette époque quantité d'ossements humains, des armes, des outils et des traces de travaux humains.

Le plus ancien ossement humain (mâchoire de l'homme d'Heidelberg) est de la deuxième phase interglaciaire ou de la troisième période glaciaire. Les silex taillés les plus anciens remontent à la deuxième période glaciaire. L'homme existait donc, en Europe, dès la fin de la deuxième période glaciaire, peu après le commencement de l'époque quaternaire.

Mais la question s'est posée souvent de savoir si l'homme n'avait pas vécu sur la Terre dès l'époque tertiaire. Tout d'abord on a essayé de répondre affirmativement à cette question en prétendant que certains ossements étaient de cette époque : le squelette de Castenedolo près Brescia (il a été retrouvé, en effet, dans des couches tertiaires, mais il fut enterré à une époque postérieure), le fémur, la calotte crânienne et deux molaires du pithécantropus erectus trouvé à Trinil dans l'île de Java (mais aujourd'hui on pense que ce pithécantrope ne peut être consi-

déré comme un ancêtre de l'homme), le crâne de Calaveras en Californie (on le crut du pliocène, mais c'est un moderne), le squelette de Dolémont en Suisse (on ne l'attribue plus au tertiaire), l'homo pliocænicus, le diprothomo et le tetraprothomo argentinus découverts par Ameghino dans l'Amérique du sud (mais de récentes études ont démontré que ces ossements ne pouvaient être tertiaires); nous ne possédons donc pas jusqu'ici de documents ostéologiques datant sans conteste du tertiaire. A défaut de restes ostéologiques, on a prétendu que certains silex, ceux trouvés à Puy-Courny, à Otta, à Saint-Prest (près de Chartres) et sur le plateau de Kent, notamment, dans des terrains tertiaires, que des os striés et incisés découverts au Monte Aperto et à Saint-Prest, seraient des preuves évidentes de l'existence de l'homme tertiaire en Europe; il n'en est rien. Plus récemment, un géologue belge, M. Rutot, suivi par tout un groupe de préhistoriens, a prétendu, à la suite de la découverte à Bonnelles de silex qui selon lui présentaient des retouches ou des formes prouvant qu'ils avaient été employés par l'homme, que déjà dans l'oligocène il existait des êtres suffisamment intelligents pour se servir de silex et l'approprier à un certain travail par des retouches d'accommodation. Ces silex plus ou moins taillés antérieurs aux plus anciens silex taillés (préchelléens) et ces silex non taillés mais ayant été employés tels quels, sont des éolithes et des prééolithes. Il semble qu'ils sont dus à des causes mécaniques lorsqu'ils sont retrouvés dans des couches oligocènes ou miocènes; on a retrouvé beaucoup de ces éolithes datant de l'époque quaternaire.

Cependant, la découverte à Ipswich lez Cambridge de silex taillés à la base d'un terrain non remanié, du pliocène supérieur, est venue apporter aux partisans de l'existence de l'homme tertiaire une documentation nouvelle et précieuse : ces silex offrent sans contredit des marques d'un travail intentionnel.

Pour le moment, l'existence de l'homme tertiaire n'est pas encore démontrée; mais il est certain que l'homme vivait en Europe dès les premiers temps du quaternaire. De ce que dès la deuxième période glaciaire l'homme savait déjà, en Europe, tailler la pierre, de ce que entre l'origine de l'homme

et le degré de civilisation caractérisé par cette taille il a pu se passer de nombreux siècles, il est vraisemblable que l'homme ait apparu sur la Terre pendant la dernière période du tertiaire, le pliocène.

B. — ORIGINE DE L'HOMME.

A la base de l'examen des diverses théories relatives à l'origine de l'homme se trouve une divergence de vues qu'il n'est pas du domaine de l'anthropologie, ni de l'ethnographie de discuter, ou du moins de résoudre; il s'agit de l'existence ou de la non existence chez l'homme de deux éléments distincts : l'âme, principe spirituel qui n'a pas son origine dans la matière, et le corps, partie matérielle de l'homme. La discussion de l'existence de l'âme est du domaine d'autres sciences. Quoi qu'il en soit, aucune découverte de la science n'a pu démontrer la non existence de l'âme, mais on a cherché à expliquer la formation des fonctions psychiques chez l'homme sans avoir recours à la théorie spiritualiste, et les efforts dans ce sens n'ont abouti qu'à montrer une certaine ressemblance entre les organes de l'activité psychique chez l'homme et des organes moins développés chez les animaux. D'autre part, l'ethnologie et la préhistoire prouvent qu'aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de l'humanité, l'homme apparaît toujours et partout comme possédant des aptitudes spirituelles substantiellement identiques.

L'homme se compose de deux éléments distincts : l'âme et le corps; on ne peut considérer l'homme comme le résultat d'une évolution aveugle et fatale, et l'origine du corps humain s'explique par deux théories : celle dite créationisme, qui prétend que l'homme tout entier est une création d'un Être supérieur, lequel façonna de toutes pièces l'organisme humain en disposant comme il convenait des éléments inorganiques et en donnant au tout la vie et l'âme, principe spirituel; celle dite évolutionnisme spiritualiste qui prétend que l'Être supérieur a choisi, pour l'élever au rang d'homme, l'organisme le plus parfait auquel avait abouti la longue évolution, voulue par lui, des êtres durant les âges précédents, auquel organisme il donna

une âme, caractéristique principale de l'homme. Dans la théorie de l'évolutionnisme spiritualiste, les lois de l'évolution (que le créationisme rejette en tant que s'appliquant à l'homme) sont applicables non seulement aux végétaux et aux animaux, mais encore à l'homme physique. Celui-ci, par une suite considérable d'ancêtres, se rattache aux vertébrés inférieurs au point de vue physique seulement. Cette théorie se base : *a)* sur des ressemblances entre l'homme et les animaux supérieurs; *b)* sur certaines similitudes dans le développement embryonnaire; *c)* sur certains faits d'atavisme; *d)* sur l'existence d'organes rudimentaires; *e)* sur des conclusions provisoires de la paléontologie comparée.

Si l'on se refusait à croire à l'existence de l'âme ou si l'on admettait que les fonctions psychiques chez l'homme sont dues au développement lent et progressif d'organes correspondants existant chez les vertébrés inférieurs, ou encore que l'âme humaine est le produit d'une évolution lente et progressive d'âmes animales antérieures, l'origine de l'homme s'expliquerait par la théorie de l'évolutionnisme matérialiste ou transformisme intégral. L'évolutionnisme matérialiste est basé, en ce qui concerne la partie physique de l'homme, sur les mêmes arguments que l'évolutionnisme spiritualiste; mais il rejette l'intervention d'un Être supérieur à n'importe quel stade de l'évolution, ni à l'origine, ni pour l'explication de l'existence des facultés psychiques; il n'admet pas l'âme en tant que principe spirituel.

Autres théories : génération spontanée (les êtres vivants se seraient formés sans germes préexistants, par le seul jeu des forces chimiques et physiques inhérentes à la matière), transformation brusque (des êtres pourraient, étant placés dans certaines conditions, se transformer brusquement et donner naissance à de nouvelles espèces), etc. État actuel de la question.

Caractères spécifiques de l'homme et en quoi il se différencie des animaux et notamment des anthropoïdes : la marche franchement bipède, les courbures de la colonne vertébrale, le poids du cerveau (européen, 1360 gr. en moyenne; le singe, 420 gr. maximum), le prognathisme, la longueur des membres, le pouvoir d'abstraire et de généraliser, perfectibilité, religiosité, langage, etc.

C. — UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

Différences entre les diverses variétés humaines (voir ci-après : peau, chevelure, taille, forme de la tête, etc.); valeur de ces différences : elles sont reliées entre elles par une suite ininterrompue de nuances intermédiaires et elles sont moindres que celles qui se rencontrent chez certaines races animales descendant certainement d'un seul et même couple. Ressemblances, leur valeur. La formation des variétés; causes des dissemblances. Pour expliquer les différences entre les variétés humaines, on a supposé que les hommes descendaient non pas d'un couple (monogénisme), mais de plusieurs couples (polygénisme). Examen de ces théories : la théorie monogéniste a en sa faveur : *a)* le fait que toutes les variétés humaines contractent entre elles des unions indéfiniment fécondes; *b)* le fait que chez tous les hommes on retrouve le même fond psychologique, les mêmes facultés à des degrés divers; *c)* l'absence de caractères distinctifs profonds entre les variétés humaines.

D. — CENTRE D'APPARITION DE L'HOMME.

Dans la théorie polygéniste, il doit y avoir plusieurs endroits de la Terre où l'homme à l'origine a grandi et fait souche; dans la théorie monogéniste, il faut admettre un centre d'apparition : zone tempérée de l'ancien continent, Afrique, Indes orientales, ailleurs?

E. — PEUPLEMENT DU GLOBE TERRESTRE.

Les migrations, leurs causes, leurs directions, leurs résultats; voir chap. VI, § 1.

F. — FORMATION DES VARIÉTÉS HUMAINES.

L'hypothèse la plus plausible attribue la formation des variétés humaines aux migrations et à l'influence des conditions climatiques et du milieu géographique, ces migrations s'étant faites à des époques où les conditions d'existence se modifiaient profondément sur la surface du globe.

II. — CARACTÈRES DISTINCTIFS DES VARIÉTÉS HUMAINES.

La division de l'espèce humaine en variétés humaines est basée sur les caractères somatiques qui sont de trois espèces : anatomiques, physiologiques et pathologiques.

A. — CARACTÈRES ANATOMIQUES.

Ce sont de beaucoup les plus importants; ils se divisent en caractères anatomiques du squelette et caractères anatomiques de l'homme vivant.

a) **Squelette.** — Des trois parties du squelette : crâne, tronc et membres, c'est la première qui, au point de vue anthropologique, est la plus intéressante.

1. Crâne (188). Caractères descriptifs et caractères crâniométriques. Il faut d'abord, dans l'examen du crâne, déterminer l'âge et le sexe en examinant les sutures et les particularités sexuelles. Ensuite, on fait le jaugeage et le cubage de la capacité crânienne en la remplissant de plomb de chasse et en versant ce plomb dans un vase gradué. Enfin, par des mensurations, on détermine exactement la forme de la boîte crânienne; ces mensurations se font au moyen d'instruments : compas à glissière, compas d'épaisseur, ruban métrique, goniomètre facial de Broca, et d'autres comme le crâniophore de Martin, le crâniographe de Klaatsch, etc. Certains anthropologistes, comme Sergi, donnent plus d'importance à la forme du crâne déterminée par un examen attentif qu'aux données métriques fournies par les mensurations.

Les points principaux du crâne dont il faut connaître la position sont : la glabelle ou point le plus saillant de la protubérance intersourcilière; l'inion ou protubérance occipitale externe; le basion ou point médian du bord antérieur du trou occipital; le bregma ou point médian de la suture coronale ou fronto-pariétale; le dacryon ou point de rencontre des sutures formées par le frontal, le lacrymal et la branche montante du maxillaire supérieur; le nasion ou point nasal sur le milieu de la suture naso-frontale; le point sous-nasal au milieu de la ligne tangente

aux deux échancrures de l'ouverture pyriforme; le point mentonnier à l'extrémité du menton; le point alvéolaire supérieur sous le point sous-nasal à l'origine des dents.

Les mensurations les plus importantes sont : *a*) la longueur du crâne, soit le diamètre antéro-postérieur maximum qui est la distance géométrique entre la glabelle et le point le plus saillant du sus occipital (1), soit le diamètre antéro-postérieur iniaque, moins grand que le précédent, et qui est la distance géométrique entre la glabelle et l'inion (2); *b*) la largeur du crâne, ou le diamètre transverse maximum, qui est le plus grand diamètre horizontal et transversal réunissant les points où le crâne est le plus large (3); *c*) la hauteur du crâne ou diamètre vertical, soit la hauteur basilo-bregmatique ou distance entre le basion et le bregma (4), soit la hauteur auriculo-bregmatique ou distance entre le bregma et la ligne idéale reliant les bords supérieurs des trous auditifs (5); *d*) la circonférence crânienne qui est la mesure du pourtour du crâne en passant par la glabelle et le point d'aboutissement du diamètre antéro-postérieur (6); *e*) la longueur de l'orbite ou distance entre le dacryon et le bord externe de l'orbite, menée parallèlement aux bords inférieur et supérieur (7); *f*) la hauteur de l'orbite ou distance entre les bords inférieur et supérieur, là où cet écart est le plus grand et perpendiculairement à la longueur (8); *g*) la hauteur du nez qui est la distance entre le nasion et le point sous-nasal (9); *h*) la largeur du nez ou distance maxima et horizontale séparant les bords latéraux de l'ouverture pyriforme (10); *i*) la hauteur de la face, soit le diamètre naso-mentonnier ou distance entre le nasion et le point mentonnier (11), soit le diamètre naso-alvéolaire ou distance entre le nasion et le point alvéolaire supérieur (12); *j*) la largeur de la face, ou diamètre bizygomatique, qui est la distance maximum prise au niveau des apophyses zygomatiques (13).

Le rapport centésimal entre (1) [ou (2)] et (3) donne l'indice céphalique qui est calculé en multipliant par 100 la largeur du crâne (3) et en divisant le produit par la longueur (1) [ou (2)]; crânes brachycéphales ou crânes courts dont l'indice varie entre 80 et 85 (adriatiques, patagons); hyperbrachycéphales ou très

courts, indice entre 85 et 90 (turco-tartars, cévenoles, lapons); mésocéphales, indice entre 75 et 80 (négritos, nord-américains); dolichocéphales ou allongés, indice entre 70 et 75 (australien, nègres, ougriens).

Le rapport centésimal entre (4) [ou (5)] et (1) [ou (2)] donne l'indice vertical qui est calculé en multipliant la hauteur (4) [ou (5)] par 100 et en divisant le produit par la longueur (1) [ou (2)]. Crânes platycéphales, orthocéphales, hypsicéphales.

Le rapport centésimal entre (7) et (8) donne l'indice orbitaire qui est calculé en multipliant la hauteur (8) par 100 et en divisant le produit par la longueur (7); orbites microsèmes ou basses, moins de 83 (tasmaniens, cafres); mésosèmes, entre 83 et 89 (japonais); mégasèmes ou hautes, plus de 89 (javanais).

Le rapport centésimal entre (9) et (10) donne l'indice nasal qui est calculé en multipliant la largeur (10) par 100 et en divisant le produit par la hauteur (9), leptorhiniens ou à nez longs, moins de 47 (européens); mésorhiniens, entre 48 et 52 (chinois); platyrhiniens ou à nez larges, plus de 52 (nègres).

Le rapport centésimal entre (13) et (11) [ou (12)] donne l'indice facial qui est calculé en multipliant la largeur (13) par 100 et en divisant le produit par la hauteur (11) [ou (12)]; crânes brachyfaciaux ou à face large et courte et dolichofaciaux ou à face étroite et haute.

L'angle facial, ou degré de saillie de la portion maxillaire de la face, se mesure au moyen du goniomètre, qui donne le nombre de degrés que forment deux lignes, l'une tangente au front ou à la glabelle et au point alvéolaire supérieur, l'autre joignant le trou auditif au point alvéolaire supérieur; crânes prognathes ou à angle facial aigu (nègres); orthognathes ou à angle droit; anelcognathes ou à angle facial obtus.

Parmi les mensurations d'ordre secondaire, il est à citer : la hauteur de la courbe alvéolaire du maxillaire supérieur et la largeur entre les extrémités des bords, mesures qui donnent en rapport centésimal, l'indice maxillo-alvéolaire déterminant les formes de mâchoire : hyperbolique, parabolique, en upsilon et elliptique; le diamètre frontal maximum et minimum; la largeur interorbitaire; la longueur et la largeur du trou occipital; etc.

Au lieu de prendre des mensurations, on peut fournir toutes les

données nécessaires aux anthropologistes en faisant des projections du crâne : sur un plan horizontal (point de vue à l'infini au-dessus du crâne), sur un plan vertical transverse (point de vue en face), sur un plan vertical antéro-postérieur (point de vue sur le côté), ou en prenant des photographies scientifiquement exactes par la photométrie (système Bertillon, etc.).

La crânioscopie, l'endométrie, l'endoscopie.

2. Tronc. Le tronc fournit quelques données : le degré de courbure de la colonne vertébrale; la forme du bassin, par l'indice pelvien et par l'indice du détroit supérieur; la forme de l'omoplate, par l'indice scapulaire.

3. Membres. Trois os retiennent l'attention : l'humérus à cause de la perforation de la cavité olécrânienne et du degré de torsion de cet os; le fémur qui parfois possède un troisième trochanter; la platycnémie ou aplatissement du tibia.

b) Le vivant. — Des trois parties du corps : tête, tronc et membres, c'est encore la première qui est la plus intéressante; mais il convient de considérer d'abord le corps dans son ensemble.

1. Le corps dans son ensemble. Les proportions entre les parties du corps sont assez variables. (Proportions normales chez un européen : tête 13 %; tronc, 32,7 %; grande envergure, 104,4 %; bras et mains, 45 %; jambe complète, 47,5 %). De même la taille (187) est très variée : les géants, plus de 2 mètres; les hautes tailles, entre 1,70 et 2 m.; les moyens, entre 1,60 et 1,70; les petites tailles, entre 1,25 et 1,60; les nains, en-dessous de 1,25. Les femmes sont en général 0,12 m. plus petites que les hommes. Ne mesurer la taille que des adultes. Causes des variations de la taille dans l'espèce humaine.

La peau (189) présente une très grande diversité de couleurs; on en a compté trente-sept, mais qui peuvent se réduire à dix : trois blancs (pâle, rosé, basané), trois jaunes (pâle, épais, brun), trois bruns (rougeâtre, chocolat, très foncé), un noir (*Atlas classique*, carte 39). Causes de cette diversité. Couleur des nouveau-nés. Endroits du corps de couleur plus claire.

2. La tête (188). Comme pour le crâne, on fait des mensurations pour déterminer la forme de la tête; elles sont les mêmes et sont prises de la même façon : on les nomme mensurations céphalométriques (par opposition à crâniométriques). L'indice

céphalique en céphalométrie est de deux unités plus grand que l'indice céphalique en crâniométrie. Rappelons ces mensurations : diamètre antéro-postérieur maximum (pas iniaque en céphalométrie), transverse maximum, vertical (en céphalométrie se prend aussi de la naissance des cheveux au bord inférieur de la mandibule), bizygomatique, largeur du nez (largeur maxima des aîles), hauteur du nez (du nasion à la lèvre supérieure), circonférence de la tête, angle facial. On prend parfois encore : le degré de saillie de la base du nez, la distance entre les angles internes des yeux, la largeur de la bouche, la hauteur et la largeur des oreilles. Ces mensurations donnent lieu à un calcul d'indices, comme en crâniométrie.

La tête du vivant permet de faire des constatations nouvelles : les cheveux (190) se différencient d'abord par leur nature; ils sont droits ou lisses, c'est-à-dire rectilignes et tombant en plaques sur les côtés de la tête (chinois, mongols, indiens, esquimaux, ougriens, lapons, aïnous), ou ondés ou ondulés, c'est-à-dire formant d'un bout à l'autre une spirale incomplète (européens bruns et blonds), ou frisés c'est-à-dire enroulés en plusieurs tours de spire formant des anneaux larges (australien, nubien, éthiopiens, dravidiens), ou laineux ou crépus c'est-à-dire enroulés en anneaux très étroits et rapprochés (bochimans, négritos, nègres, papous, mélanésien); ils se différencient encore par leur couleur qui s'échelonne du blond filasse au noir épais; et encore par leur forme ou leur section qui est ellipsoïdale chez les crépus, elliptique chez les ondés, circulaire chez les droits. Le front est de diverses formes : fuyant (juifs), droit (hottentots), bombé (nègres). Les arcades sourcilières sont très effacées (mongols), très proéminentes (veddahs). Les sourcils. Les yeux se différencient par leur forme : yeux bridés ou mongoloïdes et yeux ordinaires (caractéristiques des yeux bridés : angle externe plus élevé que l'angle interne, rapprochement des paupières, boursofflure de la paupière supérieure, caroncule invisible); par leur couleur (celle de l'iris : foncé, clair, intermédiaire); par leur position et par la protection contre les rayons lumineux renvoyés par le sol. Les pommettes sont : très saillantes (mongols), peu marquées (européens), fortement élargies (nagas). Quant au

nez, outre l'indice nasal, le profil (droit, aquilin, courbé, sinueux, concave, négroïde, etc.), la proéminence, la forme de la pointe, le plan des narines. La bouche a des lèvres fines (mongols), ou épaisses (malais), ou très épaisses (nègres). Le menton. Les oreilles. La barbe et la moustache.

3. Le tronc. Quatre parties donnent lieu à des constatations anthropologiques : le cou est long et fin, ou court et gros; les épaules sont ou larges ou étroites; la courbure de la région dorso-lombo-sacrée est plus ou moins prononcée et peut être influencée par la stéatopygie ou l'obésité; les seins sont : quant à leur grosseur, exubérants, moyens ou faibles; quant à leur rigidité, droits, penchés, pendants; quant à leur forme (rapport entre leur hauteur et le diamètre de leur base), en forme de segment de sphère (mongoles, européennes blondes), en forme d'hémisphère (européennes du sud-est), en forme de cône (négresses), en forme très allongée (négresses); quant à la forme de l'aréole et du mamelon.

4. Les membres. Seule la main (192) a une importance relative : chamaecheirie et leptocheirie.

5. Le corps de l'homme et celui de la femme; celui de l'enfant, de l'adulte et du vieillard.

c, Déformités (193) et déformations (194). Beaucoup de parties du corps peuvent être atteintes de déformités, c'est-à-dire de modifications naturelles qui, au point de vue anthropologique, ont leur importance; elles sont aussi modifiées par des déformations voulues par l'homme et par conséquent artificielles; ces dernières ont une plus grande importance ethnographique.

1. Déformités du crâne : la plagiocéphalie ou asymétrie notable; l'hydrocéphalie ou hypertrophie du volume; la microcéphalie ou atrophie du volume; l'existence de l'os des Incas ou petit os intercalaire entre les pariétaux et l'occipital, etc.

2. Déformités de la peau : l'albinisme complet ou absence de pigment; l'albinisme incomplet; la mélanémie ou surabondance de pigment; la maladie d'Addison ou coloration ardoisée de la peau.

3. Déformités autres : l'hypertrichose généralisée ou abondance manifeste de poils sur tout le corps; l'hypertrichose locale ou existence de poils là où d'ordinaire on n'en rencontre pas; le goître, ou excroissance de la gorge, endémique en certains

endroits; la macrostomie et la microstomie ou ouverture trop grande ou trop petite de la bouche; la stéatopygie ou accumulation de graisse dans les cuisses, qui ne disparaît pas avec l'amaigrissement (caractéristique des hottentots et des bochimans); etc.

4. Déformations du crâne et de la tête : la déformation dite toulousaine ou aplatissement du crâne à la partie supérieure, de façon à produire un front fuyant et un grossissement de la partie postérieure de la tête (tête en pain de sucre), le tout soit par pression régulière faite par la mère, soit par application de bandages; dans ce dernier cas la tête peut devenir aussi cylindrique (voir n° 68); les déformations du nez, des oreilles et des lèvres, qui consistent surtout en perforations pour servir d'attache à des bijoux, des baguettes, des rondelles de bois ou d'ivoire, etc. (voir n° 33); les déformations des dents qui sont ou extraction d'une ou plusieurs dents (australiens), ou fracture des dents (sénégalais), ou limage des dents (malais); etc.

5. Déformations de la peau : le coloriage (voir n° 31); le tatouage (voir n° 32); etc.

6. Déformations autres : la déformation des seins : allongement (basouto), serrés par un lien (Afrique occidentale); la déformation du mamelon : allongement (cafres); déformation de la taille : corset; déformation des pieds : enserrement dans des bandages (chinoises); déformation des organes génitaux : la circoncision ou ablation du prépuce (causes : relevé d'un interdit, d'un tabou prohibant les relations sexuelles, tatouage et signe tribal, pour assurer la réincarnation, par mesure d'hygiène ou obligation religieuse, voir n° 75); l'excision ou ablation des petites lèvres; l'infibulation; la castration (voir n° 86); etc. Il faut rattacher à ces déformations, les mutilations auxquelles se soumettent les incultes dans un but religieux (ablation d'un membre, etc).

B. — CARACTÈRES PHYSIOLOGIQUES.

Ces caractères qui sont relatifs aux fonctions du corps, sont plus difficilement observables, moins souvent l'objet de constatations; les variations individuelles sont nombreuses.

Force musculaire (195), endurance, sensibilité. Attitude du corps (196)

pendant la marche, le repos, le sommeil, pour l'accouchement (voir n° 66). Acuité des sens (197), ouïe, toucher, vue, goût, odorat. Température du corps (198), odeur. Nutrition (199), quantité de nourriture, jeûne. Respiration, nombre d'aspirations, quantité d'air, diapason de la voix. La physionomie et la manifestation des sentiments. Influence du milieu physique (200), du climat, etc. Fécondité; âge de la puberté.

C. — CARACTÈRES PATHOLOGIQUES.

Résistance ou manque de résistance aux maladies; maladies endémiques (202), épidémiques, de la peau, fréquence des maladies, folie et idiotie, hystérie.

CHAPITRE IV.

LES VARIÉTÉS HUMAINES; — LEUR SITUATION GÉOGRAPHIQUE; — LEURS CARACTÈRES PARTICULIERS.

On a coutume de diviser l'espèce humaine, au point de vue anthropologique, en races humaines; nous nous servirons du terme variétés humaines qui seul, à notre avis, convient. En effet, le mot race a, d'une part, une acception toute spéciale : il suppose une sélection, par exemple races ovines, bovines, etc. et, en employant ces termes, on sous-entend que ces races ont été fixées par suite d'un choix ou qu'elles sont le produit de la domestication. Nous ne pourrions parler dans le même sens de races humaines : elles ne sont pas le produit d'une sélection ou d'un élevage voulu, mais elles se sont formées librement, et à la suite de causes qui sont encore inconnues ou du moins imparfaitement connues. D'autre part, le mot race est souvent employé pour désigner un groupe ethnique, comme c'est le cas dans l'expression *race française*; or anthropologiquement il n'existe pas de race à laquelle appartiennent tous les français, mais le peuple français est un ensemble de personnes dont les caractères somatiques sont tellement divers qu'il faut admettre un mélange de plusieurs variétés humaines. Le terme variété humaine ne prête pas à confusion semblable et nous permet d'en établir ou d'en reconnaître autant que c'est utile suivant la quantité de caractères somatologiques considérés comme nécessaire pour construire une classification. Cette classification ne détermine en aucune façon ni que ces variétés sont à égale distance de la souche, ni que leur importance numérique ou autre est la même, ni que celles qui sont citées l'une près de l'autre sont proches parentes. Il est à remarquer que, dans beaucoup de régions, les caractères distinctifs sont tellement mêlés qu'il est difficile d'y trouver une série de types

complètement représentatifs de telle ou telle variété humaine.

Nous partirons d'une division géographique de la Terre en cinq continents.

1. Europe. — Dans ce continent, par suite du progrès de la civilisation, des migrations et des facilités de communications, la panmixie ou mélange des variétés est tellement considérable qu'il est assez difficile de retrouver les types somatiques primordiaux et de déterminer l'habitat de chaque variété. Une carte anthropologique de l'Europe doit laisser sans désignation de vastes espaces où la population est très mélangée ou bien où des variétés asiatiques se sont établies.

Les principales classifications proposées jusqu'ici sont au nombre de trois :

A. La variété xanthochroïde ou européens à peau blanche pâle ou rosée, à cheveux blonds ou légèrement châains, à yeux clairs; ils habitent le nord et l'est de l'Europe, non comprises les régions occupées par les lapons et les ougriens. — La variété mélanochroïde ou européens à peau blanche plus ou moins basanée, à cheveux noirs ou bruns, à yeux foncés; ils habitent le sud et le centre de l'Europe.

B. La variété germanique (ou teutonique ou homo borealis ou homo europaeus), dolichocéphale blonde, sur les bords de la mer du Nord et de la Baltique. — La variété méditerranéenne (ou homo mediterraneus ou homo meridionalis), dolichocéphale, foncée, de taille moyenne, habitant au sud des Alpes et sur l'Atlantique. — La variété alpine (ou homo alpinus ou variété celtique ou ligure ou celto-ligure), brachy- et hyperbrachycéphale, brunnée, taille petite, face ronde, habitant les Alpes et l'Allemagne du sud.

C. La variété européenne orientale, habitant l'est de l'Europe, représentée par les blancs russiens et certains lithuaniens, mélangée chez les grands russiens (centre et nord de la Russie), les finlandais et les prussiens de l'est; car. anthr. : mésocéphale, cheveux droits blond filasse, leptorhinienne, peau blanc rosé, taille petite, yeux clairs. — La variété nordique, habitant la Suède, Norvège, Danemark, nord de l'Écosse, côte est et nord de l'Angleterre, Irlande, Frise, nord de l'Allemagne, sud de la Baltique; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés blond

rougeâtre, leptorhiniennne, peau blanc rosé, taille élevée, yeux clairs. — La variété atlanto-méditerranéenne, habitant les bords de la Méditerranée de Gibraltar au Tibre, les bords du golfe de Gascogne, la basse vallée de la Loire, et mélangée : le nord-ouest de l'Irlande, le pays de Galles, l'est de la Belgique; car. anthr. : mésocéphale, cheveux ondulés noirs, leptorhiniennne, peau blanc basané, taille élevée, face ovale. — La variété ibéro-insulaire, habitant la presqu'île ibérique et les îles de la Méditerranée occidentale, mélangée dans l'Angoumois, le Limousin, le Périgord, et au sud de Rome; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés noirs, leptorhiniennne, peau blanc basané, taille très petite. — La variété adriatique, habitant le pourtour de l'Adriatique du nord, la Vénétie, le Tyrol, la Suisse, entre Lyon et Liège, et mélangée : la basse vallée du Pô, les Carpathes, le nord-ouest de la Bohême, l'Albanie, la Serbie, l'Alsace-Lorraine, les Vosges, les bords du Rhin, le Luxembourg, l'Autriche, etc.; car. anthr. : brachycéphale, cheveux ondulés bruns, leptorhiniennne, peau blanc légèrement basané, taille élevée, face allongée. — La variété cévenole, habitant les Cévennes, le plateau central français, les Alpes occidentales, et mélangée : la Bretagne, le Poitou, la moyenne vallée du Pô, l'Ombrie, le centre de la Hongrie, depuis le bassin de la moyenne Loire jusqu'au Dniéper; car. anthr. : hyperbrachycéphale, cheveux ondulés bruns ou noirs, leptorhiniennne, peau blanc mat, taille petite, face ronde. — La variété laponne, habitant le nord de la Scandinavie, et mélangée chez les finnois; car. anthr. : brachycéphale, cheveux droits, leptorhiniennne, peau blanc jaunâtre, taille petite, nez retroussé. — La variété ougrienne, dont l'habitat s'étend sur la partie nord orientale de la Russie et sur le nord-ouest de la Sibérie; méso- et dolichocéphale, cheveux droits, leptorhiniennne, peau blanc jaunâtre, taille petite, pommettes saillantes.

II. Afrique. — Les variétés africaines sont au nombre de quatre dont l'habitat ne s'étend pas en dehors de ce continent, plus deux dont on trouve aussi des représentants en Asie.

La variété bochimanne-hottentote (des recherches récentes tendent à prouver qu'il faudrait distinguer une variété bochi-

manne et une variété hottentote), habitant l'Afrique australe, sur les frontières de l'ancien sud-ouest africain allemand et dans le nord de la colonie du Cap; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux crépus, platyrhinienne, peau brun jaunâtre, taille petite, stéatopyge. — La variété nègre, habitant le Soudan, la Guinée, le Congo, la côte est du continent depuis Obock jusqu'au Cap, le nord des possessions anglaises du sud; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux crépus, platyrhinienne, peau noir foncé, taille élevée. — La variété éthiopienne, habitant l'Abyssinie; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux frisés, leptorhinienne, peau brun rouge, taille élevée. — La variété berbère, habitant l'Algérie, la Tunisie; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés, leptorhinienne, peau blanc basané, taille élevée, face quadrangulaire. — La variété sémite, habitant le nord du continent et l'Asie occidentale; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés, leptorhinienne, peau blanc basané, taille élevée, face elliptique, nez aquilin. — La variété négrito, habitant l'Afrique centrale, la presqu'île malaise (Asie) et le centre de l'île Luçon (Philippines) et de la Nouvelle-Guinée (Mélanésie); car. anthr. : mésocéphale, cheveux crépus, platyrhinienne, peau brun rouge, taille très petite.

III. **Asie.** — Les variétés asiatiques sont au nombre de six dont l'habitat ne s'étend pas en dehors de ce continent, plus quatre dont on trouve des représentants dans d'autres continents, savoir : les variétés sémite et négrito aussi en Afrique, la variété ougrienne aussi en Europe (voir ci-dessus), et la variété esquimau aussi en Amérique et dans les régions polaires (voir ci-dessous).

La variété assyroïde, qui forme le fond de la population de la Perse; car. anthr. : brachycéphale, cheveux frisés ou ondulés, leptorhinienné, peau blanc basané, taille moyenne. — La variété indo-afghane, habitant l'Hindoustan et l'Afghanistan; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés, leptorhinienne, peau brun clair, taille élevée. — La variété dravidienne, habitant l'Hindoustan; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux ondulés, platy- et leptorhinienne, peau brun foncé, taille petite. — La variété turco-tartare, habitant le Turkestan; car. anthr. : hyperbrachycéphale, cheveux droits, leptorhinienne,

peau jaune clair, taille moyenne. — La variété mongole, habitant l'Asie orientale; car. anthr. : brachy- et mésocéphale, cheveux droits, mésorhinienne, peau jaune pâle, taille moyenne, œil mongoloïde. — La variété aïnou, habitant le nord du Japon; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux droits ou ondulés, platyrhinienne, peau brun clair, taille élevée, corps très poilu. — La variété sémite, voir ci-dessus. — La variété négrito, voir ci-dessus. — La variété ougrienne, voir ci-dessus. — La variété esquimau, voir ci-dessous.

IV. Océanie. — Les habitants de l'Océanie peuvent être considérés, au point de vue anthropologique, comme formant quatre variétés.

La variété australienne, habitant l'Australie; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux frisés, platyrhinienne, peau brun chocolat, taille moyenne. — La variété mélanésienne, habitant la Mélanésie, la Nouvelle Guinée; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux crépus, platyrhinienne, peau brun noir, taille moyenne. — La variété polynésienne, habitant la Polynésie; car. anthr. : brachy- et mésocéphale, cheveux droits ou ondulés, mésorhinienne, peau jaune, taille élevée, face elliptique. — La variété indonésienne, habitant le centre de Sumatra et de Bornéo; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux droits ou ondulés, platyrhinienne, peau jaune, taille petite, pommettes saillantes.

V. Amérique. — Dans ce continent on distingue cinq variétés humaines.

La variété patagonne, habitant la Patagonie; car. anthr. : brachycéphale, cheveux droits, mésorhinienne, peau jaune chaud, taille élevée, face quadrangulaire. — La variété sud-américaine, habitant l'Amérique du sud; car. anthr. : méso- ou dolichocéphale, cheveux droits ou ondulés, mésorhinienne, peau jaune, taille petite, corps glabre. — La variété centre-américaine, habitant l'Amérique centrale; car. anthr. : brachycéphale, cheveux droits, leptorhinienne, peau jaune chaud, taille petite. — La variété nord-américaine, habitant l'Amérique du nord; car. anthr. : mésocéphale, cheveux droits, leptorhinienne, peau jaune chaud, taille élevée, nez aquilin. — La variété esquimau,

habitant les contrées polaires; car. anthr. : dolichocéphale, cheveux droits, mésorhiniennne, peau jaune brun, taille petite, face ronde.

Les anthropologistes sont loin d'être d'accord ni sur le nombre de variétés humaines, ni sur les caractères principaux qui doivent servir de base à une division de l'espèce humaine; les uns admettent comme base de leur division la couleur de la peau, d'autres la nature des cheveux, d'autres la forme du crâne, etc.; plusieurs tiennent compte de plus d'un caractère anthropologique.

Les variétés à peau foncée ne dépassent que de très peu l'équateur vers le nord et vont jusqu'aux confins méridionaux de la terre; les variétés à peau vraiment blanche ne s'étendent pas au delà de la limite sud de la zone tempérée; les jaunes vont du nord au sud en Amérique, Asie, Malaisie et Polynésie.

CHAPITRE V.

PALÉANTHROPOLOGIE ET PALÉETHNOGRAPHIE.

Les documents historiques ne permettent de retracer l'histoire de l'homme qu'à partir d'une date en somme peu éloignée du commencement de notre ère, mais depuis longtemps déjà les terres émergées étaient habitées et l'étude de ces populations qui n'ont point laissé de documents historiques fait l'objet de la paléanthropologie (étude de leurs caractères somatiques) et de la paléethnographie (étude de leur civilisation); cette dernière science s'appelle parfois archéologie préhistorique ou préhistoire.

Ces deux sciences ne nous renseignent pas d'une manière complète sur les variétés humaines et les groupes ethniques ayant vécu à l'époque préhistorique; elles ne peuvent étudier que quelques squelettes et des vestiges de la vie matérielle, objets en matériaux durs qui ont pu résister à l'influence destructive du temps. Aussi de la vie religieuse, morale, intellectuelle, sociale et familiale de ces peuples, ne connaissons-nous que peu de choses; mais en s'aidant de l'ethnographie, on est arrivé à mieux connaître la civilisation des préhistoriques.

PALÉANTHROPOLOGIE.

La détermination de l'ancienneté des squelettes et ossements découverts dans des couches du quaternaire ancien se fait de deux manières : 1° en signalant à quelle subdivision du quaternaire ils se rapportent (les géologues divisent le quaternaire en pleistocène et holocène; le pleistocène, appelé aussi diluvium, se subdivise en quatre périodes glaciaires séparées par trois phases interglaciaires et suivies d'une période post-glaciaire); 2° en signalant de quelle industrie ils sont contemporains (voir ci-après paléethnographie). A défaut de la possibilité d'une détermination géologique sûre, la valeur scientifique des osse-

ments découverts est minime, bien que l'on puisse par comparaison avec des documents ostéologiques scientifiquement datés arriver à une détermination assez exacte.

Paléanthropologie européenne. — De l'homme que certains supposent avoir existé à l'époque tertiaire, nous ne possédons aucun reste ostéologique; de l'homme quaternaire, par contre, on possède suffisamment d'ossements pour pouvoir le décrire au point de vue anthropologique.

Les plus anciens restes humains découverts jusqu'à ce jour sont considérés comme datant de la deuxième phase interglaciaire ou de la troisième période glaciaire. C'est une mâchoire trouvée, en 1907, près de Heidelberg, à Mauer, mâchoire inférieure de l'*homo heidelbergensis*, caractérisée surtout par la vigueur de la branche montante et l'absence de menton; elle a appartenu à un homme chez lequel certains caractères anthropoïdes sont reconnaissables. On considère comme de la même époque certains des ossements découverts en 1912 à Piltdown (Sussex, Angleterre), notamment une demi-mandibule; quant aux fragments de crâne, ils paraissent appartenir à un homme dont le crâne se rapproche beaucoup du crâne des hommes actuels.

Pendant la dernière période glaciaire, vivait l'homme dont des ossements ont été découverts à Krapina (en Croatie, 1895 à 1905; restes de dix squelettes au moins, 500 ossements), à Le Moustier (Dordogne, 1908; squelette d'un jeune homme), à La Quina (Charente, 1911; os du pied et squelette), à La Ferrassie (Dordogne, 1909-1910; deux squelettes brisés, l'un dans la position accroupie), à La Chapelle-aux-Saints (Corrèze, 1908; squelette d'un homme dans une tombe), à Spy (prov. de Namur, 1885-1886; deux squelettes). Avant ces trouvailles, on possédait deux crânes que l'on supposait aussi anciens, ceux de Néandertal (1856) et de Cannstadt, mais leur authenticité a donné lieu à des doutes; cependant aujourd'hui on tend de plus en plus à reconnaître la valeur de celui de Néandertal. Tous ces ossements présentent d'ailleurs de grandes analogies et peu de différences; on y ajoute ceux de Malarnaud (Ariège, 1888; mâchoire inférieure), Arcy-sur-Eure (Yonne, 1859; morceau

de mâchoire), La Naulette (près Furfooz, Belgique; mâchoire inférieure), Sipka (Moravie), Ochos (Moravie) et aussi les ossements découverts à Tilbury (Angleterre, 1884; squelette) et à Gibraltar. Ils appartiennent à une variété humaine très ancienne, la première peut-être qui ait habité l'Europe (à moins qu'il ne faille faire une variété à part de l'homo heidelbergensis et de celui de Piltdown) et dont les caractéristiques sont : dolichocéphalie ou crâne allongé, front très fuyant et très bas, aplatissement de la boîte crânienne, arcades orbitaires proéminentes avec un développement énorme, occiput saillant, mandibule puissante, prognathisme accentué, taille plutôt petite, 1 m. 60, corps trapu. Cette variété dénommée souvent de Néandertal, mais mieux de Spy, est contemporaine de l'industrie moustérienne sans aucun conteste; ses premiers représentants (homme de Krapina) ont été, sans doute, contemporains de l'industrie acheuléenne. Suivant certains, elle aurait disparu brusquement avec la fin de la quatrième période glaciaire et la fin du paléolithique ancien ou avec le commencement de l'industrie aurignacienne, sans laisser de descendants connus.

Certains restes humains trouvés à Laugerie et ailleurs font admettre l'existence, à une époque un peu postérieure (paléolithique récent et période post-glaciaire), d'une autre variété, dont les caractéristiques sont : dolichocéphalie, front large et haut, arcades sourcillières non proéminentes, pommettes saillantes, taille de 1 m. 65 environ. A cette variété, on rattache les ossements trouvés à Cro-Magnon, mais l'homme de Cro-Magnon se différencie de celui de Laugerie par une dolichocéphalie plus prononcée, par une taille plus élevée, surtout. Les ossements découverts à Grimaldi sont du type de Cro-Magnon, sauf deux squelettes qu'il faut probablement rattacher à un type autre de caractère négroïde, dit variété de Grimaldi, dont les caractéristiques sont : dolichocéphalie, crâne elliptique, prognathisme accentué, platyrhinien, et qui serait contemporaine de la variété de Cro-Magnon ou peut-être de la variété de Spy; elle serait originaire d'Afrique. Les ossements contemporains du paléolithique récent peuvent être classés comme suit :

contemporains de l'industrie aurignacienne : la sépulture négroïde et les autres squelettes de Menton, les sépultures de Cro-Magnon (Dordogne), de Combe-Capelle (Périgord), de Laugerie Haute (Dordogne), de la Rochette (Dordogne); contemporains de l'industrie solutréenne, les sépultures de Brünn et de Predmost (Moravie); contemporains de l'industrie magdalénienne, les sépultures de Laugerie Basse, de La Madeleine, de Chancelade (toutes en Dordogne), de Duruthy (Landes) et les Hoteaux (Ain); contemporains de l'industrie azylienne, les ossements de Ofnet (Bavière) et ceux du Mas d'Azyl (Ariège).

Ces variétés : de Spy, de Laugerie, de Cro-Magnon et de Grimaldi auraient été les seules en Europe pendant la dernière période glaciaire et la période post-glaciaire qui termine le pléistocène ou quaternaire ancien; elles ne disparurent pas avec la fin du pléistocène. Une autre classification des variétés humaines du pléistocène a été proposée; elle est basée sur les caractères anatomiques de la mandibule : d'abord une variété sans menton dont on ne connaît que le débris retrouvé près d'Heidelberg; ensuite les variétés avec menton se subdivisant en : *a*) variété de Spy (Spy, Néandertal, Ochos, Schipka, Gibraltar, Le Moustier, La Chapelle); *b*) variété de Krapina (Krapina, Malarnaud, La Naulette); *c*) variété de l'homo sapiens fossilis (Laugerie, etc.).

Au commencement de la période moderne ou quaternaire holocène, lequel succède au quaternaire pléistocène, apparaissent, à côté des hommes des variétés précédentes, ceux de la variété dite de Grenelle, d'après des restes retrouvés à Grenelle, à la Truchère, à Kleinkems, à Furfooz et ailleurs en assez grande quantité, et dont les caractéristiques sont : brachycéphalie très marquée, taille petite. Cette variété nouvelle, amenée peut-être par une invasion, ne tarda pas à se mélanger avec les autres variétés. En Angleterre, la variété de Grenelle ou brachycéphale n'exista pas à l'époque où elle vivait en France et dans l'Europe centrale. En même temps que l'industrie des premiers métaux (cuivre et bronze), on trouve dans presque toute l'Europe le type dolichocéphale comme type le plus répandu, sauf en Angleterre, où alors le type brachycéphale

domine. Mais, bientôt, on constate un mélange de plus en plus complet des variétés humaines.

Paléanthropologie asiatico-océanienne. — Le continent asiatique et celui qui lui fait suite vers le sud, l'Océanie, n'ont pas fourni jusqu'ici de nombreux documents ostéologiques du quaternaire; il faut citer : 1° le *pithecanthropus erectus*, comme on le nomma après la découverte faite à Trinil, dans l'île de Java, en 1891, d'un fémur, d'une calotte crânienne et de deux dents molaires (il est certain que ces ossements ne proviennent pas tous d'un même être, que la calotte crânienne a appartenu à un singe fossile et que ces ossements sont du quaternaire, diluvium moyen, et non du tertiaire); 2° les restes de trois squelettes découverts à Antelias en Phénicie; 3° une dent humaine trouvée dans le Sondebach à Java en 1908; 4° un sacrum humain découvert dans le Honan (Chine); 5° deux crânes trouvés à Wadjak (Java); 5° un crâne découvert à Talgai (Queensland), qui daterait du pléistocène.

Paléanthropologie africaine. — Rien de bien marquant à signaler en fait de découverte d'ossements humains datant du quaternaire pléistocène, sauf 1° le crâne découvert à Boscop (Transvaal) qui serait du type de Cro-Magnon, et 2° celui découvert à Broken-Hill (Rhodésie), qui se rapproche du type de Spy-Néandertal.

Paléanthropologie américaine. — Des ossements humains du quaternaire n'ont pas été découverts jusqu'ici; dans ce continent ceux que l'on a prétendu être du quaternaire sont très douteux : ainsi le crâne brachycéphale de Calaveras (Californie), celui dolichocéphale de Pontimelo ou de Fontezuelas. Malgré les assertions d'Ameghino, reprises par Sergi, il n'existe, dans l'Amérique, aucun indice certain d'un homme ayant vécu pendant une période géologique antérieure à l'époque actuelle.

PALÉETHNOGRAPHIE.

Toute la période de l'histoire de l'homme qui précède le moment où les documents historiques font leur première apparition s'appelle les temps préhistoriques, lesquels se divisent en temps préhistoriques proprement dits et en temps proto-historiques.

Les temps préhistoriques comprennent : 1° l'éolithique ou période pendant laquelle l'homme a utilisé le silex comme outil ou comme arme, mais tel que la nature le lui fournissait, ou en lui faisant subir de légères retouches (beaucoup de préhistoriens n'admettent pas cette période comme distincte de la suivante; l'existence des éolithes s'explique, pour eux, par des causes naturelles et lorsque des retouches bien évidentes sont constatées sur un silex, celui-ci est, pour eux, de la période paléolithique; l'existence d'une période éolithique serait difficile à prouver, car l'éolithe ne peut être la caractéristique d'une civilisation); 2° le paléolithique ou période pendant laquelle l'homme utilise la pierre pour fabriquer, en la taillant par éclats, des outils et des armes; elle est aussi appelée période de la pierre taillée. Elle commence peu après le commencement du quaternaire pour se terminer à peu près avec la fin du quaternaire ancien ou pléistocène. Elle comprend des divisions sur lesquelles tous les préhistoriens ne sont pas d'accord et qui sont souvent remaniées : le préchelléen, le chelléen, l'acheuléen, le moustérien, l'aurignacien, le solutréen, le magdalénien et l'azylien; 3° le mésolithique ou période intermédiaire qui dura peu et se place à la fin du pléistocène et au commencement de l'holocène (l'azylien, pour certains, est identique au mésolithique); 4° le néolithique ou période pendant laquelle l'homme taille encore le silex, mais surtout polit la pierre pour se fabriquer des outils et des armes, travaille l'os avec plus de soin et développe l'art de la céramique; elle est aussi appelée période de la pierre polie. Elle commence avec le quaternaire holocène et ne prend fin qu'avec le commencement de la période suivante; elle se divise aussi, mais ici moins nettement

encore que le paléolithique (on propose la division en néolithique ancien, moyen et récent).

Les temps protohistoriques ou période des métaux se divisent en : 1^o la période du cuivre; 2^o celle du bronze et 3^o celle du fer. Il est à remarquer que, pour beaucoup de peuples, la période du fer fait déjà partie des temps historiques, et que tous les peuples n'ont pas passé par toutes ces périodes.

Paléethnographie européenne. — De l'éolithique et du préchelléen, on a retrouvé des poignards assez simples, des coups de poing et des raclours en pierre; de l'industrie du bois qui devait déjà être assez développée à cette époque, nous ne connaissons rien. L'homme d'Heidelberg et celui de Piltdown sont contemporains de l'industrie préchelléenne.

L'industrie chelléenne (de Chelles-sur-Marne) est caractérisée par les coups de poing en silex de forme triangulaire ou amygdaloïde taillé très fruste, des grattoirs, des pierres de jet et des poignards. De l'homme qui fabriqua ces outils, on ne sait rien. Il était probablement chasseur, vivait sous un climat chaud, dans la troisième et dernière phase interglaciaire, habitait des plateaux peu élevés et des huttes, était contemporain du rhinocéros de Merck, de l'hippopotame et de l'éléphant ancien.

L'industrie acheuléenne (de Saint-Acheul, Somme) est un perfectionnement de la précédente avec haches ovales et coups de poing plus plats, à tranchants rectilignes et taillés à plus petits éclats. L'homme de cette industrie est celui dont les restes ont été retrouvés à Krapina; il vivait à la fin de la troisième phase interglaciaire et tout au commencement de la dernière période glaciaire alors que le climat se refroidissait; il habitait les plateaux d'abord, puis des abris sous roche. Des variantes de l'industrie acheuléenne sont celle de La Micoque (Dordogne) et celle de Levallois.

L'industrie moustérienne (de Moustier, Périgord) est caractérisée par le coup de poing lancéolé taillé par éclats sur une seule face, par des pointes triangulaires aussi taillées et retouchées sur une face et lisses sur l'autre, par des raclours, des perçoirs, etc., et par les premiers outils en os. L'homme de

cette industrie moustérienne est celui de La Quina, Le Moustier, La Ferrassie, La Chapelle aux Saints et Spy; il vivait dans la dernière période glaciaire, habitait des cavernes ou des anfractuosités de rochers bien abritées, était contemporain de l'ours des cavernes, du rhinocéros à corne, du mammoth, le climat étant froid et humide. L'industrie moustérienne se subdivise en moustérien ancien et moustérien récent.

Le préchelléen, le chelléen, l'acheuléen et le moustérien forment le paléolithique ancien, dont on retrouve les différentes phases sur tout le continent européen, plus riches en France, moins riches dans les régions septentrionales.

Au paléolithique ancien succède le paléolithique récent auquel on donne souvent le nom d'âge du renne, quoique, à proprement parler, le terme âge du renne doit être réservé pour qualifier la civilisation magdalénienne seulement. Le climat pendant cette période était très froid d'abord, puis il devint tempéré pour se refroidir une dernière fois; l'homme vivait de chasse, habitait des cavernes, mais quelquefois aussi s'établissait dans les plaines, n'était pas encore agriculteur, taillait la pierre avec plus de soin et de goût artistique et se servait de l'os et de l'ivoire pour fabriquer des armes et des outils. On constate dans le paléolithique récent, qui se divise en aurignacien, solutréen, magdalénien et azylien, un certain développement de l'art : coloriage du corps humain, objets de parure, statuettes représentant l'homme (des divinités?) et des animaux, dessins et peintures, etc. Il se pourrait que l'aurignacien ne dérive pas du moustérien, mais soit une industrie apportée par des populations nouvelles; dans ce cas, la division en paléolithique ancien et récent aurait une grande importance.

L'industrie aurignacienne (d'Aurignac, Haute Garonne) est caractérisée par des silex taillés avec perfection, des harpons et des aiguilles en os et un certain développement de la sculpture, de la gravure et de l'art pariétal. Les meilleurs types de l'industrie aurignacienne ancienne ont été trouvés à La Ferrassie tandis que ceux de l'industrie aurignacienne récente l'ont été à La Gravette (dans la Dordogne). En Belgique, des outils aurignaciens ont été mis au jour dans les cavernes de

Pont-à-Lesse, du Trou du Sureau et de Goyet et dans la terrasse de Spy. L'homme de cette industrie est l'homme de Spy, ceux de Laugerie et de Cro-Magnon.

L'industrie solutréenne (de Solutré, Saône et Loire) présente une technique différente de la précédente : elle est caractérisée par les silex taillés en forme de feuille de laurier (solutréen ancien) et par les silex à encoches (solutréen récent). L'existence de cette industrie a été constatée dans toute la France (sauf dans les Pyrénées et dans le Nord), en Espagne, en Belgique (Trou Magrite) et en Angleterre. L'homme de cette industrie est celui des variétés de Laugerie et de Cro-Magnon, et c'est à cette époque que la taille du silex atteint son apogée.

L'industrie magdalénienne (de La Madeleine, en Périgord) est le nom donné à l'ensemble des œuvres artistiques et des outils de l'homme vivant dans la dernière partie du paléolithique. Le climat se refroidissant un peu, l'homme vivait dans des cavernes et tirait du renne sa nourriture, son vêtement et les matériaux (os) pour la fabrication d'ustensiles et d'outils. Son talent artistique se développa surtout dans les peintures colorées des parois et des plafonds de grottes, peintures qui ne sont pas sans analogie avec celles retrouvées dans les cavernes de l'Afrique australe. Parmi les objets intéressants de cette industrie, il faut signaler les harpons, les propulseurs et les bâtons de commandement (ces derniers sont probablement des objets magiques). Les endroits qui ont fourni les meilleurs documents relatifs à la civilisation magdalénienne sont Les Eyzies dans la vallée de la Vézère (Dordogne), la grotte des Espéluges à Lourdes, quelques grottes de l'Espagne, de la vallée de la Meuse et de la Lesse (Goyet, Furfooz, Engis), dans l'Allemagne du sud, etc. L'homme de cette industrie est celui des variétés de Laugerie et de Cro-Magnon dont des restes ont été découverts à Chancelade, Duruthy, Laugerie Basse et La Madeleine.

L'industrie azylienne (de la grotte du Mas d'Azyl, dans l'Ariège), ou tourassienne, possède comme caractéristique particulière les cailloux peints ou cailloux sur lesquels l'homme peignit, le plus souvent avec de l'oxyde de fer, des lignes, des taches, des courbes que certains considèrent comme des signes

d'écriture ou des chiffres. L'azylien se place au point de vue climatique et géologique dans le quaternaire holocène, mais au point de vue paléethnographique dans le paléolithique. A la même époque, on trouve une industrie un peu différente, celle du Tardenoisien.

Après la civilisation magdalénienne, l'adoucissement de la température et le retour de l'humidité permettent à l'homme de ne plus habiter exclusivement les cavernes, mais la plaine, les hauts plateaux, les rives fertiles des fleuves et des lacs; la période néolithique commence en même temps que l'époque dite moderne en géologie ou quaternaire holocène.

Les néolithiques, c'est-à-dire plus spécialement les hommes de la variété de Grenelle, auxquels s'ajoutent les descendants des variétés du paléolithique qui ne s'étaient pas éteintes, disposaient de ressources très étendues et leur civilisation était considérablement plus avancée que celle des paléolithiques : ils possédaient des animaux domestiques, ils cultivaient certaines céréales, ils plantaient des arbres à fruits. Leur industrie dite néolithique est caractérisée par les outils en pierre polie (diorit, granit, serpentine, nephrit, jadéit, quartz), surtout des haches, mais les objets en silex taillés se rencontrent en grand nombre encore; le travail de l'os est très développé, harpons, objets divers sculptés et gravés, polissoirs, maillets, pirogues d'un seul bloc de bois; la céramique se développe considérablement et artistiquement, ornements et formes diverses de vases; la peinture est d'un emploi fréquent et ils possèdent des objets de parure, des pendeloques et des amulettes; ils connaissent le tissage, la corderie et la vannerie, aussi la sculpture sur pierre; ils commencent à commercer.

A d'autres points de vue, la civilisation néolithique se caractérise par : 1° les *kjökkenmöddings* ou monticules de débris et de rebuts entassés au bord de la mer par une population de pêcheurs et de chasseurs pauvres; 2° des stations terrestres se répartissant théoriquement en : fonds de cabanes, villages et bourgades, ateliers d'exploitation de la pierre; 3° des stations lacustres ou villages construits sur pilotis au bord des lacs; 4° des remparts et retranchements au sommet de collines ou

à l'extrémité de plateaux; 5^o des monuments mégalithiques comprenant : les dolmens (pierres tabulaires), les allées couvertes, les cistes ou coffres de pierre, les menhirs ou obélisques, les alignements de menhirs, les cromlechs ou menhirs disposés en cercle, les trilithes ou deux menhirs reliés à la partie supérieure par un linteau en pierre; ces monuments sont inconnus des paléolithiques et prouvent des conceptions religieuses, notamment la croyance en une autre vie, une densité de population plus grande et un certain soin dans la construction des sépultures.

La période des métaux succède immédiatement au néolithique et comprend : 1^o l'industrie du cuivre (entre 2500 et 2000 avant notre ère, en Europe); les armes fabriquées à l'aide de ce métal présentent d'abord la forme des armes néolithiques, mais les outils et les armes en pierre ne sont pas complètement abandonnés; 2^o l'industrie du bronze (entre 2000 et 1000 avant notre ère en Europe; entre 4000 et 1800 en Orient); ce métal fut plus employé que le cuivre et son industrie dura plus longtemps; 3^o l'industrie du fer qui fit faire de considérables progrès à l'humanité et qui se divise en deux parties : celle de Hallstadt (du x^e au v^e siècle avant notre ère en Europe) et celle de La Tène (du v^e siècle à la conquête romaine en Europe); elle serait originaire d'Afrique (voir n^o 56) ou, d'après certains ethnographes, du continent asiatique.

Dans les continents autres que l'Europe, on a retrouvé des outils et des armes, des monuments qui prouvent l'existence de l'homme quaternaire, avec des industries similaires à celles que nous venons de voir en Europe, mais, surtout pour l'Océanie et l'Amérique, il n'y a pas synchronisme entre deux périodes de mêmes noms; on peut seulement dire qu'il y a analogie dans les productions.

Paléethnographie asiatique. — Des outils du paléolithique ancien ont été découverts en Syrie, en Phénicie, dans le Liban, en Mésopotamie, dans l'Ordos (Chine), dans les Indes, au Japon et en Sibérie; du paléolithique récent, des objets ont été retrouvés en Palestine, en Syrie, en Phénicie, à Ceylan.

Paléethnographie océanienne. — L'Australie a fourni quelques objets du moustérien et du paléolithique récent; Célèbes et Sumatra ont donné des silex que l'on peut rapporter à l'âge du renne.

Paléethnographie africaine. — L'industrie paléolithique ancienne a été constatée surtout dans le nord de l'Afrique, dans le Congo belge, sur les bords du fleuve Orange, dans le Somaliland et en Égypte. On a découvert des outils du paléolithique récent dans le sud de la Tunisie et en Égypte. Il semble que le paléolithique et le néolithique n'ont pas existé dans toutes les régions de l'Afrique et que des peuples sont passés de la période du travail du bois et de l'os à la période des métaux, peut-être directement à l'industrie du fer. Dans le Bas-Congo, plusieurs gisements de silex taillés sont accompagnés de scories de hauts fourneaux anciens, ce qui laisse supposer que les deux âges de la pierre et du fer se sont succédés immédiatement aux mêmes endroits.

Paléethnographie américaine. — Des outils et des armes de la partie ancienne du paléolithique ont été découverts dans les États-Unis et le sud du Canada; quelques-uns seulement ont été retrouvés dans l'Amérique centrale; l'Amérique du sud n'a presque rien fourni. Pour la partie récente du paléolithique, ce continent n'a presque rien donné. L'industrie néolithique y est caractérisée par des kjökkenmöddings, des tombes, des enceintes fortifiées, des constructions en pierre dans les rochers, etc.

CHAPITRE VI.

NOTIONS D'ANTHROPOGÉOGRAPHIE.

A. — CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

Dans l'Introduction, nous avons signalé, parmi les sciences qui étudient la vie psychique et sociale des hommes, l'anthropogéographie, partie de la géographie humaine; cette branche de la géographie permet à l'ethnologue et plus encore à l'ethnologue de se rendre compte des raisons de tel fait ethnographique ou sociologique, lorsque ce fait est, par quelque côté, dans la dépendance ou sous l'influence de phénomènes géographiques, comme c'est souvent le cas ¹.

L'anthropogéographie, partie de la géographie humaine, a pour but : 1^o l'étude des rapports entre les sociétés humaines actuelles et le milieu géographique dans lequel elles vivent et se développent; 2^o l'étude de la répartition géographique des hommes et des œuvres humaines qui s'inscrivent géographiquement sur le sol.

Les études de géographie humaine doivent tenir compte de quelques principes importants qu'elles ne peuvent jamais perdre de vue : 1^o le principe d'activité : les faits de géographie humaine sont des faits en perpétuelle transformation; 2^o le principe de connexité, appelé aussi principe d'interdépendance : les faits géographiques et les faits humains sont étroitement

¹ Pour ne citer qu'un exemple, prenons celui du phénomène religieux qui, à première vue, semble bien être un de ces faits sur lesquels les phénomènes géographiques ont le moins d'influence. Tous les peuples ont essayé de donner une réponse à cette question : quelle est l'origine du monde et celle de l'homme? Ils ont ébauché des systèmes de cosmogonie différents dont la diversité est due surtout aux différences existant dans les caractères physiques, climatologiques, météorologiques, voire même zoologiques et botaniques des régions où ces systèmes ont été élaborés.

liés entre eux, ils ont de multiples connexions, mais les derniers ne sont pas toujours et en tout lieu déterminés fatalement par un seul fait de géographie physique : ils sont plutôt dus à des volontés humaines influencées, dans une mesure toujours variable, par un ensemble assez complexe de faits formant le milieu géographique; 3^o le principe d'étendue: les phénomènes géographiques aussi bien humains que physiques ont une certaine extension sur la surface du globe, extension qui peut s'exprimer cartographiquement. Les choses humaines ne sont jamais simples parce que influencées par un passé très vieux et très complexe.

B. — L'HOMME AU POINT DE VUE GÉOGRAPHIQUE.

a) *La terre habitée.*

Le peuplement du globe terrestre. — L'espèce humaine n'a pu apparaître à un moment donné sur toutes les terres émergeant des eaux; cette possibilité, que la théorie polygéniste ne pourrait accepter que difficilement, est rejetée par la théorie du monogénisme, laquelle est d'ailleurs scientifiquement la plus probable puisque d'autre part l'anthropologie démontre que tous les hommes sont frères et que les différences entre les variétés humaines n'ont, à ce point de vue, que très peu d'importance. La surface terrestre s'est donc peuplée insensiblement par migrations d'hommes allant à la recherche de terres plus riches ou de même nature. Si l'on n'a pas pu déterminer avec précision le centre d'apparition de l'homme, on a cependant constaté l'existence, à des époques même très reculées, de grands mouvements de peuples dont la direction, et par suite la région d'origine, a pu être reconnue. Les phénomènes de migration sont les signes extérieurs d'une tendance vers une égale répartition des hommes sur la surface terrestre, sauf les cas, plus fréquents dans les pays industriels et commerçants, de migrations concentriques qui entassent sur un point (villes) des hommes auparavant éparpillés.

Lorsque la population augmente considérablement dans une région, le sol de cette contrée ne suffit plus pour nourrir tous ses habitants;

chez les peuples chasseurs, la chasse à outrance produit la disparition de certaines espèces animales et peut obliger ces hommes à chercher un autre habitat; chez les peuples pasteurs une diminution de la quantité de pluie, une dessiccation générale de la région, pousseront ces peuples à émigrer; il en est de même pour les peuples agriculteurs, mais ces derniers peuvent résister plus longtemps grâce à des irrigations et à une culture plus intensive. Si le sol ne peut plus produire suffisamment pour nourrir ses habitants, il faut : 1^o ou bien réglementer l'augmentation de la population soit en tuant les enfants ou en supprimant les vieillards, soit en prenant des mesures pour prévenir toute surpopulation inconsidérée; 2^o ou bien faire la guerre, soit pour enlever au voisin ses provisions ou ses richesses, soit pour s'approprier des terres plus fertiles, soit pour éliminer une partie de la population; 3^o ou bien chercher de nouvelles sources de revenus par une culture plus intensive ou par un développement plus considérable du commerce ou de l'industrie; 4^o ou bien émigrer et coloniser de nouvelles régions jusque-là inhabitées ou occupées par une population de civilisation inférieure. Le pillage des tribus voisines ou les rapports amicaux avec elles (voir n^o 162, origine du commerce) se modifièrent en relations commerciales qui préparèrent les migrations. Ces migrations se firent par des routes que déterminaient soit ces relations commerciales, soit le climat, soit la fertilité du sol.

On a essayé de découvrir les lois déterminant la direction des migrations humaines et la marche de la civilisation; mais rien ne prouve que l'histoire du genre humain soit dominée par une marche fatale suivant telle ou telle direction. Il semble bien que l'océan Atlantique (canal allongé d'une superficie de 81 $\frac{1}{2}$ millions de kilomètres carrés) fut, jusqu'au xv^e siècle, la grande vallée qui sépara les enfants d'une même famille partis à la conquête du monde dans des directions opposées, car : 1^o on ne possède pas de preuves historiques que l'homme ait traversé l'Atlantique avant C. Colomb, sauf cependant quelques relations dans l'extrême nord par les Normands du x^e au xiv^e siècle, mais sans importance ethnique ou sociale à cause du peu de population habitant le nord-est du continent américain, sauf aussi quelques relations assez problématiques entre la côte africaine et celle de l'Amérique que l'on est tenté d'admettre pour expliquer l'origine, dans cette dernière région, d'objets rappelant ceux de la côte de Bénin et de Nigérie; 2^o les îles de l'Atlantique (Açores, Bermudes, Ascension, etc.) étaient sans habitants lorsqu'elles furent découvertes; 3^o ces îles ont une flore et une faune particulières. L'océan Pacifique, dont la superficie est double de celle de l'Atlantique (165 millions de kilomètres carrés), n'isola pas l'Amérique des peuples asiatiques et polynésiens, car les continents se rapprochent au nord (détroit de Bering, îles Diomèdes et Aléoutiennes), et de nombreuses îles sont

parsemées sous les tropiques entre l'Australie et l'Amérique, îles habitées par des populations à navigation très développée. Le peuplement de l'Amérique ne paraît pas très ancien et il semble que les premiers hommes qui s'y fixèrent possédaient déjà une civilisation assez avancée; l'Amérique doit la majorité de sa population première à l'Asie qui a débordé par mer et par le détroit de Bering et, en proportion beaucoup moindre, à la Polynésie, dont d'ailleurs les habitants sont, selon toute vraisemblance, d'origine asiatique. — L'Afrique d'autrefois n'était habitée que par des bochimans dans le sud, des négrières dans le centre, des nègres dans le nord, mais des invasions successives de khamites, de sémites méridionaux et d'arabes ont refoulé ces populations vers le sud. — Les paléolithiques répandus dans toute l'Europe centrale et occidentale ont été submergés par une invasion de néolithiques venant de l'est. — Les plaines du Yang-tse-kiang ont été envahies par des Chinois venant du Tibet, où l'on a retrouvé des traces de leur séjour.

L'œcumène. — Les limites de l'extension durable du genre humain sont celles des terres, car l'homme ne peut vivre que sur la terre ferme; il est avant tout un terrien : ses séjours dans les airs ou sur l'eau sont forcément de très courte durée. Les groupes humains qui vivent sur mer et exclusivement de la mer sont peu nombreux et peu importants : ce sont les populations maritimes proprement dites, quelques tribus d'esquimaux, les habitants des îles coralliennes du Pacifique, des groupes de pêcheurs (aléoutes, kouriles, hakka, etc.). Les limites de l'expansion du genre humain sont celles des terres.

La partie habitée de la terre s'appelle l'œcumène; elle est limitée (*Atlas classique*, carte 49) par les océans et aussi vers le nord et vers le sud par des régions inhabitées. L'œcumène n'a pas eu, à toutes les époques, les mêmes limites; actuellement elles sont reculées le plus possible et la superficie de l'œcumène vaut le quart de la surface totale du globe. Ses limites sont vers le nord : une ligne passant au nord de l'Islande et de la Norvège, à l'entrée de la mer Blanche, par le milieu de la presqu'île de Kanin, au sud de la Nouvelle-Zemble, au nord de la presqu'île de Samoyèdes, puis suivant le 75° de latitude nord, les côtes de la Sibérie à partir de la presqu'île de Tamy, les côtes septentrionales de l'Amérique, traversant les terres polaires américaines pour atteindre le 78° de latitude nord, sur les bords

du détroit de Smith, enfin courant parallèlement au rivage du Groenland, ce rivage étant dans l'œcumène; d'une façon générale, on peut dire que le 70^e degré de latitude nord est la limite septentrionale de l'œcumène, mais que cette limite est dépassée dans la terre de Baffin, au Groenland et en Sibérie. Les limites vers le sud sont : une ligne reliant le cap de Bonne-Espérance, l'île Auckland et le cap Horn, soit d'une façon générale le 50^e degré de latitude sud.

Si nous reportons ces indications sur une carte, nous pouvons, de l'examen de cette carte, tirer quelques remarques anthropogéographiques : 1^o les terres habitées s'étendent, dans l'hémisphère boréal, vingt degrés plus vers le nord qu'elles ne s'avancent, dans l'hémisphère austral, vers le sud; 2^o vers le nord, l'habitat de l'homme est encore extensible, car la terre ne fait pas défaut (Spitsberg, Nouvelle-Zemble, archipel polaire, nord du Groenland), tandis qu'au sud la terre manque et lorsqu'on la retrouve, dans l'antarctique, c'est sous une latitude égale à celle du Groenland, mais à climat beaucoup plus rigoureux; 3^o la zone habitée est plus étendue dans l'hémisphère boréal que dans l'hémisphère austral où les terres sont plus isolées, d'abord parce que les océans qui les séparent sont plus étendus, ensuite parce qu'elles vont s'aminçissant vers le sud, enfin parce que leur connexion avec les terres de l'hémisphère boréal est minime : l'Amérique du nord s'attache à celle du sud par l'isthme de Panama étroit et montagneux, l'Afrique est coupée en deux par une zone désertique (Sahara) et ne se relie à l'Asie que par l'isthme de Suez, l'Australie ne se rattache à l'Asie que par des séries d'îles; 4^o la zone de civilisation est la zone tempérée nord; les peuples habitant les régions périphériques de l'œcumène sont dans un état de civilisation moins avancé et ont une plus faible densité de population (vers le nord lapons et finnois en Europe, samoyèdes, jénisséiens et paléasiatiques en Asie, esquimaux en Amérique; vers le sud, australiens en Australie, fuégiens et patagons en Amérique, hottentots et boschimans en Afrique). Notons, dans l'œcumène, la double zone désertique : dans l'hémisphère nord le Sahara, l'Arabie, la Perse,

le Tibet et la Mongolie; dans l'hémisphère sud le Kalahari, le centre et l'ouest de l'Australie; mais ni l'une ni l'autre de ces zones désertiques n'est une barrière absolument infranchissable, car elles sont parsemées d'oueds et d'oasis.

Dans les temps modernes, les océans Atlantique, Pacifique et Indien peuvent être considérés comme faisant partie de l'œcumène, à cause des navires très nombreux qui les parcourent, transportant hommes et marchandises.

b) Répartition géographique de la population.

Densité de la population. — La densité de la population d'un pays ou d'une région est le nombre d'habitants qui occuperaient une surface donnée (généralement le kilomètre carré), si toute la population de ce pays ou de cette région était également répartie sur la surface; on l'obtient en divisant la population totale, ou absolue, par le nombre de kilomètres carrés de superficie; dans ce cas, on l'appelle souvent population relative. Elle peut s'exprimer encore par le nombre de mètres carrés qui reviendraient à chaque habitant, si tout le territoire était partagé entre tous les habitants; on l'obtient alors par la division de la superficie par la population absolue.

Les diverses parties du monde auraient aujourd'hui une densité : l'Europe, de 48 habitants par kilomètre carré, l'Asie 20, l'Afrique 5, l'Amérique 5, l'Océanie 6. Dans chacune de ces parties du monde, la densité varie d'une région à l'autre, selon la nature du sol, le climat, la quantité d'eau tombée, les ressources végétales et minérales, le degré de civilisation, le développement de la vie économique.

Répartition géographique de la population (*Atlas classique*, cartes 47 et 49). — Les territoires inhabités sont presque tous en dehors de l'œcumène : régions antarctiques et régions arctiques, sauf une partie des côtes du Groenland et de l'archipel polaire américain. A l'intérieur de l'œcumène, les montagnes couvertes de neiges persistantes et de glaciers.

Les territoires très peu habités sont : 1^o la double zone désertique traversant l'ancien continent; 2^o les régions de

l'extrême nord de la Sibérie et du Canada, de l'extrême sud de l'Amérique; 3^o les forêts vierges équatoriales; 4^o les régions de steppes et de savanes; 5^o les régions polaires arctiques qui sont dans l'œcumène. Dans toutes ces contrées, la densité n'atteint pas un habitant par kilomètre carré.

Les territoires faiblement habités sont : 1^o les régions habitées par les nègres en Afrique; 2^o les régions récemment colonisées dans l'Amérique du sud, le sud-est africain, le sud-est australien, sauf leurs côtes. Dans ces régions, la densité varie entre 1 et 10 habitants par kilomètre carré.

Les territoires à population dense sont : 1^o l'Asie orientale composée de la Chine et du Japon; 2^o l'Hindoustan; 3^o la partie orientale et côtière des États-Unis d'Amérique; 4^o l'Europe occidentale et centrale. — Ces régions réunies ont une superficie totale de 3 millions de kilomètres carrés et une population relative qui dépasse 100 habitants par kilomètre carré. — La population de l'hémisphère boréal vaut cinq fois celle de l'hémisphère austral.

Les territoires à population très dense sont ceux où la densité dépasse 150 habitants au kilomètre carré; ils ont une superficie totale de 1 1/2 million de kilomètres carrés : le sud du Japon; l'est de la Chine; le nord et l'ouest de Java; la vallée du Gange; la côte sud de l'Hindoustan; l'Angleterre; la Belgique; les bords du Rhin allemand; la Saxe; le nord-est de la France; une partie de la côte orientale des États-Unis.

Lois de cette répartition. — 1^o Un climat trop froid, une latitude très élevée, le manque ou la rareté des précipitations atmosphériques sont les raisons géographiques principales qui s'opposent à l'existence, dans certaines régions, d'une densité dépassant un habitant par km²; 2^o La zone tempérée boréale est la seule dans laquelle, sur des étendues vastes, la densité dépasse 100 hab. par km², soit, comme en Europe, à cause des exploitations minières, du développement industriel qui en est la conséquence et d'un commerce très actif, soit, comme en Asie orientale, à cause d'une agriculture intensive dans des régions bien arrosées et très fertiles. 3^o Les fortes densités se rencontrent dans deux espèces de zones : les unes où les conditions géographiques ont favorisé l'augmentation de la population (Hindoustan, Chine orientale, vallée du Nil), les autres où ce sont surtout les hommes qui ont rendu possible cette augmentation (Angleterre, Belgique, Saxe).

c) Les établissements humains.

L'habitation humaine. — L'activité humaine s'inscrit géographiquement sur le sol, principalement, et en tout premier lieu, par la construction d'une demeure qui est, pour l'homme, au moins un abri contre les intempéries et un lieu de repos pendant la nuit. Cette demeure, quant à sa forme, son plan, sa disposition, sa construction, peut être établie suivant le caprice de chacun; elle est plus souvent influencée par les habitudes ethniques et la tradition; elle dépend presque toujours des conditions géographiques locales. Cette dépendance explique l'existence de types géographiques d'agglomérations humaines : villages ardennais ou flamands, villages égyptiens ou japonais, villes du bassin parisien ou de la grande forêt russe, etc., types nombreux mais tous caractéristiques du milieu géographique et influencés par ce dernier.

Autant que faire se peut, la maison est orientée, la façade tournée vers le Levant. Dans beaucoup de villages, cette orientation s'observe pour les bâtisses anciennes, mais elle est abandonnée pour les maisons récentes qui, généralement, font face à la route ou à la rue, comme c'est toujours le cas dans les villes.

C'est plus spécialement quant aux matériaux employés que l'habitation humaine est dépendante des conditions géographiques : l'homme se sert des matériaux qu'il trouve sur place, schiste en Ardenne, briques et torchis dans les régions argileuses, calcaire dans le Condroz, travertin à Rome, ailleurs basalte, granit, cailloux roulés, plaques d'ardoises; bois dans les régions forestières, en Sibérie, Suède, Norvège, Suisse; branches, lianes et larges feuilles dans les régions intertropicales; peaux d'animaux dans l'extrême nord, etc.

La forme de l'habitation humaine varie à l'infini, non seulement en élévation, mais aussi en plan, depuis les cases basses et peu spacieuses des Pygmées jusqu'aux demeures somptueuses de nos grandes villes et aux gratte-ciel américains; depuis la petite ferme suisse jusqu'à nos massives fermes hesbignonnes et condruisiennes. Mais chaque région à caractères physiques bien déterminés offre un type particulier de demeure humaine : à Java, de grands toits à forte pente, à cause des pluies abondantes; en Arabie, un toit plat parce qu'il n'y pleut guère; en Europe, de nombreuses fenêtres prenant jour sur la rue ou sur la route; au Maroc et en Algérie, sans fenêtre vers l'extérieur, mais avec des vérandas à chaque étage, dans la cour intérieure plus fraîche; à Sumatra, des demeures sur pilotis pour

éviter l'humidité du sol; chez les nomades, des tentes facilement démontables et très portatives; chez les esquimaux, des réduits formés de blocs de glace; dans les villes où le terrain est à prix très élevé, des maisons qui possèdent des dizaines d'étages, etc., etc.

La forme en plan des habitations est très variée; dans les régions agricoles, le plan de l'habitation rurale est déterminé par le genre d'économie agricole des habitants et varie suivant l'importance et la nature de l'exploitation agricole (en Hesbaye, granges très grandes; dans le pays de Herve pas de grange, mais des étables spacieuses).

Les chemins. — Toute habitation humaine est reliée à d'autres demeures, soit proches, soit éloignées, par un ou plusieurs chemins : simples sentiers, chemins non empierrés, routes, rues, boulevards ou avenues, voies de communication qui se marquent sur la carte comme des rubans plus ou moins étroits allant de maison à maison, de village à village, de ville à ville. Ces chemins sont les signes visibles de la circulation, et ils dépendent, quant à leur tracé, leur pente et leur construction, des conditions du milieu géographique. Par leur nombre, ils signalent souvent l'intensité des rapports entre humains.

Les agglomérations humaines. — Dans un même pays, les établissements humains sont ou bien agglomérés en hameaux, villages, bourgs, villes, ou bien disséminés en fermes isolées et en tout petits hameaux. (*Atlas classique*, cartes 42 et 43.)

Les cartes signalant la distribution géographique des habitations humaines nous les montrent ici concentrées, là disséminées, éparpillées; dans telle région très nombreuses, dans d'autres plutôt rares; en certains endroits, pressées et serrées, ailleurs dispersées.

Causes de la localisation des établissements humains. — Si l'origine des agglomérations humaines est d'ordre social, la localisation des établissements humains dans tel ou tel endroit plutôt que dans tel autre est déterminée plus particulièrement par des conditions géographiques, ensuite par des conditions économiques lesquelles sont immédiatement dépendantes de causes géographiques, enfin par des conditions historiques qui, en général, sont indirectement dépendantes de causes géographiques et le plus souvent dépendantes de conditions économiques. Cette localisation peut être aussi la résultante d'un

ensemble complexe de faits humains qu'il devient alors très difficile d'analyser.

Les principales conditions géographiques sont l'eau, la fertilité du sol, le relief et la nature du sous-sol.

Ce qui lie le plus l'homme à la terre, c'est la nécessité de se nourrir : à ce point de vue, l'eau est indispensable non seulement à l'homme, mais encore aux animaux qu'il a domestiqués. On a pu dire que l'eau est, pour les hommes, plus richesse que la houille et l'or. Partout l'homme établit sa demeure près d'une source ou d'un cours d'eau, près d'un puits, s'il peut en creuser. Dans les régions arides plus spécialement, la situation des sources et leur nature déterminent la position des établissements humains. Les fleuves, les lacs et la mer attirent encore l'homme, parce qu'ils fournissent des aliments : poissons et crustacés.

La fertilité du sol dépend de sa nature, de l'irrigation, du drainage et du climat (chaleur solaire, lumière, humidité, température). Les terres les plus fertiles sont d'abord occupées : terres d'alluvions le long des cours d'eau, et terrasses avoisinantes. Dans les vallées des Alpes, ce sont les versants ensoleillés qui sont le plus habités.

Dans les régions tempérées, les établissements humains se localisent de préférence dans les plaines, pourvu qu'elles soient à l'abri des débordements des fleuves, sur les terrasses et sur les coteaux bien exposés et protégés contre les vents froids et les avalanches. — Dans les régions intertropicales, la localisation des habitations se fait surtout sur les hauts plateaux pour éviter la trop grande chaleur, humide et malsaine, des plaines basses.

La découverte et l'exploitation de minerais de fer, de cuivre, d'or, de la houille, attirent en ces endroits des quantités d'hommes. Ce facteur n'est intervenu que dans un état économique assez avancé.

Les conditions économiques sont l'industrie et surtout le commerce.

Là où les conditions géographiques permettent l'exploitation des richesses du sous-sol, se développent souvent des industries qui attirent les hommes et les fixent. Le commerce ne se comprend pas sans voies de communication naturelles ou artificielles. Le mouvement des marchandises sur ces routes, leur embarquement et leur débarquement, leur mise en entrepôts à certains endroits, le croisement des routes, donnent une importance économique considérable à certains points qui ont alors une force d'attraction sur l'homme.

Les conditions historiques peuvent être classées sous divers points de vue : militaire, religieux, économique et politique.

La nécessité de se protéger et de pouvoir se défendre a été souvent une des causes de la création d'agglomérations humaines, et le choix de leur emplacement en a été influencé : construction sur pilotis dans les lacs (palafittes); établissements sur des collines escarpées, sur des plateaux étroits, à l'extrémité d'éperons rocheux, sur des éminences dans les plaines, sur des îles fluviales, positions dont la défense naturelle fut bientôt complétée par des fortifications artificielles : murs, remparts, châteaux, tours, etc. Le seigneur, cherchant un endroit pour y installer sa demeure, choisit de préférence un site naturellement protégé.

Les édifices religieux : églises, monastères, temples, sont des endroits de paix et réservés à la prière; ils reçurent des chefs d'États des privilèges qui poussèrent les habitants des environs à venir s'installer près d'eux pour jouir de leur protection.

Dans les petites agglomérations mises sous la protection d'un édifice religieux ou d'un château, le commerçant et l'homme de métier vinrent s'établir à côté du cultivateur : ces agglomérations devinrent le siège d'une foire périodique; puis la création de nouvelles voies de communication fut une nouvelle cause de développement.

La volonté d'un chef, d'un conquérant, d'un roi, d'un gouvernement, peut, en certains cas, déterminer l'emplacement d'une agglomération humaine : l'exemple le plus frappant est la création de la nouvelle capitale de la Confédération australienne, dans le site de Canberra.

Les villes. — Les villes forment le type le plus intéressant d'agglomération humaine, caractérisé par des habitations très nombreuses, des rues, des boulevards et des avenues, le tout couvrant une superficie étendue; des voies de communication en grand nombre y aboutissent. Leurs habitants tirent leurs moyens d'existence surtout du commerce et de l'industrie, rarement de l'agriculture ou de l'élevage, assez souvent de professions libérales ou de travaux d'ordre scientifique. La spécialisation du travail y est poussée à l'extrême.

La grande ville n'apparaît pas avant le ^{xix}^e siècle, époque à partir de laquelle les relations commerciales se sont multipliées d'une façon extraordinaire. En Europe, en 1800, on comptait 21 grandes villes; ce nombre était porté à 42 en 1850, à 70 en 1870, avec un total d'habitants dépassant 20 millions, à 147

en 1900 avec plus de 40 millions d'habitants; en 1924, on compte sur la surface du globe plus de 400 grandes villes, dont 7 avaient dépassé les 2 millions et 19 le million d'habitants.

On distingue les villes anciennes, les villes modernes et les villes artificielles. — Les villes anciennes doivent leur origine à des causes géographiques, historiques ou économiques : elles furent le plus souvent, à leur naissance, de petites bourgades. — Les villes modernes sont dues au développement énorme de l'industrie et du commerce dans le dernier siècle : ce sont des ports, comme Le Havre; des agglomérations à la bifurcation de grandes voies ferrées, telles Creil; des villes minières, des centres manufacturiers et industriels, et des villes d'eaux. — Les villes artificielles sont des villes politiques, telle Versailles sous les derniers rois de France; des villes religieuses, telle Lourdes; des villes de militaires, de fonctionnaires ou d'étudiants.

Physionomie géographique des villes. — Certaines villes présentent un air de parenté : Venise et Amsterdam, villes à canaux; Genève et Zurich, à cheval sur les émissaires de grands lacs; Luxembourg et Tolède sur des éperons montagneux contournés par des cours d'eau; Monaco et Mont-Saint-Michel, l'une sur une presqu'île rocheuse, l'autre sur un îlot rocheux; Coblenze et Namur, au confluent d'une rivière dans un fleuve; Zermatt et Bagnères de Luchon, villes d'hôtels; la vieille cité de Carcassonne et le vieux Bergame qui, villes perchées, meurent sur des éminences, alors que leurs rejetons dans la plaine se développent; Londres et Anvers sur des estuaires de fleuves de plaine; Marseille et Shang-haï à quelque distance de l'embouchure de grands fleuves; Corinthe et Panama sur des isthmes; l'ancien Paris et le vieux Berlin, sur des îles fluviales.

Sur les cartes, les villes anciennes se marquent toujours par une enceinte de fossés et de remparts (souvent aujourd'hui remplacés par des boulevards), qui en font un tout distinct et séparé des environs. Les villes modernes et les villes artificielles ne possèdent en général pas de fortifications, et elles semblent se continuer dans diverses directions par des faubourgs, par des maisons alignées le long des routes, ou par des agglomérations voisines.

Les plans de l'intérieur des villes montrent trois types

différents. — Le premier est caractérisé par un ensemble confus de ruelles et de rues aux allures tortueuses et tourmentées, paraissant être la continuation ou l'accroissement des ruelles d'un village primitif, quelquefois plus ou moins divergentes d'un point central. Le deuxième type est caractérisé par la présence, au centre, d'une place occupée par l'église ou le marché, et de ce centre, des rues droites, recoupées par d'autres rues rectilignes ou légèrement courbes, divergent vers la périphérie de forme rectangulaire, ronde ou ovale. Le troisième type est tout à fait moderne : il a été créé de toutes pièces : ou bien les rues sont droites se coupant le plus souvent à angles droits; ou bien elles forment les branches d'une étoile reliées entre elles par des rues en cercles concentriques. Ces dispositions sont quelquefois modifiées si la ville est construite sur le bord de la mer ou d'un fleuve. C'est le type le plus fréquent dans l'Amérique du nord pour les villes modernes.

Une ville, à la fin du moyen âge, apparaissait comme un amas de petites maisons, à peu d'étages, concentrées et accumulées dans l'étroit espace circonscrit par les murs. Presque aucune maison ne dépassait les autres, et deci delà des trouées étaient des rues étroites en zigzags et de rares places publiques. Dominant cet ensemble, cathédrales et églises aux clochers élancés et aux nefs élevées, tours des fortifications et des châteaux, palais, hôtel de ville, beffroi. La ville d'aujourd'hui n'a plus le même aspect : les tours et les fortifications ont le plus généralement disparu; les églises et les édifices dominant encore, mais certaines maisons ont grandi, sont devenues des bâtiments de cinq étages et plus, de vastes casernes quelquefois, de grands hôtels ou les gratte-ciel new-yorkais de 50 étages et de 233 mètres de hauteur; les rues se sont élargies, ont été redressées; de spacieuses avenues, des squares et des places publiques nombreuses font, dans la variété des toits, des oasis de verdure.

Les grandes villes commerçantes sont caractérisées par l'existence d'un quartier des affaires : on y bâtit plus en hauteur qu'en largeur; on y met à profit tout espace libre au point que les cours et jardins y sont rares ou minuscules; le nombre de

ses habitants va en diminuant parce que de plus en plus ils s'en retournent le soir vers d'autres quartiers pour y loger.

Les grandes agglomérations humaines. — Sept villes ont plus de deux millions d'habitants; ce sont : New-York, 4 millions 800 m.; Londres 4 millions 500 m. (avec les faubourgs, 7 millions 500 m.); Paris, 3 millions; Chicago, 2 millions 700 m.; Tokyo, 2 millions 250 m.; Berlin, 2 millions 100 m.; Ning-Po, 2 millions.

Viennent ensuite, avec plus d'un million d'habitants, les dix-neuf villes suivantes : Vienne, Philadelphie, Wen-tchéou, Buenos-Aires, Shang-haï, Osaka, Fou-tchéou, Pékin, Canton, Calcutta, Tchang-cha, Bombay, Rio de Janeiro, Moscou, Tchong-king, Sou-tchéou, Mexico, Constantinople, Glasgow.

d) Mouvements de la population et des agglomérations humaines.

Mouvements de la population. — La population d'un pays, d'une région, varie, quant à son nombre, par l'augmentation ou la diminution de la natalité, par la fréquence plus ou moins grande de la mortalité. En outre, cette population n'est pas toujours fixe : elle peut aller s'établir ailleurs (migration), elle peut en partie quitter le pays (émigration), s'augmenter par l'arrivée d'étrangers (immigration), se diriger principalement vers telle ou telle contrée pour y fonder ou développer une dépendance politique de la mère-patrie (colonisation), se déplacer complètement (nomadisme), aller passer une partie de l'année dans des endroits plus avantageux pour la nourriture du bétail et revenir ensuite à son point de départ (transhumance), ou être attirée vers les centres industriels et commerçants (exode rural et urbanisme).

La natalité d'un pays est le rapport entre le nombre des habitants et le nombre des naissances pendant un temps donné; on l'exprime par le coefficient de la natalité, c'est-à-dire par le nombre moyen de naissances par mille habitants.

La mortalité d'un pays est le rapport entre le nombre des habitants et la quantité des décès pendant un temps donné; on l'exprime par le coefficient de la mortalité, c'est-à-dire par le nombre moyen de décès par mille habitants.

Dans presque tous les pays, il y a accroissement de la population : cette augmentation provient de l'excédent du nombre des naissances sur le nombre des décès; elle peut être accentuée par une immigration plus forte que l'émigration. La Belgique a plus que doublé en quatre-vingt-trois ans (1836 : 3.785.814 habitants; 1914 : 7.557.924 habitants); l'Angleterre a quadruplé de 1800 à 1900; la population totale du globe a doublé pendant le XIX^e siècle.

Le phénomène de migration, qui s'est répété souvent dans les premiers temps de l'humanité, a disparu presque complètement de nos jours : il n'y a plus de migrations en masses, ni de migrations par refoulement, mais seulement des migrations par infiltration. Il était dû autrefois : 1^o à la surpopulation; 2^o à l'économie destructive, la seule que connaissaient les non-civilisés; 3^o à une modification de climat, telle une diminution des pluies dans les régions de steppes.

L'émigration consiste dans le départ hors de la mère-patrie d'habitants qui vont s'établir dans les pays voisins ou dans les régions au delà des mers. Elle n'est nécessaire, voire même utile, que lorsqu'il y a surpopulation effective.

Les causes de l'émigration sont : 1^o l'attrait exercé par les pays neufs où le besoin d'ouvriers élève les salaires et où des terres fertiles peuvent être acquises à bon compte par des agriculteurs; 2^o le désir d'une vie plus heureuse ou la convoitise de richesses plus aisées à acquérir dans des régions où les conditions de vie sont différentes; 3^o la surpopulation du pays d'origine qui, atteignant un certain degré, force une partie des habitants à chercher au dehors des occupations nouvelles, soit industrielles, soit agricoles, soit commerciales; 4^o les crises économiques et agricoles; 5^o les persécutions religieuses et les commotions politiques. Le grand nombre, la rapidité et le bon marché des moyens de transport rendent l'émigration plus aisée, sans compter les avantages offerts aux émigrants par certains gouvernements, tel celui du Canada.

Le phénomène d'émigration est presque exclusivement européen : c'est l'Europe qui fournit le plus grand nombre d'émigrants vers tous les autres continents, surtout vers les États-Unis d'Amérique, le Canada, l'Australie, l'Afrique du sud, le Brésil, la République Argentine et la Sibérie. De Chine, il vient assez bien d'émigrants dans les Indes néerlandaises et sur la côte occidentale de l'Amérique; du Japon, il en passe beaucoup sur le continent asiatique et dans les îles de la Sonde.

L'immigration est l'entrée et la fixation dans un pays de personnes venant du dehors; elle est en général moins forte que l'émigration dans tous les pays de l'Europe; par contre, elle est énorme dans d'autres continents, surtout aux États-Unis, où la population qui était de 4 millions en 1800, est actuellement de plus de 100 millions, et en Australie qui ne comptait en 1880 que $2\frac{1}{4}$ millions d'habitants et en a aujourd'hui plus du double.

Le nomadisme est le déplacement complet et continu, d'un endroit à un autre, d'une population qui, vivant de l'élevage de troupeaux, doit quitter un sol aussitôt que les ressources végétales sont épuisées. Ces troupeaux sont composés de chevaux dans les steppes herbeuses, de rennes dans les toundras, de yaks dans les régions asiatiques froides de haute altitude, de chameaux dans les déserts chauds de l'ancien continent, de moutons sur les confins des steppes et des régions montagneuses.

La transhumance consiste dans le déplacement temporaire et périodique, d'un endroit à un autre, mais pour revenir au premier, d'une partie de la population s'occupant de l'élevage de troupeaux de moutons ou de chèvres.

Ces troupeaux quittent : soit les plateaux et les montagnes où ils sont l'été, pour passer l'hiver dans les plaines sous la conduite de leurs propriétaires (Transylvanie); soit les vallées où ils sont l'hiver pour monter, conduits par des pâtres, sur les flancs des montagnes (Espagne); soit les régions qu'ils habitent l'été pour être vendus au commencement de l'hiver à des éleveurs de régions à température plus douce, et être rachetés au printemps pour être ramenés dans les régions qu'ils occupaient l'été précédent (Savoie).

L'accroissement énorme des agglomérations urbaines est une des caractéristiques de la deuxième moitié du XIX^e siècle et du commencement du XX^e siècle; en 1880, la population urbaine n'était, en Europe, que le trente-cinquième de la population totale; en 1900, elle en était le dixième. Cet accroissement n'est nullement dû à une natalité plus grande ni à une mortalité moins forte dans les villes — ordinairement les décès sont plus nombreux que les naissances, — mais à une migration concentrique et considérable des habitants des campagnes vers les

grands centres, c'est-à-dire à l'exode rural. La ville moderne, qui envoie dans toutes les directions, routes, tramways et chemins de fer, draine vers elle un nombre extraordinaire de personnes qui abandonnent définitivement ou temporairement la vie rurale pour se fixer dans ce centre urbain ou industriel.

L'exode rural a pour causes : 1^o le développement des agglomérations urbaines, conséquence du développement économique; 2^o l'essor remarquable de l'industrie, surtout dans les régions d'exploitations minières; 3^o les salaires plus élevés offerts aux ouvriers et aux employés dans les grands centres; 4^o les progrès des moyens de communication et de transport; 5^o la surpopulation relative des campagnes.

Un mouvement décentralisateur est déjà sensible dans quelques pays : le retour aux champs, c'est-à-dire d'une part le déplacement des industries vers les campagnes, produisant des migrations quotidiennes d'ouvriers hors des villes; d'autre part, la fixation des ouvriers non plus dans les environs immédiats des usines, mais à la campagne.

Mouvements des agglomérations humaines. — Les villes, les villages, ne sont pas des faits géographiquement fixes : ils s'agrandissent, ils diminuent, c'est-à-dire que la superficie bâtie ou la superficie occupée par les habitations et les jardins augmente ou se rétrécit; mais ils se déplacent aussi : ou bien leur extension se fait dans un seul sens ou dans quelques sens; ou bien les parties anciennes sont de plus en plus abandonnées pour des quartiers nouveaux. Dans les deux cas, le centre géographique de l'agglomération est mobile, et la forme géographique du village ou de la ville se modifie.

Le développement des villes peut être régulier autour du noyau formé par l'ancienne ville : c'est le cas de Moscou qui s'agrandit sur toute la périphérie, en zones concentriques. Mais le plus souvent, il se fait dans une ou dans quelques directions déterminées par des causes géographiques, économiques ou hygiéniques : ainsi les villes construites le long d'un fleuve ou de la mer tendront à s'allonger suivant les rives ou le rivage; d'autres ne pourront s'accroître que dans tel sens à cause de la nature ou du relief du sol; la gare, lorsqu'elle est unique et établie hors de l'agglomération, va attirer vers elle de nouveaux faubourgs et on construira entre elle et l'ancien centre, ou autour d'elle, un quartier ou un hameau nouveaux; une

grand'route récemment créée agira de même sur un village près duquel elle passera.

Des villages se déplacent dans un sens puis dans un autre, à différents moments de leur existence, attirés par une nouvelle route, puis par la gare, enfin par des usines.

L'accroissement des villes se fait encore par l'incorporation des communes limitrophes; il arrive aussi que plusieurs villages en prenant de l'extension, finissent par se toucher et ne former ensemble qu'une seule agglomération de grande importance.

Ailleurs, la suppression des fortifications et l'augmentation de la sécurité générale forcent les agglomérations humaines à descendre des hauteurs où elles s'étaient installées, et à se reconstruire dans la plaine où les conditions économiques sont plus favorables : proximité des chemins de fer et des fleuves. Carcassonne, la vieille cité fortifiée, est doublée d'une nouvelle ville au pied de l'ancienne; et certains villages de Sicile, haut perchés, tendent à se rapprocher de la voie ferrée courant dans la plaine.

e) Les influences de la nature sur l'homme.

Généralités. — L'étude des influences du milieu géographique sur la société humaine est : difficile (divers facteurs agissent ensemble et quelquefois diversement suivant l'état de civilisation, le lieu et l'époque, et chacun d'eux ne peut pas toujours être étudié isolément); délicate (ce sont des influences dont la perception quantitativement n'est pas aisée); dangereuse (tous les faits historiques ou sociaux ne doivent pas être expliqués rien que par l'influence du milieu géographique). Pour pouvoir exposer clairement l'influence des faits géographiques, il convient de les classer; on paraît alors, inévitablement, les isoler les uns des autres alors qu'il faut ne jamais perdre de vue leurs connexions et mettre en lumière leur complexité et la valeur relative de chacun; d'autre part, il est nécessaire de toujours tenir compte de la volonté humaine, facteur agissant, mais dont il n'est pas, en toutes circonstances, facile de déterminer l'influence.

L'analyse détaillée des relations entre le milieu géographique et l'évolution de la société humaine et des hommes permet de distinguer quatre espèces principales d'influences géographiques.

Dans la première espèce, nous rangerons toutes les influences

physiques directes du milieu, lesquelles forcent l'organisme humain à se modifier pour s'adapter à ces conditions physiques, influences qui agissent aujourd'hui encore, mais qui eurent leur maximum d'effet sur l'humanité primitive; citons notamment : la formation des diverses variétés humaines lesquelles sont dues à l'influence de milieux physiques différents; le développement considérable de la capacité thoracique chez les peuples habitant les hautes montagnes de l'Amérique (quichuas et aymaras); la hauteur totale du corps, moindre dans les régions montagneuses peu fertiles que dans les plaines riches et fécondes (auvergnats du plateau central français); la maigreur des membres inférieurs chez les tribus dont les occupations ne nécessitent que des efforts de bras (les pêcheurs aléoutes), etc. L'influence du climat rentre dans cette espèce, nous y reviendrons, mais il faut signaler ici le problème de l'acclimatation si important pour toutes les nations qui possèdent des colonies sous les tropiques (modifications d'ordre physiologique).

La deuxième espèce comprend les effets psychiques du milieu géographique, plus importants et plus variés que les précédents, que nous constatons plus spécialement dans les idées religieuses, la littérature et le langage; citons, entre autres, la richesse de termes possédée par les peuples pasteurs pour désigner tout ce qui a trait à leurs troupeaux ou par les Polynésiens pour tout ce qui concerne la navigation (modifications d'ordre psychique).

Les conditions géographiques du milieu influent encore — c'est la troisième espèce — sur le développement social et économique d'un peuple par la mise à sa disposition de richesses naturelles et par les possibilités industrielles ou commerciales qu'elles procurent (modifications d'ordre économique et social).

Enfin, dans une quatrième espèce, se classent les influences des faits géographiques sur les mouvements des peuples et sur la répartition de l'homme à la surface de la terre, influences des barrières naturelles telles les montagnes, les marécages, les déserts, les océans; influences des régions attirant l'homme telles les plaines fertiles, les vallées; influences des voies de communication telles les mers et les fleuves, etc.

Les principaux phénomènes géographiques à considérer sont : la terre ferme, la mer, les montagnes, les régions non montagneuses, les eaux, le climat, le sol.

La terre ferme. — Elle est caractérisée :

a) Par son peu d'étendue comparativement à la surface totale du globe; celle-ci est de 509.950.000 kilomètres carrés, dont 29 % sont terre ferme soit 148 1/2 millions de kilomètres carrés, 71 % sont océan; l'œcumène a une étendue de 125 millions de kilomètres carrés ou le quart de la surface du globe.

b) Par sa forme (*Atlas classique*, c. 22); les terres ne sont pas réunies en une masse aux contours géométriques, mais divisées en continents par les océans, fortement entaillées par des mers et des golfes; toutes les terres sont des îles disposées très irrégulièrement, ici très voisines (Australasie), là très éloignées (Amérique méridionale et Australie), de grandeurs diverses, ici excessivement petites (les coralliennes du Pacifique), là énormément grandes (Eurasie), et réparties dans toutes les zones climatiques; les côtes sont rarement en ligne droite, mais presque toujours échancrées formant des péninsules, des caps, des golfes, des baies.

c) Par sa superficie beaucoup plus grande au nord qu'au sud de l'équateur (hémisphère nord 40 % de terre et 60 % d'eau; hémisphère sud 18 % de terre et 82 % d'eau); comparez une mappemonde dont le centre de chaque hémisphère est un pôle terrestre et une autre mappemonde dont un hémisphère aura pour centre l'embouchure de la Loire : dans cette dernière l'hémisphère continental présentera 47,3 % de terre et 52,7 % d'eau et l'hémisphère maritime 11,1 % de terre et 88,9 % d'eau.

d) Par l'irrégularité du relief continental (*Atlas classique*, c. 24-25); si nous ramenons à 100 le volume des terres émergées (qui est de 95 1/2 myriamètres cubes), le volume des terres de l'Asie en vaut 44 %, de l'Afrique 20,3, de l'Amérique du nord 17,7, de l'Amérique du sud 12,1, de l'Europe 3,1 et de l'Océanie 2,8; si nous comparons les altitudes, nous voyons

que les trois quarts de l'Europe sont à une altitude de plus de 500 mètres, le tiers de l'Asie est à plus de 1000 mètres; quant à la distribution géographique des montagnes et des plaines, voir des cartes oro-hydrographiques.

e) Par sa continuité plus grande dans l'hémisphère nord; la plus grande masse des terres est aux environs du 65^e degré de latitude nord; il y a convergence des terres vers le nord où elles ne sont séparées que par des océans relativement peu larges, tandis qu'il y a divergence vers le sud, les continents allant s'amincissant et les espaces maritimes les séparant devenant immenses; la population de l'hémisphère nord est cinq fois celle de l'hémisphère sud.

f) Par l'existence d'îles, non seulement dans les océans, mais surtout en bordure des continents; les îles sont, pour la plupart, des débris détachés d'une masse continentale ou des témoins d'un continent ruiné. Le bras de mer qui sépare l'île du continent ou bien sépare tout à fait et souligne l'isolement, ou bien sert de lien et rattache l'île au continent. Dans ces îles dont les plus grandes, en omettant l'Australie, sont la Nouvelle Guinée (785.000 kilomètres carrés), Bornéo (734.000), Madagascar (592.000) et Sumatra (421.000; comparez la Grande Bretagne 230.000), la population est souvent une par ses caractères ethniques et sociaux (l'assimilation et la fusion des immigrants se fait rapidement), mais quelquefois il y a une zone côtière occupée par un peuple civilisé tandis que l'intérieur et surtout les montagnes sont l'habitat de tribus peu civilisées (ainsi à Ceylan, les cinghalais et les veddahs; à Haï-nan, les chinois et les lis). Lorsque leur isolement est bien marqué, les îles forment des domaines dans lesquels les tendances sont très conservatrices et où le développement social est tout particulier. Lorsque l'isolement diminue et tend à disparaître par suite des progrès de la navigation, les îles, surtout celles en bordure ou en marge d'un continent, deviennent des centres d'évolution, jouent un rôle actif pour l'expansion, s'élèvent rapidement au rang de grande nation, comme l'Angleterre et le Japon.

g) Par l'existence de péninsules, qui sont morphologiquement des régions intermédiaires entre les continents et les îles; elles

sont rattachées au continent par une base plus ou moins large (Hindoustan) ou par un isthme étroit (Morée), mais leur isolement peut être accentué par l'existence de montagnes, de déserts ou de marécages à l'endroit où elles s'articulent au continent. Leur grand avantage c'est de posséder, relativement à leur superficie, une étendue de côtes très grande.

La terre ferme est l'habitat de l'homme, mais toute la terre n'est pas également peuplée : les parties hors de l'œcumène sont inhabitées et presque toutes inhabitables à cause du revêtement de glace ou de neige; dans l'œcumène sont presque totalement inhabités les déserts, les marécages, les hautes montagnes.

La mer. — Au point de vue anthropogéographique, elle est caractérisée (*Atlas classique*, carte 21) :

a) Par son étendue, triple environ de celle des terres habitées et les 71 % de la surface totale du globe.

b) Par sa continuité absolue, car toutes les terres sont des îles et toutes les mers sont en communication les unes avec les autres, sauf la Caspienne (438.000 kilomètres carrés) et la mer Morte (915 kilomètres carrés), qui sont en réalité des lacs.

c) Par son unité et son uniformité; la mer se présente partout où elle n'est pas couverte de glaces, avec sensiblement les mêmes caractères physiques (degré de salinité, flux et reflux, vagues, etc.).

d) Par les grands courants marins qui réchauffent ou refroidissent certaines côtes (Gulfstream, Kuro-Chiwo, courants du Groenland et du Labrador, etc.), et qui déterminent souvent le sens dans lequel se développent les relations maritimes (*Atlas classique*, carte 33).

e) Par sa pénétration à l'intérieur des terres (mers secondaires et mers intérieures).

f) Par la possibilité d'établir sur elle des routes qui suivent exactement un arc de grand cercle et qui, par conséquent, sont les plus courtes.

Les océans furent, à l'origine de l'humanité et jusqu'au moment de la découverte de la navigation, des barrières pour l'homme qui n'osait se hasarder sur leurs flots ou s'éloigner trop des terres; les mers fermées, à largeur peu grande (Caspienne), les

mers intérieures et secondaires découpées par de nombreuses articulations terrestres (Méditerranée, Baltique, mer de Java), les mers à vents réguliers, alizés et moussons (océan Indien), ne furent cependant pas longtemps des barrières infranchissables pour les peuples habitant leurs pourtours. Aujourd'hui les océans et les mers sont devenus des champs d'exploitation (poissons, mollusques, minéraux), une source de force mécanique (houille bleue), des territoires internationaux et de grandes voies de communication accessibles à tous; ils servent de jonctions entre peuples éloignés et permettent de nouveaux déplacements humains et de nouvelles migrations. Aussi est-il de première importance pour un peuple comme pour un État de posséder un morceau de rivage maritime, non seulement parce que la mer est la meilleure des frontières naturelles, mais surtout parce que la possession d'une côte, à condition qu'elle soit propice à l'établissement de ports, met à la disposition de cet État et de ce peuple, une voie de communication immense et mondiale.

Tous les peuples en contact avec la mer n'ont pas su profiter des avantages qu'elle offre; tous ne sont pas devenus navigateurs. Les peuples sont devenus navigateurs quand les conditions suivantes existaient : *a)* des terres situées au delà de la mer et pas à trop grande distance; *b)* des facilités de communication vers un arrière pays fournissant des ressources variées; *c)* des ressources en nourriture animale procurées par l'exploitation de la mer (pêcheries); *d)* une côte appropriée, soit des terres de formation récente, mais stables, solides et fertiles, soit un plateau continental se prolongeant sous la mer. La mer forme d'une façon spéciale le caractère des peuples navigateurs (courage, sangfroid, expansivité).

Pour déterminer la valeur anthropogéographique d'une mer, il faut tenir compte :

a) De la richesse de cette mer en nourriture animale (l'exploitation de la mer fournira des revenus aux habitants de la côte; ainsi la mer du Nord est devenue un grand centre de pêche de près de 500.000 kilomètres carrés de surface sur les bords de laquelle des agglomérations tirent souvent leur importance des pêcheries qui fournissent du poisson aux régions industrielles et surpeuplées de l'Europe nord-occidentale et de l'Angleterre).

b) Du relief océanique tout près de la côte, lequel peut en rendre facile ou difficile l'accès (le fond de la mer peut être un plateau continental se continuant à peu de profondeur, telle la mer du Nord sur les côtes orientales de l'Angleterre, ou une fosse marine de très grande profondeur, telle la mer du Nord au large des côtes de Norvège).

c) De la dimension de la côte et de la valeur de l'arrière-pays (la côte est une zone de transition entre la mer et la terre; les côtes terrestres ont une longueur totale de 262.000 kilomètres et peuvent se classer en deux types : l'un à population très minime et à arrière-pays très dense, telle la côte atlantique du Mexique, l'autre à population dense et à arrière-pays peu peuplé, telles les côtes de l'Espagne et de la Bretagne).

d) De la forme de la côte et de la zone côtière (on distingue : la côte en falaises, caractérisée par des terres ou des roches escarpées qui bordent la mer, comme en Normandie; les rias ou longues vallées marines avec débouché fluvial de peu d'importance, comme en Bretagne où la mer s'est introduite dans les vallées de la péninsule; les fjords ou golfes étroits et profonds, souvent ramifiés, qui entaillent une côte montagneuse et qui sont le plus souvent des vallées glaciaires débouchant dans une fosse marine et se terminant par des barres morainiques, tels les fjords de Norvège; les dunes ou amas de sable au bord d'une plage, produites par le dessèchement rapide des sables marins à marée basse et leur transport par le vent, dunes qui sont souvent instables et en mouvement; les cordons littoraux ou amas de cailloux et flèche de sable sur les lisières marines à pente insensible; les côtes formées par des alluvions qui peuvent être ou ne pas être à l'abri d'une invasion de la mer).

e) De la possibilité de la congélation de la mer pendant toute ou une partie de l'année (l'embouchure des fleuves sibériens et la mer de Sibérie ne sont libres de glaces que pendant quelques mois chaque année).

f) Des découpures littorales : plus une côte est découpée et plus d'hommes pourront se trouver en contact avec la mer; plus les indentations sont profondes et plus une grande partie du territoire sera proche de la mer; moins il y a de golfes, de baies, de caps et surtout moins de débouchés de fleuves importants, moins la population sera dense.

g) De l'influence de la mer sur le climat des régions côtières soit que la mer régularise ce climat en l'adoucissant l'hiver et le tempérant l'été, soit que des courants marins le réchauffent ou le refroidissent.

h) De l'accessibilité de la côte soit lorsque l'on vient de l'arrière-pays (des montagnes, des plateaux escarpés, des marécages ou des déserts isolent la côte de l'arrière-pays et lui enlèvent ainsi des

possibilités de développement économique; par contre les habitants de la côte, s'il y en a, sont forcés de chercher vers la mer leur expansion commerciale), soit lorsqu'on vient de la mer (des bancs de sable empêchent les navires d'accoster, des rochers à fleur d'eau rendent la navigation périlleuse, le manque de ports ou de havres sûrs enlèvent à la côte la plupart des avantages de la proximité de la mer). Si l'accessibilité de part et d'autre est excellente, la côte peut alors le mieux remplir son rôle d'organe périphérique de l'arrière-pays et d'organe de réception vis-à-vis des pays au delà des mers.

i) Du nombre, de l'importance et de la nature des fleuves qui se déversent dans cette mer, et de l'étendue de leur bassin (*Atlas classique*, c. 30).

De tout temps, la mer a attiré l'homme à cause de la nourriture qu'elle lui fournit; aujourd'hui elle fait converger les humains dans les ports qui sont comme des centres d'où partent et où aboutissent les grandes voies de circulation terrestres et maritimes. Elle influence, jusqu'à un certain point, la densité des populations côtières : il y a des côtes de condensation et des côtes de dispersion.

Les montagnes. — De même que les continents présentent sur une carte, c'est-à-dire horizontalement, des formes diverses, massives comme en Afrique ou en Amérique méridionale, à articulations nombreuses comme en Europe occidentale, de même le relief des terres, c'est-à-dire l'exhaussement du sol au-dessus du niveau de la mer, sa disposition verticale, nous montre des plaines basses, des plateaux, des pénéplaines, des vallées et des montagnes aussi diverses de formes qu'elles sont géologiquement différenciées.

Au point de vue anthropogéographique, la distribution des montagnes et des plaines est le fait important à considérer, bien plus que la forme, la hauteur ou le volume des monts.

L'Europe, dont l'altitude moyenne est évaluée à 330 mètres, nous apparaît comme un toit à double versant avec une ligne de faite unique et tortueuse séparant les bassins de l'Atlantique et de ses mers tributaires du bassin de la Méditerranée et des mers qui en dépendent. A part quelques exceptions (plateau hispanique avec ses sierras, Alpes orientales avec leurs ramifications dans les Balkans), les chaînes de montagnes européennes sont à base relativement étroite et leur direction générale est ouest-est; des plateaux flanquent ces montagnes vers le nord (de Langres, bavarois, de Podolie,

central de Russie) et des plaines les continuent (de France, germanique, anglaise, hongroise, de Valachie, de Russie), tandis que vers le sud trois grandes articulations (hispanique, italique et balkanique) s'avancent dans la Méditerranée, ne formant point de plateaux (sauf l'hispanique avec ses Castilles) et seulement deux plaines (Andalousie et du Pô).

L'Amérique présente, avec une altitude moyenne de 650 mètres, sensiblement la même forme, en ce sens qu'une arête principale et unique court du nord au sud, s'élargissant seulement en deux régions (le grand bassin à l'est de San Francisco et le plateau de Bolivie), à descente rapide vers le Pacifique sans intermédiaire de plateaux ni de plaines, tandis que vers l'Atlantique des plateaux (tels ceux de Nebraska et de Matto Grosso) conduisent vers d'immenses plaines (Canada, Mississipi, Amazone, Gran Chaco) et que des montagnes secondaires (Alleghanys et brésiliennes) permettent un renflement considérable du continent vers l'est.

L'Asie a un relief tout autre et une altitude moyenne beaucoup supérieure (1.010 mètres) : une double arête montagneuse part du Bosphore et encerle le plateau d'Asie mineure pour se rejoindre au mont Ararat; puis s'écarter ensuite pour entourer le plateau de l'Iran et se rejoindre de nouveau dans le nœud du Pamir; enfin s'écarter encore pour délimiter les hauts plateaux du Tibet, et de la Mongolie. Au nord de cette double arête s'étend la vaste plaine de Sibérie; au sud le continent asiatique forme plusieurs péninsules avec quelques plaines (de Mésopotamie, de l'Indus, du Gange, d'Indo-Chine, de Chine et de Mandchourie).

L'Afrique, dont l'altitude moyenne est de 660 mètres, présente un type complètement différent : ici plus d'arête centrale, mais des chaînes de montagnes en bordure que les fleuves venant des plateaux ou des cuvettes centrales doivent traverser pour se rendre à la mer. L'exploration et la colonisation si tardives du centre africain sont principalement dues à la disposition spéciale des montagnes de ce continent.

La caractéristique anthropogéographique la plus importante des montagnes est de retarder, d'arrêter ou de détourner les mouvements humains. Les montagnes repoussent la population à cause : *a)* de leur inaccessibilité plus ou moins grande; *b)* des conditions de vie qui y sont plus dures; *c)* de la diminution des ressources d'autant plus grande que l'on s'élève (difficulté d'y créer des routes sur des rochers abrupts ou à travers les denses forêts qui couvrent le côté arrosé par la pluie, pauvreté en sol arable, fertilité moindre du sol, travail agricole néces-

sairement laborieux, conditions climatiques souvent défavorables, température moins chaude, défaut ou rareté des communications avec le reste du monde).

Dans les régions intertropicales, l'altitude peut corriger ce que la latitude a d'excessif : à cause des conditions climatiques de la plaine, auxquelles il faut souvent ajouter son insalubrité et les maladies qui y sont endémiques, la montagne des régions équatoriales attire et retient les populations (Mexico, Bogota, Cuzco, Sucre, etc.; la ville la plus haute du monde est Cerro de Pasco, à 4.350 mètres d'altitude). Lorsque la population de la plaine augmente trop ou que l'insécurité y règne, il peut y avoir migration vers la montagne, mais toujours ce sont les parties les plus hautes qui sont les dernières occupées. Lorsqu'un peuple de plaine ne peut s'opposer à une invasion ou ne veut pas admettre la suprématie d'un envahisseur, il trouve dans les montagnes un refuge d'autant meilleur que le nouveau venu occupera de préférence les régions de plaines plus fertiles. Dans les régions tropicales, les hauts massifs montagneux, tels l'Himalaya, offrent, de leur base à leur sommet, une succession de zones climatiques qui reproduisent toutes les zones de végétation échelonnées entre l'équateur et le pôle; ils apportent aussi une variation dans les méthodes d'agriculture (cultures en terrasses), dans les productions et dans l'intensité de l'occupation humaine; d'ailleurs, généralement, la présence de montagnes dans un pays varie les climats et crée des climats locaux différents, tandis qu'un pays de relief égal jouit d'un climat uniforme.

Les régions montagneuses sont souvent d'abord des barrières que les peuples contournent, puis elles deviennent des régions de transit, car des vallées permettent d'arriver presque jusqu'à la ligne de faite, et ces vallées sont en communication par des passes, cols ou ports avec d'autres vallées au delà de la ligne de partage des eaux. La direction générale de ces vallées a une importance anthropogéographique considérable, car elles peuvent toutes converger vers le centre du massif montagneux ou être longitudinales, c'est-à-dire parallèles à la ligne de faite; dans ce cas, elles partagent la région montagneuse en rangées parallèles de montagnes secondaires dont la traversée est plus difficile (comparez les passes des Alpes occidentales, notamment celle du Cenis où conduisent d'une part la vallée de Maurienne et d'autre part celle de la Dora Riparia, ou celle du Grand Saint-Bernard à laquelle mènent d'une part la vallée de Martigny et

d'autre part celle de la Dora Baltea, avec le chemin le plus court reliant Passau à Trieste, lequel escalade puis dévale les chaînes secondaires qui séparent le Danube de l'Enns, l'Enns de la Mur, la Mur de la Drave, celle-ci de la Save et celle-ci de l'Isonzo; comparez encore les Alpes coupées par de nombreuses passes et sectionnées par des vallées longitudinales et les Pyrénées avec peu de cols praticables).

La zone piémontaise forme la transition entre la plaine et la région vraiment montagneuse; c'est une zone mobile qui a joué souvent le rôle de frontière coloniale et ethnographique; elle est une zone de développement urbain, commercial et industriel, avec une densité de population relativement grande; c'est dans les villes de la zone piémontaise qu'aboutissent les routes venant de la plaine et d'où partent les voies relativement moins nombreuses traversant la montagne.

Les passes, qui sont des échancrures plus ou moins profondes et dont la distribution dépend des conditions géologiques, ont, par elles-mêmes et par les vallées qui y conduisent, une valeur anthropogéographique, économique et stratégique. Souvent une tribu a la charge de veiller sur la passe et d'y faire la police, tandis que d'autres tribus établies au pied des monts s'occupent du transport des marchandises d'un versant sur l'autre. Les passes les plus importantes sont celles qui permettent de traverser la ligne de faite principale, telle celle du Saint-Gothard; d'autres (Furka, Oberalp) ne relient que des vallées situées d'un même côté de cette ligne de faite, mais ces vallées longitudinales sont en général larges, fertiles et peuplées (vallées supérieures du Rhône et de l'Inn, Grésivaudan, etc.).

Les montagnes sont souvent non seulement des frontières politiques, mais aussi des frontières ethniques, surtout lorsqu'elles sont de formation récente et d'altitude élevée; cependant des régions montagneuses ont donné naissance à des entités politiques (Suisse) à cause de l'importance politique des routes de transit, ont permis à des variétés humaines de se conserver longtemps sans mélange (la variété alpine, par exemple, probablement la plus ancienne des variétés européennes) et ont divisé leur population en petits groupes vivant isolés, repliés sur eux-mêmes, très conservateurs, parlant des dialectes différents et se distinguant par des costumes régionaux et par des coutumes particulières.

Les régions non montagneuses. — Entre les pays de montagne et les pays de plaine existent souvent des régions d'altitude moyenne qui sont des plateaux; leur accès est assez facile, les communications assez aisées et leur sol en général fertile; elles réunissent les avantages de la montagne et de la plaine, mais dans une forme adoucie, et n'en possèdent guère les inconvénients. Aussi, souvent, les collines et les derniers contreforts des montagnes sont-ils plus peuplés (en Asie centrale la plaine-steppe est habitée par des nomades pasteurs, les contreforts montagneux par des populations agricoles et sédentaires parfois concentrées dans les villes industrielles et commerciales, la haute montagne par des paysans et des bergers) ou servent-ils à asseoir des villes à cause de leur situation plus facilement défendable (quelques localités en Sicile, sur la bordure nord des Alpes, etc.).

Les plaines sont caractérisées par : *a*) un sol uniforme et plat, quelquefois légèrement ondulé, dont l'altitude ne dépasse pas 200 mètres; *b*) une fertilité très grande à cause de la nature du sol formé d'alluvions, excepté cependant les terres récemment gagnées sur la mer et les marécages; *c*) un climat uniforme qui n'est modifié que par la situation en latitude; *d*) le manque de limites aux mouvements de la population; *e*) la facilité des communications qui pousse les habitants aux déplacements; *f*) un contact plus fréquent avec la mer ou avec des fleuves larges et navigables. Dans ces plaines fertiles qu'habitèrent d'abord des nomades, résident actuellement des agriculteurs sédentaires.

Les steppes sont des plaines peu fertiles et peu arrosées, couvertes d'une herbe drue (llanos et pampas de l'Amérique du sud, steppes de Sibérie et de l'Asie centrale; *Atlas classique*, carte 67); elles sont caractérisées par même climat, même flore, même faune et une population nomade vivant d'élevage et de chasse et dont la civilisation ne fait guère de progrès.

Les déserts (*Atlas classique*, carte 64) sont de vastes étendues de sable presque inhabitées; les oueds et les oasis qui y sont parsemés leur enlèvent le caractère de barrière infranchissable qu'on leur a attribué.

Les eaux courantes. — L'évaporation de l'eau de mer, principalement, produit des nuages qui retombent sur la surface terrestre sous forme de pluie, neige ou grêle et donnent naissance à des sources, des rivières, des fleuves et des lacs. La répartition géographique des pluies (*Atlas classique*, carte 31) dépend en grande partie des vents et de l'orographie; elle détermine des zones de peuplement dense, car un sol n'est fertile, quelle que soit sa composition, que s'il est suffisamment et régulièrement arrosé. Comparaison entre les cartes de densité de population et les cartes de répartition des pluies.

L'homme a besoin d'eau et pour lui-même et pour les animaux qu'il élève et pour les champs qu'il cultive; il établira donc sa demeure là où il aura de l'eau en abondance et pendant toute l'année, soit près d'une source vive, soit le long d'un cours d'eau, à moins que son état de civilisation ne lui permette le creusement de puits ou l'adduction des eaux éloignées. L'importance des sources pour la localisation et la répartition des agglomérations humaines se constate, entre autres, en comparant une carte des lieux habités en Brie (eau abondante, sol fécond, population disséminée) et une carte de la Champagne pouilleuse (pas de village si ce n'est le long des rivières, population agglomérée).

Les cours d'eau attirent l'homme : *a)* ils lui fournissent une boisson et de la nourriture (poissons); *b)* ils sont des voies de communication importantes; *c)* sur leurs bords les terres sont plus fertiles; *d)* ils lui offrent une force motrice (houille verte; moulins et usines hydrauliques); *e)* ils peuvent servir de protection naturelle (villages établis dans une boucle, ou construits sur pilotis dans le fleuve ou dans une île fluviale, villages composés de barques avec jardins flottants). L'importance des fleuves croît avec l'accroissement de la population dans leur vallée et dépend souvent de leur régime; de même la valeur économique d'un pays dépend, en partie, de l'existence de nombreux fleuves navigables. Dans les vallées fluviales, les établissements humains sont de préférence localisés : *a)* où il y a lieu à transbordement de marchandises transportées par bateau; *b)* où la navigation fluviale commence et où elle finit;

c) où le fleuve est coupé par une voie commerciale; *d)* au confluent d'une rivière importante; *e)* où la navigation maritime cesse. Les îles formées par un fleuve sont quelquefois causes de la formation de villes.

L'estuaire d'un grand fleuve ¹ est, anthropogéographiquement, un bras de mer s'avancant à l'intérieur des terres et il participe ainsi à tous les avantages de la mer et du fleuve; aussi là où les eaux fluviales se mélangent aux eaux marines, trouvons-nous presque toujours de grands ports, sauf dans le cas où le fleuve charriant de grandes quantités de débris rocheux (galets ou boues glaciaires) ou des alluvions spongieuses, se termine par un delta infertile coupé souvent de chenaux instables (Venise et le Pô, Marseille et le Rhône, Nouvelle-Orléans et le Mississipi); par contre les deltas fertiles créés par des fleuves coulant dans des pays d'alluvions à pente presque nulle possèdent de grands ports (Alexandrie et le Nil, Calcutta et le Gange).

Les lacs peuvent être considérés comme des élargissements de fleuves et, dans ce cas, ils présentent au moins les caractéristiques anthropogéographiques des fleuves. Certaines régions sont pauvres en lacs, d'autres sont riches en lacs, tels la Poméranie, la Suisse, l'Irlande, les États-Unis d'Amérique, le Graben africain. Les lacs attirent l'homme pour les mêmes raisons que les cours d'eau sauf qu'ils sont très rarement utilisés comme force motrice; mais ils offrent une voie de communication plus facile, des ressources en nourriture plus grandes, une protection plus efficace (villages lacustres) et sont, en outre, des régulateurs du climat. Ils sont quelquefois la seule partie navigable du cours supérieur des fleuves à caractère torrentiel (Constance pour le Rhin, Léman pour le Rhône, Lucerne pour la Reuss) et acquièrent ainsi une importance économique considérable; ils sont quelquefois aussi situés dans des plaines basses et ressemblent alors à d'immenses marécages qui repoussent l'homme. La nature des rapports qui existent par

¹ Dans le Saint-Laurent, la marée se fait sentir jusqu'à 700 kilomètres de l'embouchure; dans l'Amazone jusqu'à 1.000 kilomètres.

les lacs est triple : rapports économiques locaux entre riverains, rapports économiques de transit, rapports créés ou augmentés par l'affluence des touristes. Les établissements humains se créent sur les bords des lacs de préférence à l'endroit où les eaux du lac s'écoulent dans un fleuve, là où une rivière se jette dans le lac sauf quand elle apporte trop de boues ou de cailloux, au fond des baies, sur les deux rives là où le lac se rétrécit.

Le climat. — Les facteurs du climat sont : l'énergie solaire qui augmente la température des couches inférieures de l'atmosphère par l'échauffement de la surface du globe; la latitude ou la distance de l'équateur; l'obliquité de l'axe de la terre sur l'écliptique, qui a pour résultat de rendre la verticale de chacun des lieux situés entre les tropiques parallèle aux rayons du soleil à certains moments de l'année (*Atlas classique*, fig. 16 et 18); la siccité de l'air; la répartition des terres et des mers, ces dernières jouant le rôle de régulateurs du climat (climat maritime, climat continental ou à extrêmes). Ce sont là les facteurs généraux; il y a aussi des facteurs locaux, notamment l'altitude, l'orientation, la protection contre certains vents par des montagnes, le réchauffement et le refroidissement par les courants marins, la quantité de pluie, etc. (*Atlas classique*, cartes 32, 34, 35).

Le climat a une influence très grande sur la flore et la faune et aussi sur l'homme, quoique celui-ci par sa mobilité et son esprit d'invention puisse en diminuer considérablement les effets (le pôle du froid où la température descend en janvier jusqu'à moins 65 degrés centigrades est un lieu habité : Verschoiansk, en Sibérie); mais les contrées à végétation nulle s'opposent à la création d'établissements humains durables. Le climat détermine : 1° les limites septentrionales de l'œcumène, mais pas cependant des limites absolues; 2° les endroits et régions inhabitables et habitables dans l'œcumène; 3° la flore et les formes de culture et d'élevage; 4° les caractères de la nourriture, du vêtement, de l'habitation, etc., de l'homme. Donc il influence considérablement la civilisation comme il influence d'ailleurs le tempérament. Aussi a-t-on pu établir une certaine correspon-

dance entre les zones climatiques ¹ et les zones de civilisation, la plus importante de celles-ci étant la zone tempérée boréale, et même constater que des groupes ethniques différents vivant dans une même zone climatique, mais dans des régions bien éloignées, présentent cependant de nombreux caractères communs (berbers et turkomans). Bien des faits ethnographiques et anthropogéographiques ne peuvent s'expliquer que si on fait une part très large aux influences climatiques.

Le sol. — De la surface de la terre habitée par l'homme, quelques aspects ont déjà été étudiés précédemment : *a*) comme terre ferme et en opposition à la mer; *b*) sa forme horizontale signalée par les cartes; *c*) sa forme verticale, montagnes, plateaux, plaines; *d*) sa fertilisation par les eaux courantes et la possibilité d'être cultivée si l'influence du climat est favorable.

Le sol peut, en outre, être examiné à un double point de vue, d'abord comme couche arable, ensuite comme couche exploitable. La couche arable n'existe pas partout, car souvent des roches infertiles ont été mises à nu par les agents d'érosion; mais souvent cependant elle existe plus ou moins épaisse et plus ou moins fertile suivant qu'elle provient des détritux rocheux modifiés sur place par les agents atmosphériques ou des alluvions amenés par les eaux; ce qui rend surtout fertile cette couche arable c'est, tout autant que sa composition, le climat et la quantité de pluie, cette dernière pouvant être remplacée par l'irrigation. La couche exploitable est cette partie de l'écorce terrestre dont l'homme extrait les produits dont il peut faire usage, soit extraction à fleur de terre comme dans certaines

¹ Les zones climatiques sont délimitées non par des parallèles, mais par des lignes isothermiques : zone tropicale entre les deux isothermes de $+ 20^{\circ}$; zones tempérées entre $+ 20^{\circ}$ et $+ 10^{\circ}$; zones glaciales. La largeur de ces zones n'est pas la même partout : la zone tempérée boréale atteint en largeur environ 4.000 kilomètres sur le méridien de Tunis, de 2.300 kilomètres environ sur le méridien de Cincinnati, de 3.400 kilomètres sur le méridien de San Francisco, de 3.000 sur le méridien de Hankow. Le resserrement de la zone climatique dans l'Amérique du Nord a pour effet de rapprocher, quant à la distance, des hommes habitant des régions à climats déjà très différenciés.

carrières, soit extraction du sous sol, comme celle de la houille et des minerais. Un sous sol riche en houille ou en minerais exploités est le plus souvent la cause de l'existence de régions industrielles.

f) Les influences de l'homme sur la nature.

L'homme, parce qu'il possède la raison et l'intelligence, a pu et peut réagir contre les influences telluriques et d'autant plus et d'autant mieux que son état de civilisation est plus développé. Le froid qui s'oppose à la propagation de certaines espèces animales et végétales dans les régions tempérées n'a plus été un obstacle à l'expansion de l'espèce humaine dès le jour où l'homme a su fabriquer du feu. Et ainsi de même pour un grand nombre de conditions naturelles que l'homme a fini par surmonter ou auxquelles il a su s'adapter.

Les influences de l'homme sur la nature peuvent être ramenées à trois groupes dont chacun comprend deux subdivisions :

a) Les faits d'occupation improductive du sol : d'une part construction de huttes, maisons, installations humaines, villes, d'autre part établissement de chemins, rues, routes, chemins de fer, bref de voies de communication artificielles; maisons et routes qui modifient l'aspect de la surface terrestre, s'inscrivent sur le sol et contribuent à faciliter soit l'habitat, soit le déplacement des humains.

b) Les faits de conquête végétale et animale : d'une part la culture raisonnée et intensive de certaines plantes ayant une grande valeur économique ou nutritive ainsi que l'extension de cette culture par la sélection des semences et des espèces, par leur acclimatation forcée, par des progrès immenses de l'agriculture; d'autre part la domestication des animaux utiles, leur sélection, leur élevage et l'extension de leur domaine géographique; végétaux et animaux qui donnent à la surface terrestre un nouvel aspect par suite d'un travail continu de l'homme.

c) Les faits d'économie destructive : d'une part les dévastations végétales et animales que l'homme a dû entreprendre pour diminuer ou détruire les espèces sans valeur économique ou

nuisibles afin de disposer de plus d'espace pour les espèces utiles ou pour supprimer certains dangers que lui-même ou ses champs ou ses animaux domestiqués couraient par suite de l'existence d'animaux féroces ou destructeurs, d'autre part les exploitations minérales qui enlèvent à la croûte terrestre de la houille, des minerais, des huiles, des roches, dont l'industrie humaine tire profit; dévastations et exploitations qui changent aussi l'aspect d'une région.

Alors que dans les deux premiers groupes de faits, aucun acte posé par l'homme ne peut que lui apporter des avantages, dans les faits d'économie destructive il arrive souvent que le civilisé, bien plus que l'inculte, va trop loin et tarit une source de revenus par une exploitation inconsidérée et dévastatrice.

Dans les pays de civilisation avancée, l'homme a modifié certaines conditions physiques, ainsi : des montagnes ont été percées par des tunnels; des canaux rapprochent les océans, soit qu'ils relient des bassins fluviaux, soit qu'ils percent des isthmes et dans ce dernier cas ils peuvent influencer les courants marins; le régime des fleuves est régularisé par des réservoirs et des écluses; la fertilité du sol est rétablie ou améliorée par des fumures, l'irrigation ou le drainage; de nouveaux sols sont conquis sur la mer et sur les forêts; les marais sont asséchés; les sables des dunes sont fixés par la plantation de pins et les boues marines en mouvement dans les environs des ports sont rendues stables par la plantation de varech; les résidus de l'exploitation du sous sol modifient la forme de la surface terrestre aux abords de l'exploitation; celle-ci produit quelquefois des effondrements; la capture des eaux alimentaires influence le débit des sources; l'utilisation de la houille blanche et de la houille verte diminue l'action de l'eau sur le modelé terrestre; la déforestation a des conséquences graves sur le régime hydrologique et sur la navigabilité des cours d'eau; des montagnes dénudées sont, par contre reboisées, ce qui modifie les climats et réduit au minimum l'action érosive des torrents; la création de puits artésiens dans le désert y fait naître des oasis; des collines sont établies dans les vallées souvent ou périodiquement inondées pour servir d'habitat pendant les crues du fleuve; des digues régularisent les cours d'eau et protègent les champs cultivés; des régions naturellement peu habitables deviennent des contrées à population dense; etc.

CHAPITRE VII.

ETHNOGRAPHIE D'UNE RÉGION DÉTERMINÉE OU ÉTUDE D'UN GROUPE ETHNIQUE.

Ce chapitre, dont il n'est pas possible de donner même un résumé, puisque chaque année il traitera d'un sujet différent, aura pour objet soit l'ethnographie d'une région, par exemple : le Congo, Ceylan, Java, le Groenland, l'Australie, etc., etc., soit les mœurs et coutumes d'un peuple, par exemple les Veddahs, les Ababua, les Fuégiens, les Mongols, etc., etc. Ces monographies seront faites en suivant l'ordre établi dans les chapitres premier et troisième.

CONCLUSION.

A l'aide des renseignements qui précèdent, et qui, au cours, seront développés, à l'aide des constatations des ethnographes et des déductions des ethnologues, retraçons rapidement les grandes étapes de la civilisation humaine, car le but de l'ethnographie est précisément de montrer les progrès accomplis par l'homme s'élevant vers une civilisation toujours meilleure, de signaler les étapes parcourues et de décrire l'état social à chaque tournant de l'histoire de l'humanité.

Les hommes des époques les plus anciennes possédaient, semble-t-il, des outils en silex ou en pierre cassée à la main, des bâtons qui servaient à la fois d'armes offensives et de boucliers, des pieux, des sacs en peau d'animaux, des manteaux de peau pour se protéger, le cas échéant, contre les rigueurs du climat, des paravents servant de huttes ou des abris sous roches, probablement des corbeilles en vannerie et un instrument pour produire le feu par giration. Leur nourriture consistait en plantes, racines, fruits (cueillette) et en produits de chasse; les femmes s'occupaient de la recherche de la nourriture végétale, les hommes de celle de la nourriture animale. Au point de vue religieux, ils croyaient à la magie et aux pratiques magiques, craignaient les esprits et avaient la notion, peut-être assez précise, d'un dieu créateur. Ils n'enterraient pas leurs morts ou bien les plaçaient dans des cavernes ou dans des troncs d'arbres naturellement évidés.

En décrivant ainsi l'homme inculte des premiers âges, dont certains peuples encore aujourd'hui semblent très rapprochés (australien, fuégiens), nous ne voulons pas assurer que c'était là l'état matériel, social, religieux et mental de l'homme primitif ou l'état primitif de l'humanité. La théorie évolutionniste appliquée dans toute sa rigueur à la civilisation humaine veut que cette civilisation soit partie d'un état social et moral tout à fait inférieur, en réalité d'un état sans civilisation, et que l'humanité

tende toujours et partout vers un progrès indéfini. Mais il n'est pas démontré encore que ce soit là le processus exact; il est probable que cet état primitif était déjà un état de civilisation et que certains peuples ou bien sont devenus moins civilisés que les primitifs, ou bien sont des retardataires qui ont évolué moins rapidement ou sont restés stationnaires. La théorie de l'évolution régressive, considérée pendant longtemps comme exacte, est aujourd'hui moins fréquemment admise en tant que théorie générale, mais cependant il semble bien, en fait et dans quelques cas particuliers, que l'état social de certains peuples est un état dégénéré plutôt que d'être le résultat d'une évolution progressive (ainsi les tasmaniens, lorsqu'on les étudia, ne connaissaient plus la navigation ni l'art de construire des canots).

De toutes les régions de la terre, c'est le continent asiatique qui joua le rôle le plus important dans l'évolution de la civilisation; de ce continent, vers tous les autres, sont partis de nouveaux éléments de civilisation, comme sont parties aussi de considérables migrations humaines. Et l'Asie conserva ce rang primordial dans l'évolution de la civilisation jusqu'au moment où les civilisations du sud-est de l'Europe, puis de l'Europe occidentale l'emportèrent.

Ces nouveaux éléments, parmi lesquels il faut faire une place toute spéciale aux idées religieuses, morales et philosophiques, partis non pas d'un centre unique en Asie, mais de plusieurs centres asiatiques, se sont répandus sur le monde en suivant certaines directions, se sont croisés et ont influencé considérablement les civilisations inférieures qu'ils ont rencontrées. Modifiés à leur tour par les peuples qui en appréciaient les avantages, ils ont continué leur route, et l'on peut suivre, ainsi que nous l'avons sommairement signalé, l'évolution des armes, du vêtement, de l'habitation, des idées religieuses, des coutumes juridiques et sociales, etc., etc., non seulement d'une façon générale, mais encore chez chaque peuple, et constater ainsi des progrès considérables, ici dans telle partie de la vie matérielle, là dans telle autre, ailleurs dans la vie religieuse ou familiale ou sociale, dus à la propagation de nouveaux éléments de civilisation venus du dehors.

Certains de ces éléments de civilisation, dont quelques-uns sans doute provenaient aussi d'ailleurs que de l'Asie et naquirent spontanément dans d'autres continents ou furent l'œuvre de personnalités inconnues, n'atteignirent pas certains peuples ou ne furent pas mis à profit par eux, le plus souvent, dans ce dernier cas, à cause du milieu géographique qui s'opposait à leur propagation; la civilisation de ces peuples ne progressa que dans certaines directions déterminées; d'autres éléments modifiés par les milieux où ils passèrent, revinrent à leur point de départ et à leurs points de passage pour influencer à nouveau les peuples qui les avaient possédés d'abord ou qui en avaient profité une première fois.

A noter à ce sujet les résultats intéressants, mais non encore définitifs, de recherches ayant pour but d'une part d'établir des provinces ethnographiques et culturelles dont les limites sont celles des aires de propagation de certains objets caractéristiques de civilisation : huttes, canots, arcs, flèches, instruments de musique, etc. ¹; d'autre part de déterminer les couches culturelles qui dans une même région ou chez un même peuple se sont superposées et ont fini par se fondre ².

C'est à ces influences diverses et parfois réciproques, qu'il faut attribuer d'une part un assez grand nombre d'éléments de civilisation possédés par toute l'humanité, d'autre part l'existence chez certains peuples d'une évolution considérable dans telle ou telle partie de la civilisation.

¹ Par exemple on a pu représenter cartographiquement l'aire de propagation en Afrique centrale des diverses espèces de huttes, et déterminer ainsi l'origine de chaque espèce de hutte et la propagation de la civilisation dont cette espèce de hutte est une des caractéristiques.

² Par exemple on a constaté en Australie, au-dessus d'une couche culturelle très ancienne, trois couches culturelles superposées : d'abord celle caractérisée par le boumang, la hache en pierre, la hutte en forme de ruche, etc.; ensuite celle caractérisée par le totémisme, la circoncision, etc., venue du nord par la Nouvelle-Guinée; enfin celle caractérisée par le système des deux classes, l'anthropophagie, le matriarcat, les boucliers larges, etc., venue de l'est. Et tout autour de l'île, une nouvelle couche culturelle créée par l'influence de la civilisation papoue.

Actuellement l'humanité marche à grands pas vers une civilisation unique formée de la civilisation européenne à la base, laquelle au point de vue moral et religieux est chrétienne et se caractérise surtout par ses grands principes d'altruisme et de charité. Nous sommes tout proche d'une civilisation cosmopolite, qui elle-même évoluera très rapidement par suite du contact toujours plus grand des peuples et de la compénétration des idées et des résultats scientifiques acquis par chacun dans des milieux géographiques différents et sous l'influence de mentalités diverses qui pendant longtemps abandonnées à elles-mêmes se sont développées dans des sens particuliers.

Tous les hommes sont frères et les plus civilisés ont pour devoir de venir en aide aux autres, pour leur permettre de jouir des bienfaits d'une civilisation meilleure et d'un état social plus conforme à la vraie justice.

